

La lettre de Bonfol

Autor(en): **Biéatrix, Antoine / Amweg, Gustave**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **44 (1939)**

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Antoine Biétrix

La Lettre de Bonfol

Traduction et annotations de
G. AMWEG, professeur

Lai Lattre de Bonfô

que contint les pus belles hichetoires des bons bordgeis di louâbye
velaidge de ci nom.



Relyeuyies èt còpiêes fidèlement, d'in ancien bé bian perdjemîn, pai in véye aidjolat
qu'ainme enco, de temps en temps, faire ai rire les fôs, ses bons aimis :

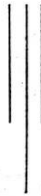
Aintouene BAROTCHET ⁽¹⁾

Dédiêe ai tos cés que porrait lai yére

1880.

La Lettre de Bonfol

qui contient les plus belles histoires des bons bourgeois du louable
village de ce nom.



Recueillies et copiées fidèlement d'un ancien parchemin blanc, par un vieil Ajoulot
qui aime encore, de temps en temps, faire rire les fous ses bons amis :

Antoine BAROCHET ⁽¹⁾

Dédiée à tous ceux qui pourront la lire.

1880.

INTRODUCTION

par Gustave AMWEG

Lors de l'Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation, tenue à Bâle le 28 septembre 1929, feu le Dr E. Tappolet, professeur de langues romanes à l'Université de cette ville, un des rédacteurs du *Glossaire des patois de la Suisse Romande* ⁽¹⁾, fit la proposition de publier dans les «Actes» de notre Association le manuscrit d'Antoine Biétrix, intitulé: *Lai Lattre de Bonfô* (*La Lettre de Bonfol*) qui se trouve à la Bibliothèque de l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Cette proposition fut acceptée sans discussion et renvoyée au Comité central pour étude. Mais, par indifférence, sans doute, on ne donna aucune suite à la décision prise. Toutefois, dans le courant de 1938, nous avons repris l'idée de feu Tappolet et avons demandé au Comité central de la réaliser enfin. Ce dernier, ainsi que la Délégation Générale, l'ont approuvée et nous avons été chargé de copier et de traduire le manuscrit. Pensant rendre ce travail plus intéressant, nous avons jugé utile de l'annoter, de façon à donner satisfaction aux amateurs de nos patois, en train de mourir à petit feu... On trouvera donc les notes à la fin de la présente publication.

Mais une première réserve s'impose à propos de celle-ci: Il ne faudrait pas, comme le dit déjà Biétrix, que la population et les autres ressortissants de Bonfol pussent y prendre quelque ombrage. Nous serions le tout premier à le déplorer, car nous avons trop le respect de la dignité de nos semblables pour causer la moindre peine à qui que ce soit. Elevé dans le voisinage de ce lieu, nous croyons n'y compter que des amis et nous regretterions infiniment d'apprendre que quelqu'un s'est vexé de l'impression de ces histoires fort divertissantes qui ne sont une critique pour personne. Loin de penser une seconde que la population de ce village mérite les railleries contenues dans la *Lettre*, nous savons de façon certaine que les bourgeois de l'endroit sont très intelligents, et que plusieurs, grâce à leur esprit d'initiative et à leur savoir-faire, se sont créé de belles situations dans l'industrie et le commerce, dans les carrières libérales et dans les administrations.

¹⁾ Malheureusement décédé en 1939.

Non, ces braves gens ne sont pas des sots. Mais il ne faut pas oublier que, dans tous les pays, la malice populaire a pris plaisir à mettre toutes les farces, toutes les sottises, toutes les niaiseries qu'elle se plaît à imaginer sur le compte d'une localité quelconque, sans qu'on sache trop pourquoi. Il suffit de rappeler les joyeuses histoires endossées par les habitants du Peuchapatte, de la Sagne (Neuchâtel) et de tant d'autres pour se convaincre que ce travers n'est pas particulier à l'Ajoie, mais qu'il est général. Comme Biétrix l'écrit dans l'avant-propos qu'on lira plus loin, il se peut que ce soit le nom même du village, surtout en patois: *Bonfol: Bon fou*, qui ait porté les esprits caustiques de la région à le choisir comme bouc émissaire ajoulot...

Mais à quoi bon insister: les citoyens de Bonfol sont gens trop avisés et trop philosophes pour s'offusquer de récits un peu... fous, en somme absolument anodins et qui caractérisent l'humour et l'esprit critique du peuple d'Ajoie. Ils savent qu'il serait encore plus ridicule de vouloir s'insurger contre les satires un peu mordantes de leurs compatriotes.

Si donc, comme nous l'espérons fermement, la publication de ces «fôles» n'offense aucunement les bourgeois de Bonfol, elle réjouira par contre les amateurs des drôleries du cru, de même que les amis — et ils sont encore nombreux — de nos vieux idiomes, sans compter les philologues à la recherche de textes patois.

Mais, avant de continuer, il nous paraît utile de donner une courte biographie de l'auteur de la *Lettre*, Antoine Biétrix, dont l'existence, fort mouvementée, est assez peu connue:

Descendant d'une ancienne famille du petit village de Frégiécourt, tout entier voué à l'agriculture, A. Biétrix est né en ce lieu le 20 novembre 1817. Ses parents étaient de modestes paysans. Il fut élevé par ses grands-parents où il eut une enfance fort heureuse. Le petit garçon, doué d'une intelligence très vive, aimait entendre les récits de son grand-père, contemporain de Napoléon, qui lui parlait des campagnes de l'empereur des Français. Les écoles étaient alors fort en retard dans notre pays, et Biétrix y apprit à lire et à écrire avec quelques notions d'histoire sainte et de calcul... Mais son esprit, avide de savoir, était à la recherche de lectures intéressantes: pour tout régal, il avait des contes populaires sortis des presses de l'imprimerie de Decker à Porrentruy. Plus tard, il eut l'occasion de dévorer la «*Vie des hommes illustres*» et l'«*Histoire des Suisses*», du baron d'Alt.

Mais Antoine Biétrix se sentit bientôt à l'étroit dans le milieu tout patriarcal où il passait de si belles années: des discussions de toutes sortes s'élevaient entre lui et ses grands-parents, demeurés simples. Son esprit indépendant se montra rebelle aux enseigne-

ments de ses «vieux», et il s'en sépara pour aller vivre avec sa mère, devenue veuve.

Vers cette époque, après avoir été une année en Alsace pour apprendre l'allemand, il fut pris d'une passion ardente pour les recherches historiques et archéologiques. Il faut dire qu'il passa ses jeunes années en face du château de Pleujouse, non loin d'Asuel et à quelques kilomètres des ruines massives de Morimont. Aussi passait-il ses après-midi de liberté en ces endroits qui lui rappelaient tant de souvenirs du passé, fouillant les caves, les murailles caduques, peuplant ces manoirs de chevaliers, de gentes damoiselles...

Admis, à l'âge réglementaire, dans l'artillerie suisse, il y fit la connaissance d'Auguste Quiquerez, son officier, avec lequel il se lia d'une amitié étroite. Cependant, Biétrix tenait à se créer une position et il se présenta à l'Ecole normale de Porrentruy, où il fut admis dans la troisième série (1840). Toutefois, il quitta cet établissement sans y terminer ses études, on ne sait trop pourquoi.

Mais bientôt Antoine Biétrix abandonna les principes religieux et politiques acquis dans sa famille : sous l'influence des idées de cette période agitée (1831-1840), et aussi de ses nouveaux amis, il se lança avec ardeur dans les luttes de l'époque, ce qui le brouilla avec sa parenté. Dès lors commença, pour le jeune Ajoulot, une vie errante et mouvementée au sujet de laquelle on n'est pas très bien renseigné. Il devint le secrétaire d'une mission scientifique qui partait pour la Palestine et l'Egypte où il séjourna quelques années. A son retour, il était sans ressources et vécut dans les privations. C'est alors qu'il fit la connaissance d'un pasteur de Lausanne, chez lequel il passa quelque temps après avoir embrassé le protestantisme.

De nouveau sans emploi, il se fixa chez A. Quiquerez, qui l'utilisa dans ses recherches archéologiques et autres. Après la Guerre du Sonderbund, Biétrix fut envoyé en Autriche-Hongrie par le Conseil fédéral pour remplir une mission militaire. Revenu en Suisse, il partit pour la France où l'Empereur Napoléon III le chargea de se rendre auprès des Vaudois du Piémont afin de leur distribuer des secours.

Vers 1855, il était de retour en Ajoie, où il épousa une jeune fille de son village natal. Mais le couple resta sans enfants. Biétrix adopta une orpheline qui, paraît-il, ne lui témoigna aucune reconnaissance. Alors il se remit aux travaux historiques pour lesquels il avait toujours du goût et il rassembla de belles collections de sceaux et d'armoiries. A l'époque de la guerre franco-allemande, il entreprit la série des reliefs de nos châteaux jurassiens, qui constitue la partie la plus sérieuse de ses travaux: Pleujouse, Asuel,

Porrentruy, Soyhières, Schossberg, Erguel, etc. Il creusait la terre, fouillait les souterrains, mesurait, puis reproduisait les monuments dont il connaissait tous les secrets.

Mais Biéatrix n'avait toujours pas de position bien stable, et il se trouva sans ressources lorsque la vieillesse l'atteignit. Secouru longtemps par ses amis politiques, il fut enfin nommé instituteur à l'Orphelinat de Porrentruy où il continua ses travaux, copiant des actes des Archives, compilant, recueillant des matériaux pour son *Glossaire* du patois ajoulot, etc. Plus tard, il fut admis à l'Hospice de St-Imier, sans doute sur les instances du professeur G. Ferrier, qui devint l'intime de Biéatrix et son confident. Il est décédé en ce lieu le 25 octobre 1904.

Il est nécessaire, maintenant, d'étudier de près le texte de notre auteur au sujet duquel nous ferons les observations suivantes, indispensables pour en bien comprendre toutes les caractéristiques:

Si la copie des «fôles» de Bonfol a été relativement facile, il n'en a pas été de même de la traduction en français. D'abord, il faut observer que le patois de Biéatrix est celui de la «Baroche». Tout le monde sait que ce petit coin de notre pays, situés à l'Est du district de Porrentruy, tire son nom du fait que les quelques paroisses qu'il comprend (Charmoille, avec Fregiécourt, Asuel avec Pleujouse et Miécourt) dépendaient avant 1780, au point de vue spirituel, de l'évêque de Bâle, alors que le reste de l'Ajoie, y compris Porrentruy, était rattaché à l'archevêché de Besançon. C'était la «Paroisse», du latin *parochia*, qui a donné le nom français de Baroche⁽¹⁾.

Dans son patois, cette contrée a quelques variantes dont il est question à la fin de la présente Introduction. C'est donc dans ce langage qu'écrit Biéatrix. Certaines de ses phrases ont une forme archaïque, ou, du moins a-t-il tâché de la leur donner telle. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'il est né à peu près au début du XIXe siècle et qu'il a parlé notre idiome dans sa prime jeunesse. Or, on sait comment évolue une langue vivante dans laquelle, à travers les âges, bien des expressions disparaissent, tandis que naissent d'autres. Ce phénomène, on le rencontre dans les textes d'Antoine Biéatrix et certains termes, tombés en désuétude depuis le début de son existence, lui sont revenus tout naturellement à l'esprit lorsqu'il s'est mis à écrire ces récits. Ainsi, il dispose d'un vocabulaire assez étendu dont beaucoup d'expressions sont difficiles à comprendre par la génération qui a succédé à celle de Biéatrix. De plus, et ceci est regrettable, il semble que notre auteur a

¹⁾ Voir l'article sur la Baroche, dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*.

souvent sorti de son imagination des mots, fabriqués spécialement par lui, pour exprimer certaines idées⁽¹⁾. Comment alors les traduire?

Les historiettes de Biétrix ont été mises par écrit vers 1880, ainsi qu'on peut le voir au titre: il avait donc dépassé la soixantaine. Or, il ne faut pas oublier qu'il a vécu plus de la moitié de son existence à l'étranger et qu'il a quitté son village natal vers 1835 environ. Ainsi, pendant plus d'un demi-siècle, il n'a plus parlé le patois de ses pères et, peu à peu, il s'est certainement produit un oubli dans son esprit, il avait perdu l'habitude de «penser patois». Pour qui a un peu l'habitude de notre dialecte, il est clair que ce n'est pas un vrai «patoisan» qui écrit, précisément parce qu'il emploie trop volontiers des mots recherchés, des expressions pour ainsi dire jamais utilisées par l'homme du peuple qui n'a guère voyagé. Sans doute, on pourra dire qu'il a voulu rendre ses récits plus attrayants en les émaillant de formes plus «littéraires» et, oubliant que le patois ne se prête pas du tout au lyrisme, raconter ses «fôles» en citadin qui s'y connaît, en homme du monde! Assurément nos contes se prêteraient à ce «lyrisme» s'ils étaient écrits en français. Mais en patois!...

Pour illustrer ce travers de Biétrix, essayons de donner quelques exemples de translations d'expressions françaises en patois, assez fréquentes dans le texte du narrateur, ce qui choque parfois le connaisseur: *louable* devient *louabye*; *estimable*, *echtimabye*; *il s'agissait*, *ès s'adgéchait*; *parmi*, *permé*, *j'ai dit* (qu'emploient seuls les orateurs) *y ait dit*, *rafraîchissant*, *réfraîchéchaint*; *noblesse oblige*, *nobyesse oblidge*; *égards*, *édiaits*; *véracité*, *véracitaie*, etc. etc., que l'homme de nos campagnes, même un peu cultivé, ne pense pas à employer dans la conversation ou dans un récit.

Une certaine difficulté s'est encore présentée à nous en copiant la *Lettre de Bonfol*: l'auteur a dû écrire ses histoires à différentes époques et sa mémoire lui a joué quelques tours, car bien des mots sont orthographiés d'une certaine façon au début et d'une autre à la fin. Il a donc fallu mettre plus d'uniformité et nous nous sommes permis d'adopter la même orthographe partout. A part cela et l'une ou l'autre correction de la Préface, nous avons transcrit, cela va de soi, le texte intégralement.

¹⁾ Une confirmation de ce fait se trouve dans le *Glossaire* patois du même, manuscrit qui figure également dans la Bibliothèque de l'Ecole cantonale, où manquent bon nombre des termes employés dans la *Lettre*. Au cours de ses récits, ces expressions lui sont revenues tout naturellement en mémoire, tandis qu'en faisant son dictionnaire, travail pour ainsi dire mécanique, sa pensée n'est pas allée les retrouver au fond de son subconscient!

Quant à la traduction même, nous nous sommes efforcé de la faire le plus près possible du texte original de Biétrix, ce qui, le plus souvent, ne présentait pas de grandes difficultés. Cependant, quelques passages ont donné lieu à des hésitations : le patois, on le sait, est le langage populaire par excellence. Il ne redoute pas les expressions grossières, triviales, ni même parfois ordurières. On y emploie les mots sans équivoque, on ne se gêne pas d'appeler chat un chat et d'exprimer crûment sa pensée, si bien qu'à ce propos, on peut hardiment parodier le vers bien connu de Boileau :

«Le «patois», dans les mots, brave l'honnêteté».

Il ne faudra donc pas s'étonner si Biétrix a dit les choses sans détours, en employant le langage du peuple dans ce qu'il a de plus vulgaire. Mais, on comprendra de même qu'il ait été difficile de présenter la traduction de ce texte telle quelle aux lecteurs des «Actes». C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire d'adoucir, dans la mesure du possible, les passages un peu lestes, afin de ne pas blesser les règles de la bienséance... tout en rendant le sens approximatif du patois.

Une autre question n'a pas laissé non plus de nous causer quelque embarras. On a vu que Biétrix, sorti d'une famille catholique, avait reçu une éducation très chrétienne. Mais ayant quitté la maison paternelle de bonne heure, il se lança avec ardeur dans les luttes politico-religieuses qui ont déchiré le Jura bernois pendant presque tout le XIXe siècle. Abandonnant les bons principes qu'il avait puisés au foyer familial, il devint un adversaire fougueux de la religion de son enfance. Aussi ne manque-t-on pas de s'en apercevoir bien vite en lisant sa prose. Anticlérical incorrigible, il ne cesse de mettre dans la bouche de ses personnages des brocards ou des insinuations déplorables qui ne sont plus de mise aujourd'hui, d'autant plus que ses attaques sont dépourvues de vérité.

Aussi, pour ne blesser aucune susceptibilité et dans le but de conserver à notre volume annuel cette belle tenue qu'on se plaît à lui reconnaître, avons-nous fait quelques coupures ou bien atténué, comme il vient d'être écrit, les passages les plus tendancieux⁽¹⁾. Enfin, et ceci n'est pas grave, nous avons amélioré la ponctuation qui est très mauvaise.

Ces réserves faites, il faut dire que les récits de Biétrix ne sont pas dépourvus d'intérêt et qu'ils ont toute la saveur du «terroir». Ses entrées en matière sont en général excellentes et très

¹⁾ Il est entendu que le texte patois a été reproduit intégralement, sauf quelques passages qui ont été remplacés par des points. L'atténuation en question concerne seulement la traduction française.

adroitement présentées, ses réflexions fort spirituelles et enjouées, toujours agréables à lire. Cependant, on regrette souvent qu'il ait émaillé ses histoires de remarques et de digressions qui dépassent la mesure et qui l'éloignent trop souvent aussi de son sujet. Parfois encore, il y a des longueurs qui nuisent aux «fôles» plutôt qu'elles ne les embellissent. Tel est, par exemple, le No. XIX où les explications filandreuses que l'auteur a jugé bon d'y introduire, auraient pu être considérablement réduites, sans que le conte en eût perdu de sa saveur...

Un dernier mot à ce sujet: le fond même des récits de la *Lettre* est évidemment naïf, parfois absolument invraisemblable et même grotesque. En cette matière, Biétrix n'est pas à critiquer, car les bonnes farces qu'il a recueillies sont bien, pour la plupart, telles qu'on se les raconte dans le pays ajoulot. C'est du «gros sel», et du plus savoureux. Elles se terminent toutes par un trait plein de causticité, de malice saugrenue et de sarcasme qui provoque chez les auditeurs un bruyant éclat de rire. Elles sont le reflet de l'esprit régional si vif, si enjoué, si vraiment gaulois...

Quelques remarques linguistiques. Il est fort malaisé d'écrire un texte dans notre dialecte. Il existe bien certains sons et diphthongues qu'on arrive à rendre de façon claire. D'autre part, jamais l'orthographe de notre idiome populaire n'a été fixée d'une manière uniforme, car on n'a malheureusement par de «dictionnaire d'Académie patoise» qui ait donné des règles précises à ce sujet, de sorte que chaque «patoisan» écrit selon sa fantaisie. On sait que le *Glossaire des Patois de la Suisse Romande* possède quelques signes spéciaux adoptés par tous les romanistes. Mais, outre qu'il faut une certaine habitude pour les lire, il est impossible de les utiliser dans les «Actes», certaines difficultés techniques s'y opposant. Nous avons donc dû faire pour le mieux, afin que notre patois conserve sa physionomie particulière.

On sait que l'Ajoie est divisée en trois régions naturelles: La Haute Ajoie (vers Damvant), la Basse Ajoie (région de Boncourt) et la Baroche. Dans chacune, la population parle son patois particulier. Celui de la Baroche diffère un peu des autres par la prononciation de certains sons. Ainsi pour:

Miécourt, on dit en Basse Ajoie, *Miecoué*, dans la Baroche, *Miéco*,

Un jour: *ïn djoué* (Basse Ajoie), *ïn djo* (Baroche).

Encore: *encoué* (Basse Ajoie), *enco* (Baroche).

L'article *le* se traduit par *lo* dans la Baroche, tandis que dans les autres régions, on dit *le*, comme en français. C'est ainsi que

l'expression *tout le jour* devient *to lo djo* à Fregiécourt, alors que le reste de l'Ajoie dit *tot le* (ou aussi *lo*) *djoué*. On comprendra qu'il ne pouvait être question de rien changer, dans l'œuvre de Biéatrix, à cette manière d'écrire.

Pour représenter d'autres sons, on n'a pu faire autrement que d'employer les notations suivantes:

1. L'article indéfini *un* est toujours rendu par la voyelle nasale *in* qui se prononce comme en allemand. *Un chien* devient donc *in tchîn* (on se gardera alors bien de dire *ain tchain*, mais la syllabe sera rendue comme dans le mot allemand *Wind*).

2. Au féminin *une* se dira *enne* ou *einne*.

3. La représentation du *c* adouci et mouillé est encore plus difficile. Comme il existe beaucoup de mots patois contenant cette lettre, ce n'est que par un exemple qu'on tâchera de l'expliquer:

Le verbe *fermer* se dit *shiouere*; le *sh*, mis pour *c*, se prononce comme le *ich* (je) en haut allemand. Qu'on essaye donc de dire *shiouere*...

Dans la traduction, il a fallu parfois ajouter un mot nécessaire à la clarté de la phrase et, d'autres fois, en supprimer un superflu en français. Dans ce cas, le mot a été mis entre parenthèses.

En terminant, nous avons l'agréable devoir de remercier très cordialement M. Jules Surdez, instituteur retraité, qui a bien voulu revoir notre traduction et qui nous a aidé de ses judicieux conseils lorsqu'il a fallu rendre les expressions désuètes d'A. Biéatrix. Nous ne pouvions nous adresser à une personne plus compétente dans ce domaine. M. Simon Vatré, de Vendlincourt, préparateur à l'Institut de médecine légale, à Genève, a bien voulu aussi nous aider à résoudre quelques difficultés de traduction et nous lui en exprimons notre gratitude.

PORRENTROY, mai-juin 1940.

AVANT-PROPOS

par Ant. BIÉTRIX

Il existe, dans le beau Pays d'Ajoie, auquel il nous est doux d'appartenir, un village célèbre entre tous qui s'appelle Bonfol. Renommé à juste titre par sa poterie réfractaire, solide, mais ni fine, ni belle, ce village l'est surtout, à cinquante lieues et plus à la ronde, à un titre moins flatteur pour ses habitants, celui de la «bêtise». Disons bien vite que rien n'est plus mal fondé. Nous connaissons maints citoyens de Bonfol — et ce ne sont pas les seuls assurément — qui seraient à même de donner d'excellentes leçons de bon sens et comportement à leurs détracteurs de près et de loin.

D'où vient donc la réputation dérisoire faite à ce village? Hé! mon Dieu! c'est facile à dire: c'est le nom qui s'y prête. Mais à quoi, diable, songeait le parrain qui le lui a donné? Le fait est qu'il ne se fait pas une bêtise, qu'il ne se dit pas une ânerie dans les contrées avoisinantes qu'on ne s'empresse de les endosser à Bonfol. Ainsi, qu'un individu, de n'importe où, soit bête et demi, vite on lui assigne le droit de bourgeoisie à Bonfol; qu'une stupidité rare échappe à qui que ce soit, une aventure sotte au possible, à coup sûr, c'est à Bonfol que la chose a eu lieu. Rien n'a de sel, de piquant, tant marqué qu'il soit au coin de la folie, si le nom de Bonfol n'y est associé. Les gens de ce village élu ont beau être plus sages que leurs voisins, il n'est point de nenni qui tienne: ils sont bel et bien tous toqués par droit d'origine.

Je me rappelle qu'étant encore enfant, rien ne m'effrayait plus que lorsqu'on me disait: «Si tu fais encore comme cela, on te fera mettre sur la lettre de Bonfol». Qu'était-ce bien que «c'te lattré de Bonfô»? C'était probablement le recueil de tous les faits et gestes des plus fous d'entre les fous. Si je tenais peu à m'y voir figurer, je n'en avais pas moins grande envie de la lire «c'te lattré»; mais ce n'est que bien plus tard que cette bonne fortune m'advint. Ce qui va suivre tantôt est le peu qui m'en est resté en mémoire.

Outre cette infortune, déjà grande, pour nos amis de Bonfol, ils ont encore la malechance d'être dotés d'un sobriquet qui les ennuie bien davantage. Ce sont les «bats», autrement des crapauds,

et ce mot de «bat» leur agace horriblement le tympan. C'est qu'il y a là-dessous toute une histoire, et même plusieurs. Placé dans une contrée plate et basse, Bonfol est surabondamment arrosé et abreuvé: on ne comptait pas moins de sept étangs, dont l'un surtout, de grande étendue sur son territoire. De là, foison de crapauds, de grenouilles et autres hôtes des marais. Le crapaud est un animal assez peu gracieux tel qu'il est en réalité, mais il fallait encore quelque chose de plus pour qu'il devînt la figure héraldique de cette louable commune. Aussi leurs charitables voisins ne furent-ils pas longtemps sans leur faire cadeau d'un sujet de l'espèce, superbe, l'unique spécimen qu'on eût encore connu. *Lo bat de Bonfô* a la belle taille d'un veau âgé d'un an; il est enchaîné sous le principal pont du lieu oui, je dis enchaîné, *aivô ainne belle et boenne tschainne de fie*. Chacun peut l'y voir, du reste, et gratis, pourvu qu'il se trouve quelques lessiveuses indigènes; autrement, on courrait la chance de ne rien voir du tout.

C'est ainsi que, passant un jour avec un voiture de blé, un garçon meunier pas fort en malice, demande de la meilleure foi du monde aux femmes qui lavaient près du pont, si c'était bien sous celui-là qu'était enchaîné le «bat».

— *O Dé aye*, lui répondirent nos laveuses, *ç'ât droit ci; mains vos ne sairint voue dà li-dechu; déchantes in pô djainque va nos: vos velais voue bîn soie*.

(Trad. «Oh! mon Dieu! oui; répondirent les lessiveuses, c'est précisément ici; mais vous ne pourriez voir de là-haut; descendez (un peu) jusque vers nous: vous voulez le voir bien facilement.»

Et mon homme de descendre. Une fois à la portée des femmes, elles l'enveloppent, l'entortillent avec leurs linges mouillés, le lancent à l'eau sous le pont et, riant à gorge chaude, elles criaient au pauvre patient qui se débattait de son mieux: «*At-ce que vòs lo voites, lo bat? Prentes diaidge qu'ei ne vos moueye; mains vos saites ai chi bîn nadgie que lu. Hé! que vos êtes séyaint!*

(Trad. «Est-ce que vous le voyez, le bat? Prenez garde qu'il ne vous mouille; mais vous savez aussi bien nager que lui. Hé! que vous êtes seyant!»)

Bref, ce ne fut pas sans peine que le pauvre garçon parvint à sortir de là, et que, tout ruisselant, il put reprendre la conduite de sa voiture, jurant bien «mais un peu tard», que ce serait là l'unique pèlerinage qu'il aurait voué au grand patron de Bonfol. N'en déplaise ceci à St-Fromont, dont l'histoire n'est pas moins légendaire...

Puisque je suis à parler du «bat» et des laveuses de Bonfol, pourquoi ne me mettrais-je pas aussi moi-même un peu en scène, d'autant mieux que cela me rappelle le souvenir de bons et dignes amis qui ne sont plus:

Il y a quelque six ans qu'une borne-frontière entre Bonfol (Suisse) et Courtavon (Alsace) se trouvait brisée. Il fallait la remplacer, de concert avec l'autorité prussienne. La nouvelle borne, préparée en Suisse, fut conduite sur place par une de ces journées qui doivent être fort agréables aux batraciens, mais bien peu au voyageur qui doit fouler l'herbe et battre les buissons des bois. Nous étions, comme représentants de la Confédération helvétique, l'ancien et regretté préfet Froté, M. Paulet, Directeur du Cadastre, parti lui aussi depuis, M. Wilhem, ingénieur de l'Etat, et votre humble serviteur qui trace ces lignes. Nous étions tout modestement accompagnés d'un gendarme sans mousquet et de deux ouvriers de Bonfol. Arrivés les premiers au milieu de la forêt, à l'endroit où gisait la borne rompue, nous dûmes attendre pendant un quart d'heure la venue de MM. les représentants du Haut et sacré Empire d'Allemagne.

Tout à coup, nous voyons poindre fort haut perchés, dans la clairière, deux casques aux brillants paratonnerres faisant assez bien dans le paysage. C'étaient deux gendarmes prussiens à cheval, et armés de toutes pièces, qui précédaient solennellement M. le Kreisdirektor d'Altkirch et le Contrôleur Général d'Alsace. Ces MM., voyant qu'ils n'avaient affaire qu'à de simples citoyens républicains suisses, n'ayant pas l'air trop farouche, jugèrent à propos de congédier leur escorte, et l'on procéda à l'érection de la nouvelle borne, ce qui fut bientôt fait. Restait l'ancienne, qu'on décida d'enterrer au pied de celle qui lui succédait: elle portait, d'un côté, les trois fleurs de lys des Bourbons, de l'autre, l'effigie de Maître Moutz. Deux ouvriers de Courtavon, qui aidaient à la besogne, n'eurent rien de plus pressé que de tourner l'ours en dessous, laissant à découvert les fleurs de lys, ce que voyant, nos hommes de Bonfol s'empressèrent de retourner la pierre, au grand rire des deux magistrats allemands, disant qu'on reconnaissait bien là de vrais Suisses.

L'opération terminée, nous vînmes dîner à Bonfol, chez Sébastien Chapuis. Nous eûmes un de ces dîners simples et bons comme on n'en retrouve plus guère que dans deux ou trois anciennes auberges de nos campagnes. Ailleurs, on singe les hôtels, la Ville, ce qui veut dire qu'on sert mal et qu'on fait payer fort cher. Le dîner achevé, prenant un air sérieux, je priai notre hôte de sortir un instant avec moi, pour me donner une indication. Notre homme me suit avec empressement. «Est-ce sous celui-là? lui disje, en lui montrant le célèbre pont». Maître Sébastien éclate de rire et rentre en courant. «Oui, oui, me crie-t-il, c'est justement celui-là, mais il n'y a plus que l'anneau auquel il était enchaîné. C'est dommage que les lessiveuses n'y soient pas».

Tous les gens de Bonfol ne sont pas des Sébastien Chapuis, et je ne donnerai pas, en terminant cette causerie, le conseil à un ami de parler «bat» à Bonfol.

Lai Lattre de Bonfô

I.

Lo banvaid en tonnêe.

Ç'ât ai Bonfô come âtrepraît qu'ei yêt aidêt des dgens que forant yos mores tot per laivoû eis ne dairînt pe, des louedres, des marôdous que trovant tot çô des âtres moiyou que lo yôtre. Dains in certain temps, çoli allaît chi foue dains ci velaidge, pai tchaimps, shios ès tieuchis, que cés que vangnînt èt piaintînt ne cognéchînt pu Dière (sic) lo goût de yôs tchôs, de yôs faivattes, raives, guelleriebes⁽²⁾, poires èt panmes, chutot, que pai les raiveujons èt tchaîfeyons que cés que ne vangnînt ni ne piaintînt aivînt enco lai conscience de yos léchie, vou rébiaî. De li piaintes chu piaintes qu'embétînt lo Méire et ses ambours⁽³⁾ pu qu'en ne lo sairait dire.

Taint fesét que nos rechepectâbyes autorités, po bottaî einne fîn ai tot ci tire-ai-tchîn convoqueinnent tote lai tyeumenâtêe⁽⁴⁾ en aissembiêe. Voili que feut bon. L'aissembiêe ayaint yue èt lai quèchetion bottêe chu lo tapis, aipré avoy ôyi tos les aivis po èt contre, lo shiaivie, qu'étaît un des tos fîns èt des pus échetimês di yue, se yeuve, se motche des doigts, èt dit : — Aipré tot çô qu'an vînt de dire, y recognas aigebîn, que se lés marôdous câsant bîn di dannaïdge, la banvaid, en yô rittaint aipré pai lés prês, dains les vangnes, dains nos ouerdges et nôs boidges⁽⁵⁾ en fait quasi encô pu. Y prepose donc de nanmaî quatre hannes de crovêe, que lo potcheraint chu einne cevriere tiaind ei ferét ses tonnêes.

Niun ne trovét ran ai redire chu einne chi shière idée. Lai préposition feut votêe, aicceptêe aivô recognéchaince ai main yevêe, tot lo monde d'aiccoue. Dâ lo lendemain, les quatre potchous entreinnent en fonction.

Totefois y crais qu'à djo d'âdjedh'eu ces crovêes ne se faint pu, èt que, po de boennes réjons, lo banvaid de Bonfô vait faire ses tonnêes ai pie. An dit tot de meinme qu'an ont consavrê (sic) (pour: conservê) lai cevriere en lai majon de velle de Bonfô. Y ne l'ai pe vu; mains ei fât qu'y lo demaindô à Méire lai premiere fois qu'y lo voiraîs.

* Les notes, dont les numéros entre parenthèses se trouvent dans le texte, sont reportées tout à la fin (p. 262).

La Lettre de Bonfol

I.

Le garde champêtre en tournée.

C'est à Bonfol comme autre part qu'il y a toujours des gens qui fourrent leur nez (museau) partout où ils ne devraient pas, des ladres, des maraudeurs qui trouvent tout ce qui est aux autres meilleur que le leur. A une certaine époque, cela allait si mal dans ce village, par les champs, les vergers et les jardins que ceux qui semaient et qui plantaient ne connaissaient plus guère la saveur de leurs choux, de leurs haricots, raves, carottes, poires et pommes autrement que par les déchets et les trognons que ceux qui ne plantaient ni ne semaient avaient encore la conscience de leur laisser ou... d'oublier. De là plaintes sur plaintes qui ennuyaient le Maire et ses conseillers plus qu'on ne saurait le dire.

Tellement que nos respectables autorités, pour mettre fin à tous ces embêtements convoquèrent toute la communauté en assemblée. Voilà qui fut bon. L'assemblée étant ouverte et la question mise sur le tapis (en discussion), après que l'on eût entendu tous les avis, pour ou contre, le sacristain qui était un des tout malins et des plus estimés du lieu se lève, se mouche des doigts, et dit: «Après tout ce que l'on vient de dire, je reconnais également que si les maraudeurs font bien du dommage, le garde champêtre, en les poursuivant dans les prés, dans les champs ensemencés, dans les orges et les avoines, en fait presque davantage. Je propose donc de nommer quatre hommes de corvée qui le porteront sur un brancard lorsqu'il fera ses tournées.

Personne ne trouva rien à redire à une idée si claire. La proposition fut votée, acceptée avec reconnaissance à main levée, tout le monde (étant) d'accord. Dès le lendemain, les quatre porteurs entrèrent en fonction.

Toutefois, je crois qu'aujourd'hui, ces corvées ne se font plus et que, pour de bonnes raisons, le garde champêtre de Bonfol va faire ses tournées à pied. On dit tout de même qu'on a conservé le brancard à la maison de ville de Bonfol. Je ne l'ai pas vu, mais il faut que je le demande au Maire la première fois que je le verrai.

II.

Lo Méire en carosse.

Ai tot segnieur tot hanneur, dit-on. Ce n'ât pe aidét lo cas, témoin (que) lo banvaid que daivaît veny lo derie ét lai premiere piaice dains lai Lattre de Bonfô, taindi que lo Méire ne vînt qu'en second. Ei n'y piedrét ran po aivoy aittendu; câr ei fât aidét aivoy des édiaids po les autoritês, me diait bîn sevent mai boenne memîn.

C'était enco à temps des Prînces. An vegnait de bayïe in rempiaçant à drie qu'était moue; loqué? les rédgistres di consaye n'en diant ran. Donc, lo nové Prînce daivaît faire son entrée in tâ djo dains Porreintru, sai capitale. Tos les velaidges d'Aidjoue dai vînt feuny yos contingents d'honneur. Lo tyurie daivaît conduire en pochession les fannes, les afaints, les bânes, les boétous èt les bossiats, enfint tote lai menujaïye di yue, po recidre lai bénédiction di saint éveique, prînce di saint empire. Les hannes de moiyoue mine daivînt cheudre dôs les ouedres de l'artchie⁽⁶⁾, airmês, étyipês come po allaî en dyiere, les uns aivô des fuis, aivô des pityes, des souetats, les âtres aivô des shiotrats de Bonfô⁽⁷⁾ po dyidaî lai maîrtche. C'était in piaigi que de voue défilaî tot d'enne couleinnêe ç'te superbe airmêe. Achi, ei vos euches fayu voue tos les membres di consaye pochetês ai lai souetchie di velaidge, come eis se redressînt èt se rengordgînt ai son péssaidge.

Mains, outre çoli, lo consaye n'était pe demorê non pu les brais croujies. Ei-l-aivaît âchi pris ses propres meujures po ne pe demoraî en derie des âtres velaidges èt paroisses di paiyi; câr qu'airînt dit de yos les Tyeuves, les Daimphreux èt les Voindlincots, ces peuts djaloux, des braves bonfôs? En yô velaidge bîn faire ai voue qu'an était bîn chi aillurè que yos, vait pie ! Enne tchese embairraissaît: ei ne y'avait pe de carosse ai Bonfô, èt potchaint lo consaye aivait djudgîe ne poyait dyère dignement fidyurie â cortédge d'in prînce en charaban vou en tchie étchelê, idée que l'un vou l'âtre d'entre yos aivaît aivu en premie yue. Bref, an fesont tieuri enne carosse⁽⁸⁾ ai Porreintru po lai circonchetaince. Malheieurusement que ces chires di consaye se y'étînt pris in pô taid : voitures èt voiturattes étînt dje totes retenis dains ç'te velle. Ei ne s'y trovét pu qu'enne véye djôle feu de môde èt d'usaidge. tote souernêe, repessattêe come enne tiulatte de crevajie, qu'an aivaît rébiêe dâ ei y'avait an ne sait tiaînd, â moins cînquante ans po di chure, pai drie lai Cigangne. Fâte de grives an maindge des mielles, dit-on aivô réjon. Nos dgens de Bonfô en feseinnent de meinme: fâte de meut, aipré aivoy in pô retcheugnie, eis pregnènnent ç'te véye djôle.

II.

Le Maire en carrosse.

A tout seigneur tout honneur, dit-on. Ce n'est pas toujours le cas, témoin le garde champêtre qui devait venir le dernier et qui a la première place dans la Lettre de Bonfol, tandis que le Maire ne vient qu'en second. Il n'y perdra rien pour avoir attendu; car il faut avoir des égards pour les autorités, me disait souvent ma bonne grand'mère.

C'était encore au temps des Princes. On venait de donner un remplaçant au dernier qui était mort. Lequel? Les registres du conseil n'en disent rien. Donc, le nouveau Prince devait faire son entrée un tel jour dans Porrentruy, sa capitale. Tous les villages d'Ajoie devaient fournir leurs contingents d'honneur. Le curé devait conduire en procession les femmes, les enfants, les borgnes, les boiteux et les bossus, enfin toute la racaille du lieu, pour recevoir la bénédiction du saint évêque, prince du saint empire. Les hommes de meilleure mine devaient suivre sous les ordres du gendarme, armés, équipés comme pour aller en guerre, les uns avec des fusils, avec des piques, des gourdins, les autres avec des sifflets de Bonfol pour guider la marche. C'était un plaisir que de voir défiler tout d'une colonne cette superbe armée. Aussi, il vous aurait fallu voir tous les membres du conseil postés à la sortie du village, comme ils se redressaient et se rengorgeaient à son passage.

Mais, outre cela, le conseil n'était pas resté les bras croisés. Il avait aussi pris ses propres mesures pour ne pas être en arrière des autres villages et paroisses du pays; car qu'auraient dit d'eux les Coeuve, les Dampheux, les Vendlincourt, ces vilains jaloux, des braves Bonfol? On voulait déjà leur faire voir qu'on était bien aussi à la hauteur qu'eux, va seulement! Une chose embarrassait: il n'y avait pas de carrosse à Bonfol, et pourtant le conseil avait jugé ne pouvoir guère dignement figurer au cortège d'un prince en char-à-banc ou en char à échelles, idée que l'un ou l'autre d'entre eux avait eue en premier lieu. Bref, on ferait chercher un carrosse à Porrentruy pour la circonstance. Malheureusement que ces Messieurs du conseil s'y étaient pris un peu tard: voitures et voiturettes étaient déjà toutes retenues dans cette ville. Il ne s'y trouva qu'une vieille «cage» démodée et hors d'usage, toute verrouillée, rapiécée comme une culotte de cordonnier, qu'on avait oubliée, depuis on ne sait quand, au moins cinquante ans certainement, par derrière la Cigogne. Faute de grives, on mange des merles, dit-on avec raison. Nos gens de Bonfol en firent de même: faute de mieux, après avoir un peu maugréé, ils prirent cette vieille «cage».

Les ambours se diennent entre yos que pai pusieurs (sic) réjions, eis ne sairînt dière allaî en ç'te fête. Lai carosse était trop pe-tête po les pâre trétus; ei ne seraît dière eivu convenabye que les uns feuchînt mannês di temps que les âtres âdrînt ai pie tapaîe lai borbe. D'eiinne âtre façon, ei-l-airaît fayu aivoy tchétiun einne neuve véturé en piaice de yos devaintries de poties. Main lai poterie tchômait: les câquelons et les âtres aijements n'allînt ran di tot. Ce n'était dont pe lo môment de se bottaî en foutes cô-tandges. Po virie l'aiffaire en bîn èt yevaî tote difficultê, eis déci-deinnent que lo Méire adrait tot de pai lu dains lai carosse, mains en résavrait qu'ei-l-airaît bîn tieusaint de les echetiusaî va lo prînce, an fesaint aî vayaît qu'eis s'étînt savrês di piaigi de lai fête po faire lai diaidge di velaidge di temps que tot lo monde serait feu. Coli n'était dje pe taint mâ trovê.

Lo Méire montét donc tot de pai lu dains lai carosse, tot fie, bîn pîmpê, réfouessîe⁽⁹⁾ d'in bé neu roudge djipon⁽¹⁰⁾ d'eiinne tiulatte de bé neu gri trâsse⁽¹¹⁾, des biantches tchâsses, des bo-shies djânes d'eiinne boenne livre pajaint chu les soulaîs, reyuéjaint come l'oue. Sai belle queue⁽¹²⁾ (sic) poudrêe que yi déchendaît djainque â moitan di dôs èt son tchaipé ai trâs carres, âtrement dit tchaipé de monârque aissevéchaît son aicoutrement de gala. Einne fois en voiture, çoli allét prou bîn djainque ei feut chu lo hât de Tieuve; mains li, lo Méire qu'ôyaît lai sounerie pai tote lai velle, lo bru di caînnon et les airs de musique, impatient d'airrivaî, en meinme temps quei-l-ainmait faîre ai voue lai vidyoure de ses quaitre tchevâs en entraint dains lai velle, dit ai son pochetion: «Allons, vâlat, ce n'ât pe ci lo temps de dremy, tounnerre! Yu, yu!»

Sains se lo faîre ai dire doue fois, lo vâlat faît djâsaî sai rieme chu lo dos des quaitre tchevas, che bîn que ces-ci s'émeuyant à rittaî come vent de bige, ventre ai tiere; lo Méire riaît de bon tyue en se réladjeaient ai l'aivaince des compliments qu'ei-l-allait recidre. Mains, voili qu'étaît trop foue po lai carosse chu in tchemîn frâchement retchairdgie, ei peut enco en einne foue déchente. Patapouf, èt crac! voili que tot d'in côt lo fond de lai djôle s'effondre èt fot lo camp, de façon que mon pouere Méire se trovét bel èt bîn chu ses pies, trop tchainçou enco de poyaît se reteny des doues mains dains tchétye san de lai voiture. Mains ç'tée-ci était chi bîn lancie que lo brut qu'elle fesait, qu'airait envadgê lo bon Due de faire oyy son tounnerre, ne perméchét pe â coché d'oyy non pu les heu! heu! que raîlait note Méire à qué foueche feut de djue de tote lai vitesse de ses pies, de rittaî come in pouere diaile ai lui déchente, dains lai borbe, dains les moyets, dains lo réchâvou⁽¹³⁾ vou ei ne y'aivaît pe enco de pont aidonc, djainque ai lai pouetche de lai velle, voû l'encombement était tâ que lo coché feut bîn fochie de s'airrataî. Ei bote pie ai tiere,

Les conseillers se dirent entre eux que, pour plusieurs raisons, ils ne pouvaient guère aller à cette fête. Le carrosse était trop petit pour les prendre tous; il n'aurait guère été convenable que les uns fussent en voiture, tandis que les autres iraient «taper» dans la boue. D'un autre côté, il aurait fallu avoir chacun un nouveau vêtement à la place de leurs tabliers de potiers. Mais la poterie chômaît: les «caquelons» et les autres ustensiles n'allaient (ne se vendaient pas) du tout. Ce n'était donc pas le moment de se mettre en fortes dépenses. Pour tourner l'affaire au mieux et lever toute difficulté, ils décidèrent que le Maire irait tout seul dans le carrosse, mais en réservant qu'il aurait bien soin de les excuser auprès du Prince, en faisant valoir qu'ils s'étaient privés du plaisir d'être de la fête pour faire la garde du village pendant que tout le monde serait dehors. Cela n'était déjà pas tant mal trouvé.

Le Maire monta donc tout seul dans le carrosse, tout fier, bien nippé, paré d'une belle redingote rouge, toute neuve, d'une culotte de bure grise, de bas blancs, de boucles jaunes sur les souliers, pesant une bonne livre, brillantes comme l'or. Sa belle queue poudrée qui lui descendait jusqu'au milieu du dos et son chapeau à trois coins, autrement dit chapeau de monarque, complétaient son accoutrement de gala. Une fois en voiture, cela alla assez bien jusqu'à ce qu'il fut sur le haut de Cœuve; mais là, le Maire qui entendait la sonnerie par toute la ville, le bruit du canon et les airs de musique, impatient d'arriver, en même temps qu'il aimait à faire voir la vigueur de ses quatre chevaux en entrant dans la ville, dit au postillon: «Allons! cocher, ce n'est pas le moment de dormir, tonnerre! Hue! hue!»

Sans se le laisser dire deux fois, le valet fit claquer son fouet sur le dos des quatre coursiers, si bien que ceux-ci partirent comme le vent de bise, ventre à terre, le Maire riait de bon cœur en se réjouissant d'avance des compliments qu'il allait recevoir. Mais, voilà qui était trop fort pour le carrosse sur un chemin fraîchement réparé, et encore à une forte descente. Patapouf, et crac! voilà que tout à coup le fond de la «cage» s'effondre et f...iche le camp, de façon que mon pauvre Maire se trouva bel et bien sur ses pieds, trop heureux encore de pouvoir se retenir des deux mains de chaque côté de la voiture. Mais celle-ci était si bien lancée que le bruit qu'elle faisait lequel aurait empêché le Bon Dieu de faire entendre son tonnerre, ne permit pas au cocher d'entendre non plus les heu! heu! que hurlait notre pauvre Maire, qui fut forcé de jouer de toute la vitesse de ses pieds, de courir comme un pauvre diable à la descente, dans la boue, dans les flaques d'eau, dans le Ringoir⁽¹³⁾ où il n'y avait alors pas encore de pont, jusqu'à la porte de la ville où l'encombrement était tel

aiborde son Méire dont vôs peutes djudgie dains qué bèl état (ei-l'étaît), emborbê, étyaiboussie djainqu'à covat. — Et bîn, Monsieu lo Méire, yy dit'ei, lo tchaipé à lai main; çoli n'ât-é pe bîn allé?

— Voili, répond lo digne hanne; n'était l'honneur, y'airôs aintaint ainmê allaî ai pie.

III.

Lo Méire à Baiyaidge.

Les Princes-Evêques qu'aivînt chi longtemps gouvèrnê note paiyi aivînt dje dâ bîn des annêes fotu yote camp, aivô yos moines et yos forétries⁽¹⁴⁾. Les Français que les aivînt rempiaicîes, étînt aigebîn laivi. Ei fayaît donc d'âtre maîtres ai ci paiyi qu'ât aidét aivu pu vou moins mâ gouenê, borriâdê èt chutot bîn étréyie, çoci ei-l-en fât conveny.

Les gros di congrès de Viene, que n'euchînt saivu que faire de nos, étaint trop loin de yôs târpes, troveinnent ai prepos de faire de note paiyi lai quoue d'in ours. Eis nos chîntyennent és pâtriciens de Bierne⁽¹⁵⁾ dran pu ni drans moins que ce nôs étîns eivus bêtes d'étâles, que yos euchînt aipaitcheny. Ne nos piaingeans pe trop de lai tchôse, câr ç'ât ai çoli que nos dains d'être suisses, èt peut, tiaind an cognât bîn l'hichetoire, an se fait in honneur d'être di canton qu'êt ai tot temps lo pu méritê de lai pâtrie, car ç'ât ai lu qu'an dait à moins l'aigrôsséchement de lai Suisse de pèssè in bon tie. Enfin, léchans ces quèchtions li que ne s'aicmôdant pe di tot aivô Bonfô. Diaile, s'an allaît dire ès Bernois qu'an les ont fottus chu ç'te Lattre!

Enfin, les pâtriciens de Biere ayaint pris pôssession de ci paiyi nos enviennent des baiyis ponus gouvèrnaî èt peut po nos tondre. Lo premie, un qu'aivaît ai nom Jenner étaint in tot bon, que mérite qu'an consavraît son nom, câr c'était, po di pu chur, in très bon a-faint, èt que nos ainmaît bîn. Main cés que vegneinnent aipré lu feunnent d'aitaint pu de vilains bogres. Lo drie chutot, qu'an aipe-laît Diechebâtz feut lo perpet des perpolie. Cré diaile, tiaind nos se seuvegniant come ei mannaît lo monde! At-ce que ç'tatout-li ne fottaît pe des côts de cainne en pieinne âdiance ai cés qu'ei y sannaît que n'aivînt pe po lu prou de réchepet! C'était tot de meinme di foue que ces temps-li. Se les djuenes dgens aivînt vu ço que nos ains enco vu tot djuene que nos feuchîns aidonc, eis comprenrînt meut çô que çoli vât d'aivoy lai libretê que nos ains mîtenaint èt cobîn ç'tu qu'ât vraiment liberâl dait voiyie chu les aiffaires di paiyi.

que le cocher fut bien forcé de s'arrêter. Il met pied à terre, aborde son Maire dont vous pouvez juger l'état dans lequel il était, crotté, éclaboussé jusqu'à la nuque. — Eh bien! Monsieur le Maire, lui dit-il, le chapeau à la main, cela n'est-il pas bien allé?

— Voilà, répond le digne homme, n'était l'honneur, j'aurais autant aimé aller à pied.

III.

Le Maire au Bailliage.

Les Princes-Evêques qui avaient si longtemps gouverné notre pays, avaient décampé déjà depuis bien des années, avec leurs moines et forestiers. Les Français, qui les avaient remplacés, étaient également loin. Il fallait donc d'autres maîtres à ce pays, qui a toujours été plus ou moins mal arrangé, rudoyé et surtout bien étrillé, ceci il faut bien en convenir.

Les gros du congrès de Vienne, qui n'auraient pas su quoi faire de nous, étant trop loin de leurs taupes, jugèrent à propos de faire de notre pays la queue d'un ours. Ils nous donnèrent aux patriciens de Berne pas plus pas moins que si nous avions été des bêtes d'écurie qui leur eussent appartenu. Ne nous plaignons pas trop de la chose, car c'est à cela que nous devons d'être Suisses, et puis, quand on connaît bien l'histoire, on se fait un honneur d'être d'un canton qui a le plus mérité de la patrie, car c'est à lui que l'on doit l'agrandissement de la Suisse de passé un bon tiers, au moins. Enfin, laissons ces questions-là qui ne s'accommodent pas du tout avec Bonfol. Diable! si l'on allait dire aux Bernois qu'on les a f... sur cette Lettre!

Enfin, les patriciens de Berne ayant pris possession de ce pays nous envoyèrent des baillis pour nous gouverner et aussi pour nous tondre. Le premier, qui avait pour nom Jenner, était un tout bon qui mérite qu'on conserve son nom, car c'était pour sûr un très bon enfant et qui nous aimait bien. Mais ceux qui vinrent après lui furent d'autant plus vilains b... Le dernier, surtout, qu'on appelait Diesbach, fut le mauvais des mauvais. Cré diable! quand nous nous souvenons comme il menait le monde! Est-ce que cet atout-là ne f... pas des coups de canne en pleine audience à ceux qui lui semblaient n'avoir pas assez de respect pour lui! C'était tout de même raide que ce temps-là. Si les jeunes gens avaient vu ce que nous avons encore vu, tout jeune que nous fussions alors, ils comprendraient mieux ce que vaut d'avoir la liberté dont nous jouissons maintenant et combien celui qui est vraiment libéral doit veiller sur les affaires du pays.

Lo Diaile sait de lai djâserie que nos manne aidèt pu loin de Bonfô ; mains échetiusaïtes, tiaïnd ei nôs revînt ai l'idée de tales tchôses, ç'ât pu foue que nos de ne pe ïn pô nos léchie allaï à baidgelaï.

Nos dégîns donc que ci baiyi Diechebatz était ïn croueye dematan⁽¹⁶⁾, fottaint des côts de caïnne és dgens sains se sangnie èt sains demaïndaït permission, èt que cés que les réiisyînt n'euchînt pie ôjaït dire: Dé le vôs rende. Enfin, an finéchont pai lo faire ei vandelaï⁽¹⁷⁾, en vannaint⁽¹⁸⁾ pu que dru. Ç'ât qu'ei y'aivaït lo Schtokmar que ne badinaït pe aivô ces dgens de sai souetche de baiyis; ei yi djuét einne daince que lo fesét bogrement bîn djebeyîe èt que lo cheuyét enco ai Bierne, vou ei fayét bîn qu'ei retonnéche.

C'ât droit de ci baiyi li qu'ei s'adgeat dains l'hichetoire de nos bonfôs qu'y vô vais raïcontaï. C'étaït ai l'occâsion de son entrée ai Porreintru. Aidonc, c'était come â temps des Prînces, aivô ces baiyis; tiaïnd ei y'en vegnaït ïn nové, tos les consayes d'Aïdjoue, Méïres et ambours, daivînt revêtre yos pu belles dyipures, èt se raïcontraï tos ensoenne en lai velle po dire «beuvegnaint ci vos» ai ci nové maître.

Enfin, lo consaye de Bonfô (s'étaït)⁽¹⁹⁾ réuni doue vou tras djos d'aivaince, — y ne serôs bîn dire à djeute, — po aivisaï quée meujures ei convegnaït de pâre dains lei circonchetaince po faire lo pu d'honneur pôssibye à Grand-Baiyi. Ei y'eut tote souetche d'aivis, come çoli airrive aidèt entre dgens qu'aint tos bon sens èt écheprit. Les uns pailînt de y'y potchaï en cadeau lo pu grôs èt lo pu bé conchetave⁽²⁰⁾ tirie des drieres tieutes; les âtres trovînt aivô quéqu'aïpairaince de réjon que ci baiyi se velaït dje prou faire de cadeaux à dépend di paiyi, que c'était dje bîn aitye de y'allaï dire beuvegnaint. Taint ei y'ât que lo Méïre que n'aivaït enco ran dit, èt que s'impâtientaït, prend enfîn lai pairôle èt dit: «A ça! ce n'ât pe lo tot de dire que ci nové baiyi n'êt pe fâte de nos cadeaux: s'an veut bîn mouechenai, ei fât bîn vangnîe premierement. Velaiz-vos être chi mâ vus èt mâ gouenês paï ç'tu-ci que pai ç'tu qu'ât moue derierement? C'ât bon de gn'y ran baiyîe, Main se vôs velais qu'ei vos voiye d'ïn bon oeuyé, ne l'allaïtes pe trovaï les mains voeudes; car ai tchîn qu'épaivure en yy t'champs in oche: Y'ai dit.

Chu té disco ei ne réchetaï ran ai dire, che bîn qu'ei ne s'adjeïchaït pu que de decidaï de ço que serait lo cadeau. Ce feut enco ïn po long, main ai lai fîn, lo recevou se yeuve èt peut aipré aivoy teuchenê tras bons côts, s'être prôprement motchie de trâs doits de lai main droite, bîn échue de lai gâtche maindge de son djipon, ei diégét:

Le diable soit du bavardage qui nous mène toujours plus loin de Bonfol; mais excusez, quand il nous revient de telles choses à l'esprit, c'est plus fort que nous de ne pas nous laisser aller aux commérages.

Nous disions donc que ce bailli Diesbach était un mauvais type, f... des coups de canne aux gens sans se signer (faire le signe de la croix) et sans demander permission et que ceux qui les recevaient n'eussent pas osé dire : Dieu vous le rende ! Enfin, on finit par le faire déménager, en se démenant tant et plus. C'est qu'il y avait Stockmar qui ne badinait pas avec ces gens de sa sorte de bailli; il lui joua une danse que le fit b... gesticuler et qui le suivit encore à Berne, où il fallut bien qu'il retournât.

C'est précisément de ce bailli qu'il s'agit dans l'histoire de nos Bonfol que je vais vous raconter. C'était à l'occasion de son entrée à Porrentruy. Alors, c'était comme au temps des Princes, avec ces baillis; lorsqu'il en venait un nouveau, tous les conseils d'Ajoie, maires et conseillers, devaient se revêtir de leurs plus beaux atours et se rencontrer tous ensemble en ville, afin d'apporter leur bienvenue à ce nouveau maître.

Enfin, le conseil de Bonfol s'était réuni deux ou trois jours auparavant — je ne saurais dire au juste — pour aviser aux mesures qu'il convenait de prendre en cette circonstance, afin de faire le plus d'honneur possible au Grand-Bailli. Il y eut toutes sortes d'avis, comme cela arrive toujours entre gens qui ont tous du bon sens et de l'esprit. Les uns parlaient de lui offrir comme cadeau le plus gros et le plus beau «conchetave» choisi dans les dernières fournées; les autres trouvaient avec quelque apparence de raison que ce bailli voulait déjà se faire assez de cadeaux aux dépens du pays, que c'était déjà bien quelque chose d'aller lui souhaiter la bienvenue. Tant il y a que le Maire qui n'avait encore rien dit et qui s'impatientait, prit enfin la parole et dit : «Ah! ça, ce n'est pas le tout de dire que ce nouveau bailli n'a pas besoin de nos cadeaux: si l'on veut bien moissonner, il faut d'abord semer au mieux. Voulez-vous être si mal vus et si mal arrangés par celui-ci que par celui qui est mort dernièrement? C'est bien de ne rien lui donner. Mais si vous voulez qu'il vous voie de bon œil, n'allez pas le trouver les mains vides; car à chien qui épouvante, on jette un os. J'ai dit».

Après un tel discours, il ne resta rien à dire, si bien qu'il ne s'agit plus que de décider de quoi serait le cadeau. Ce fut encore un peu long, mais à la fin, le receveur se lève et puis, après avoir toussé trois bonnes fois, s'être proprement mouché de trois doigts de la main droite, bien essuyé de la manche gauche de son paletot, il dit :

«Nôs poyans faîre, ai petéte côtandge, ïn cadeau que/ veut faire piaîgi non seulement à Grand-Baiyi, main enco ai tos ces chires que l'aiccompaigneraint. Pai lai tchalou èt lai poussiere qu'ei faît ces temps-ci, eis velant aivoy trétus le cô chi étraît, chi sat que ran ne yôs porrait meut cheméquai⁽²¹⁾ èt conveny que de trovaî tote prate einne boenne boisson réfrâtchéchaînne. Po çoli, y ne cognâs ran de tà qu'ïn bon véchelat de baittance⁽²²⁾. Eis te vôs velant lappaî⁽²³⁾ çoli qu'eis s'en velant enco long-temps latchîe les meinmeyons.»

«C'ât einne boenne idée, dit lo Méire, èt peut, outre de pu, cés que faint de lai baittance faint di beurre, aint dont bêtes en l'étâle èt foin chu lo solie èt le tchéfâ⁽²⁴⁾. Tiaind tchétyun de nos preusenterét (sic) ïn bon potat de baittance à baiyi ei veut dje bîn se dire que le consaye de Bonfô n'ât pe compôsê dc craimpets⁽²⁵⁾, main bîn des moiyoux coyats».

«Braivo, Braivo! diennent tos les âtre; tchétiun s'en allét ai l'hôtâ recommaindai lai baittance. Voili que feut bon».

A djo veni, mon consaye airrive à baiyaidge. En entraint, lo Méire, qu'aivaît dje bîn raiccodgês ses hannes, yô dit enco:

«Cheutes-me tos, èt ravoetietes bîn come y ferais, èt faîtes bîn come moi».

«Entendu, diennent les âtres».

Voici donc qu'ïn hussie revéti d'ïn lairdge mainté moitié roudge moitié noi, aivô in hât tchaipé de monârque chu lai maiyeutche, qu'aivaît quasi ïn air d'aimboêye, œuvre lai pouetche de lai sâle d'honneur, aipeule Messieurs lo Méire èt di consaye de Bonfô. «Présent», diégeant cés-ci, lo tchaipé d'eiinne main èt lo potat de lai droite. Sains se faire ai dire doues fois d'entraî, mon Méire s'aivaince tot fie; main sait qu'ei se preussétche ïn po trop, vou qu'ei vegniétche ïn pô traibi ai lai vue de tos ces chires que lo ravoétînt, ei s'aiccortche che bîn lo bout di pie à raigat de lai pouetche que, patapouf ! ei se fot lo meuté pai tiere, èt son potat voule és tchaimbes di baiyi, l'étyissaint de baittance djainqu'enson lai tyulatte. Fidèles ai lai consigne, les âtres que pregnînt lai cabriôle di Méire come einne souetche de reverence, se bôrtyulant trétus les uns pai chu les âtres, innondaint lo parquet de yôte baittance. C'étaît, ma foi, ïn piaigi que de voue ç'taiffaire, djemais che bé laidyet de baittance ne s'était vu dains ïn poiye ; djemais chires èt baiyis euchînt aivu ïn tâ bain de pies.

Çoli s'était pèssê pu vite qu'an ne lo peut recontaî, vos lo comprentes tot chu bîn.

«Hé! tyu sont ces fôs? s'écrie lo Grand-Baiyi d'eiinne voix de tounnerre qu'airait faît ai bôlaî les tieles d'ïn toit. Tyu sont ces ainimas? Fotes-me-les feu de ci bîn vite! Gendarmes, mannaîtes-me-les â creton, en aittandaint qu'an yo faise yote compte».

«Nous pouvons faire, avec une petite dépense, un cadeau qui veut faire plaisir non seulement au bailli, mais encore à tous ces Messieurs qui l'accompagnent. Par la chaleur et la poussière qu'il fait ces temps-ci, ils auront tous le gosier si altéré, si sec, que rien ne pourrait mieux leur aller et convenir que de trouver toute prête une bonne boisson rafraîchissante. Pour cela, je ne connais rien de tel qu'un bon tonnelet de petit lait. Ils te veulent vous laper cela qu'ils s'en lècheront encore longtemps les babines».

«C'est une bonne idée, dit le Maire, et puis, outre cela, ceux qui font du petit lait font du beurre, ont donc des bêtes à l'écurie et du foin sur l'aire et sur le gerbier. Quand chacun de nous présentera un bon pot de petit lait au bailli, il veut déjà bien se dire que le conseil de Bonfol n'est pas composé de vagabonds, mais bien des meilleurs lurons».

«Bravo, bravo!» dirent tous les autres; chacun s'en alla à la maison recommander le petit lait. Voilà qui fut bon.

Le jour venu, mon conseil arrive au bailliage. En entrant, le Maire, qui avait déjà bien instruit ses hommes, leur dit encore:

«Suivez-moi tous et regardez bien comme je ferai, et faites bien comme moi».

«Entendu, dirent les autres».

Voici donc qu'un huissier, revêtu d'un large manteau moitié rouge, moitié noir, avec un haut chapeau de monarque sur le museau qui avait presque l'air d'un épouvantail, ouvre la porte de la salle d'honneur, appelle Messieurs le Maire et du conseil de Bonfol. «Présent», dirent ceux-ci, le chapeau d'une main et le pot de la droite. Sans se le laisser dire deux fois d'entrer, mon Maire s'avance tout fier, mais, soit qu'il se pressât un peu trop ou qu'il fût un peu intimidé à la vue de tous ces Messieurs qui le regardaient, il s'accroche si bien le pied au seuil de la porte que, patapouf ! il se f... le museau par terre, et son pot vole dans les jambes du bailli, l'éclaboussant de petit lait jusqu'en haut de ses chausses. Fidèles à la consigne, les autres qui prirent la cabriolet du Maire pour une sorte de révérence, se bousculent tous les uns par-dessus les autres, inondant le parquet de leur petit lait. C'était, ma foi un plaisir que de voir cette affaire, jamais plus belle mare de petit lait ne s'était vue dans une chambre; jamais seigneurs n'eurent un tel bain de pied.

Cela s'était passé plus vite qu'on ne peut le raconter, vous le comprenez certainement bien.

«Hé ! qui sont ces fous ? s'écrie le Grand Bailli, d'une voix de tonnerre qui aurait fait rouler les tuiles d'un toit. Qui sont ces animaux ? F... les hors d'ici bien vite ! Gendarmes, menez-les-moi au violon, en attendant qu'on leur fasse leur compte».

«C'ât, Monseigneur, lo consaye de Bonfô, dit à baiyi lo pére Elsaïsser, qu'était secrétaire ballivâ».

«Coment, lo consaye de Bonfô? reprend lo baiyi en fureur. Ei fât lo déchetituaî èt en nommaî in âtre de cheute».

«Hélas ! Monseigneur, vôs n'y diaingnerîns dière: ces hannes-ci sont les moiyoues têtes di yue».

Voili coment lo consaye de Bonfô fesét haneur ai sai commune dains ç'te belle occâsion. Lo Pi, Due aiye son âme⁽²⁶⁾, était li; ç'ât lu que nos l'êt recontaî. Ce n'étaît pe in mantou(*)

IV.

Lo Méire aibrouvaint les Nouches⁽²⁷⁾.

Se y'étoz taint sait pô poète, y'aïcmencerôz gravement ç'thichtoire en ces tiermes ai pô prés:

A temps voû les fannes coquant les biossons⁽²⁸⁾ (sic).

Et voû les renaids vaint tchaïffaî les biassons...⁽³⁹⁾.

tot çoli po dire que tiaïnd ço que nos vains dire se péssét, au étaît ai lai séjon d'herbâ.

C'ât tot de meinme des drôles de coues, ces poètes, tiaïnd an yi pense, come eis saint bîn aïssouetchy yôs mots. Aivô des rans, eis sont dains lo cas de vôs totchy lo tyure ai vôs faire ai puerâi de boenne foi, èt peu in pô aïprés, tot d'in cô, de vôs faire ai crevaî de rire. Ç'ât tot pairie: ç'ât quasi tos des dgens que n'aint pe de djet, qu'aint l'air d'être in pô timbrê, ainonçaints, quoi ! Tiaïnd an les voit allaî pai les tchemîns, lo naiz yevêe d'va les nues, an tiuderait qu'eis demaindant aidét des inchepirations à cie, main allaites, vos repésserais ! Eis ne pensant di tot à Bon Due ni ai ses saints; lai pu paît di temps eis n'indgeniant que de lai breuyerie. Y n'en ais cognu que dous que feuchînt in pô saidges: ç'â po lo tot premie ç'tu qu'êt fait lai tchainson qu'aïcmence pai ces mots:

*Nos aivîns einne noire tchievre,
L'ât biantche mitenaint...*

(*) Lo Pi était in bon petét véyat de lai Barotche d'Aïdjoue, de Freudgiecot, brave hane s'ei y en feut, qu'était aidét djôviâle, louenou, qu'aïvaît aidét de bons mots, piens d'écheprit ai tote occâsion. C'était lo type vrai des véyes aïdjolats. Mitenaint, les djeuenes ne faint pu dière d'écheprit; eis ne cogniéchant pu que ç'tu de lai gote, di sirop de panmattes. (Note d'A. Biérix).

«C'est, Monseigneur, le conseil de Bonfol, dit au bailli le père Elsaesser, qui était secrétaire baillival».

«Comment, le conseil de Bonfol? reprend le bailli en fureur. Il faut le destituer et en nommer un autre tout de suite».

«Hélas! Monseigneur, vous n'y gagneriez guère: ces hommes-ci sont les meilleures têtes de l'endroit».

Voilà comment le conseil de Bonfol fit honneur à sa commune, dans cette belle occasion. Le Pi, que Dieu ait son âme, était là; c'est lui qui nous l'a racontée. Ce n'était pas un menteur(*).

IV.

Le Maire abreuvant les noix.

Si j'étais tant soit peu poète, je commencerais gravement cette histoire en ces termes, à peu près:

Au temps où les femmes «croquent» les blessons

Et où les renards vont manger le meilleur des poires sauvages,

tout cela pour dire que quand ce que nous allons raconter se passait, on était dans la saison d'automne.

Ce sont tout de même de drôles de corps, ces poètes quand on y pense, comme ils savent bien assortir leurs mots. Avec des riens, ils sont dans le cas de vous toucher le cœur à vous faire pleurer de bonne foi, et puis, un peu après, tout à coup, de vous faire cr... de rire. C'est égal: ce sont presque tous des gens qui n'ont pas de façon, qui ont l'air d'être un peu timbrés, simples d'esprit, des innocents, quoi! Quand on les voit aller par les chemins, le nez en l'air, levé vers les nues, on croirait toujours qu'ils demandent des inspirations au ciel, mais allez, vous repasserez! Ils ne pensent ni au Bon Dieu, ni à ses saints; la plupart du temps, il n'inventent que des bêtises. Je n'en ai connu que deux qui fussent un peu sages: c'est, pour le tout premier, celui qui a fait la chanson qui commence par ces mots:

*Nous avions une noire chèvre,
L'est blanche maintenant...*

(*) Le Pi était un bon petit vieux de la Baroche d'Ajoie, de Fregiécourt, brave homme s'il en fut, qui était toujours jovial, farceur, qui avait toujours de bons mots pleins d'esprit en toute occasion. C'était le type vrai des vieux Ajoulots. Maintenant, les jeunes ne font plus guère d'esprit, ils ne connaissent plus que celui de la goutte, du sirop de pommes de terre. (Note d'A. Biéatrix) A ce sujet, voir la note ⁽⁴⁶⁾ ci-après.

Mains y vôs lai tchainerais pu taid, se vôs velais. L'âtre poète saidge qu'y vôs diôs, ç'ât ç'tu qu'êt fait ç'te tchainson chu c't'air : Mon père m'êt mairiai ai ïn bossu... Main ! qu'ât-ce ai dire que tot çoci ? Ei ne y'êt pie pe enco ïn mot de ço qu'y vos velôs recontai chu Bonfô, car li, ai cô chure, ai ne yêt dran pu de poètes que de bairbe dains lai main d'ïn shiuttie. Y vois bïn que nos vgnians véye: y me pie.

Enfin, nôs y sons. A temps vou çoci se pesse ei ne y'avait enco ne nouchie, ne nouches ai Bonfô. Djemaïs an ne y'avait ran vu de pâraye, èt come les dgens di yue aivïnt trétus prou ai faire tchie yos, que d'âtres san, eis ne poyïnt bottaï les pies feu de dechu yôte ruaidge sains s'ôyy criait les mäs: «bat, bat, barebat», èt âtres peuts mots pârayes, eis ne s'hézaïdgïnt que trop raïrement ai dépessaï yôs bouenes po saivoy çô que se péssaït, vou qu'égzichetaït âtre paït.

Voili donc qu'ïn bé djo per entre les âtres, lo banvaid fesait sai tonnêe di ruaidge. Ei trove ai lai rive di bôs, que baiyait droit chu lo gros-l'étaïng, einne nouchie qu'était enco tot voedge: «Hé ! se dit-ei dïnche, quée souetche de panme vou de belouetche âte ci ? Y n'en ais enco grale lai mais⁽³⁰⁾ dïnche vu». Ei ravoète enco pai tiere, tyied âtot de lu, èt peut l'idée yi traivache enfin lai tête que les panmes vegnïnt chu les aïbres; ei yeuve donc lo naiz, ravoète en aimont èt voit qu'ei-l-ât à pie d'ïn bél aïbre és lairdges feuyes, qu'était tot tchairdgie träs pai träs, meinme pai quaitre, djainqu'ai cintye des meinmes panmes. Ei-l'était quasi prât de criaï miraïshye !

«Qué diaïle d'aïbre âte ci, finéchét-ei pai se dire ? mains, tïns qu'y seus enco fô ! poidé ce dait être ïn panmie dgeinti, car ses feuyes sont bogrement pu lairdges, pu londges èt pu voedges que cés des shiôs».

Chu ç'te raimoiyainne⁽³¹⁾ idée, mon hanne ritte à velaidge, droit tchie lo Méire:

«Monsieu lo Méire», crie-t-ei en airrivaint tot essoueshiê.

«Hô ? répond ç-tu-ci qu'était djeuchetement en train de pouyie sai fanne, lai Térése; qu'ât-ce qu'ei y'êt, Louerent ?»

«Ai Dé, poidé ! ei y'êt que nôs souns tos des chires, à moins que nôs en velans bïntôt être ; câr y vïnt de trovaï einne souetche d'aïbre, ïn panmie dgeinti, tot tchairdgie ai s'échenaï de panmes come an n'en ont pe enco vu â monde».

«Di diaïle ! dit lo Méire; voyons voue çoli».

Lo banvaid yi môtré lai panme: lo Méire, lai Mërâsse, chutôt en sai qualité de féye de lai mère Eve, ravoétant lai panme, lai virant èt lai revirant dains yôs mains, sains totefois en saivoy pu aïprét que devaint.

Mais je vous la chanterai plus tard, si vous voulez. L'autre poète dont je vous parlais, c'est celui qui a fait la chanson sur cet air: «Mon père m'a mariée à un bossu». Mais ! qu'est-ce à dire que tout ceci ? Il n'y a pas encore un mot de ce que je voulais raconter sur Bonfol, car là, à coup sûr, il n'y a pas plus de poètes que de barbe dans la main d'un cloutier... Je vois bien que nous devenons vieux : je me perds.

Enfin, nous y sommes. Au temps où ceci se passe, il n'y avait pas encore de noyer ni de noix à Bonfol. Jamais on n'y avait rien vu de pareil, et comme les gens du lieu avaient tous assez à faire chez eux, que, d'autre part, ils ne pouvaient pas mettre les pieds hors de leur ruage sans entendre crier les mots : «Bat, (Crapaud!) Bat, Barebat», et autres vilains propos pareils, ils ne se hasardaient que trop rarement à dépasser leurs bornes pour savoir ce qui se passait ou qui existait hors de chez eux.

Voilà donc qu'un jour parmi les autres, le garde-champêtre faisait sa tournée du ruage. Il trouve à la lisière de la forêt qui longeait précisément le grand étang, une noix qui était encore toute verte. «Hé ! se dit-il comme cela, quelle sorte de pomme ou de prune est-ce donc ? Je n'en ai, de ma vie, encore jamais vu de pareille». Il regarde encore à terre, cherche autour de lui et puis l'idée lui traverse enfin la tête que les pommes viennent sur les arbres ; il lève donc le nez, regarde en haut et voit qu'il est au pied d'un bel arbre aux larges feuilles, qui était tout chargé, trois par trois, même par quatre, jusqu'à cinq, des mêmes pommes. Il était sur le point de crier au miracle !

«Quel diable d'arbre est-ce donc ? finit-il par se dire. Mais, tiens, que je suis encore fou ! Pardieu, ce doit être un pommier greffé, car ses feuilles sont b... plus larges, plus longues et plus vertes que celles des vergers».

Sur cette lumineuse idée, mon homme court au village, directement chez le Maire.

«Monsieur le Maire, crie-t-il en arrivant tout essoufflé».

«Ho ! répond celui-ci, qui était justement en train de pouiller sa femme, la Thérèse. Qu'y a-t-il, Laurent?»

«Pardieu, il y a que nous sommes tous des gens riches, à moins que nous n'en devenions bientôt, car je viens de trouver une sorte d'arbre, un pommier greffé tout chargé, à se fendre, de pommes comme on n'en a pas encore vu au monde».

«Du diable ! dit le Maire, voyons donc cela».

Le garde-champêtre lui montra la pomme : le Maire, la Mairesse surtout, en sa qualité de fille de la mère Eve, regardèrent la pomme, la tournant, la retournant dans leurs mains, sans toutefois en savoir plus après qu'avant.

«Ç'ât tot de meinme vrai, dit lo Méire; elle ât bîn voedge, main elle shière bon. Dis donc, Louerent, vou àt-ce qu'ei-l-ât ci panmie?»

«Crredie! venis aivô moi qu'y vôs yi mannôs».

Voili mon Méire èt mon banvaid que s'en vaint djainqu'à prétendu panmie. Tiaind lo Méire eut prou ravoétie lai tchose, se reviraint deva lo banvaid:

«Yèt ô, t'és rejon, Louerent, yi dit-ei; ç'ât in panmie dgeinti... vou âtre tchôse, crais bîn... Ei ne lo fât pe à moins rensengnê ai gniun djainque les panmes seraint maivures.»

Çoli feut bon.

Main ce ne feut pe lo tot: tiand reveni ai l'hôtâ, lai MÉRASSE trôbîn pu courieuse que son hanne, velaît saivoy qué goût aivaît lai panme. Çoci était enco einne imitation de lai pu véye de nos mères; main elle ne daivaît heureusement pe côtai chi tchie és aiprésvegnaints. Mai boenne MÉRASSE prend donc lai voedge nouche, moue dedain ai belles dents:

«O voleur de banvaid ! crie-t-éye, en fesaint pu de grimaices en cintye minutes qu'in véye seindge n'euche saivu en faire d'eiinne heure; voleur de banvaid, répète-t-éye, tot en rétieupaint sai gâtchie: tai panme serait tot ai point boenne po empouegenâ lo diaîle! Vais te faire fotre aivô tai peute trove, èt ne rebote pu les pies tchie nos aivô pâraye breuyerie».

Lo Méire et lo banvaid s'étaient ai yote tot, convaintyus que lai panme n'aivaît pe in goût bîn revegnaint, convergeinnent qu'an lécherait dinche péssai lai tchôse sains pu en pailâ ai gniun.

Çoli était donc dinche demorê djainque tiaind s'en vegniêt l'herbâ, qu'an allont mairtyai les gaubes⁽³²⁾. En péssaint dô note aibre, sains yi faire pu aittention, lo Méire frâte chu quéque tchôse de du, qu'ei-l-ôyét creuchi dô son pie. Ei se béché po voue ço que ç'ât, voit lo dieuné de lai nouche bé bian dains sai croeutsche, lo prend, l'essaiye di bout des dents aivô précâtion èt finât pai lo trouaî bîn bon.

«Tounerre, se dit-ei depairlu, en lu-meinme, çoci ç'ât einne panme que n'ât pe panme ! Ç'ât poidé bîn moiyou enco. Hé ! Hé ! banvaid, ei n'y ét science que de fô, an n'ont pe toue de lo dire: nôs n'aivîns pe moju prou fond, en l'essaiyaint lai première fois».

En se dégeaint çoli, ei yeuve lai tête èt voit que les prétendues panmes étînt veni djânes pai taitches, èt peut noires âtre pait, èt qu'eiles se fendurînt.

«Bon, se reedit-ei enco: lai séjon ât chi satche que ces poueres panmes se dyaîtant ai foueche d'aivoy soi; ei veut fayey faire aîtye po yi remédiaî».

Come c'était in brave hanne, dâ que c'était in Méire, ne vaint pe prôfitaî po lu à dépend de lai commûne, enfin, tchôse

«C'est tout de même vrai, dit le Maire, elle est bien verte, mais elle fleure bon. Dis donc, Laurent, où est-il ce pommier?

«Cré Dié! venez avec moi que je vous y conduise».

Voilà mon Maire et mon garde champêtre qui s'en vont jusqu'au prétendu pommier. Quand le Maire eut assez regardé la chose, se retournant vers le garde champêtre:

«Diantre oui! tu as raison, pardieu! Laurent, lui dit-il, c'est un pommier greffé... ou bien autre chose, je crois bien... Il ne faut au moins pas l'indiquer à personne jusqu'à ce que les pommes soient mûres».

Cela fut bon. Mais ce ne fut pas le tout: Quand ils furent revenus à la maison, la Mairesse, bien plus curieuse que son homme, voulut savoir quelle saveur avait la pomme. Ceci était une imitation de la plus vieille de nos mères; mais elle ne devait heureusement pas coûter si cher aux après-venants. Ma bonne Mairesse prend donc la verte noix, mord dedans à belles dents.

«O voleur de garde champêtre! crie-t-elle, en faisant plus de grimaces en cinq minutes qu'un vieux singe n'en eût pu faire en une heure; voleur de garde-champêtre! répète-t-elle en crachant sa bouchée: ta pomme serait tout à point bonne pour empoisonner le diable! Va te faire f... avec ta vilaine trouvaille et ne remets plus les pieds chez nous avec pareille saleté».

Le Maire et le garde-champêtre s'étant, à leur tour, convaincus que la pomme n'avait pas une saveur bien agréable, convinrent qu'on laisserait passer la chose sans plus en parler à personne.

Cela était donc demeuré ainsi jusqu'à l'arrivée de l'automne, qu'on alla marquer les gaubes. En passant sous notre arbre, sans y faire attention, le Maire marcha sur quelque chose de dur, qu'il entendit craquer sous son pied. Il se baisse pour voir ce que c'est, voit le noyau de la noix bien blanc dans sa coquille, le prend; l'essaye du bout des dents avec précaution et finit par le trouver bien bon..

«Tonnerre, se dit-il en lui-même, ceci c'est une pomme qui n'est pas une pomme ! C'est, pardieu, bien meilleur encore. Hé ! Hé! garde-champêtre, il n'y a science que de fou, on n'a pas tort de le dire: nous n'avions pas mordu assez profondément en l'essayant la première fois».

En se disant cela, il lève la tête et voit que les prétendues pommes étaient devenues jaunes par taches et puis noires ailleurs, et qu'elles se fendillaient.

«Bon, se reedit-il encore: la saison est si sèche que ces pauvres pommes se gâtent à force d'avoir soif ; il va falloir faire quelque chose pour y remédier».

Comme c'était un brave homme quand même c'était un Maire, ne voulant par profiter aux dépens de la commune, enfin,

raire, c'était in Méire qu'aivaît de lai conscience, lo meinme soi eit raiméce son consaye, âquél ei fait rapport chu l'aiffaire que nôs occupe. Einne délibération s'en cheuyét d'aipré laiquéle tote lai commûne feut invitêe ai se rendre lo lendemain l'maitin ai lai rive di gros-l'étaing. Çoli feut bon : gniun ne manqét ai l'aipeul.

«Bogre! dit lo banvaid, tiaind tot lo monde feut dô l'aïbre; ravoéties voue, aidjoute-t-ei en môtraint les nouches chu l'aïbre, ravoéties voue, come eiles aint soi, come eiles oeuvrant lai gouerdge!»

Enfin tot lo monde étaint bîn convointiyu de ç'te vérité, an botont en délibération lo moyen de réfrâtchy ces poueres panmes fenduries. Lo pu malin de lai rotte baiyét l'aivi que potchaî ai boire ai trétus les einnes aipré les âtres ce seraît trop londge bésaingne, main que come l'aïbre n'était pe enco trop foue po être piaiyie, ei n'y aivaît qu'ai se bottaî en meujure de lo corbaî djainqu'ai piondgerait dains l'étaing. De ç'te façon, totes les panmes allint être réfrâtchis ai lai fois.

«Ç'ât bîn dit, observe lo Méire, main qué moyen pâre po lo piaiyie djainqu'ai l'âve?»

«Poidé! dit l'âtre, ç'ât bél aïgie; n'iét qu'ai montaî un de lai rotte djainqu'à capiron; ei se yi pendrét bîn des doues mains, èt peut les âtres se pendraint en ses pies djainque ei y'en airét prou po piondjie.»

Bon, aiprouvê.

Pai hanneur, lo Méire de montaî lo premie, se pend des doues mains â capiron; l'un des principâs di consaye lo cheut, èt se pend ai ses pies; in âtre en fait aitaînt és pies de ç'tu-ci, insi de cheute. Taind qu'ei ne y'en eut qu'un vou dous, lo Méire tagnét bon; main tiaind vegniét lo quaitrieme, come çoli deveгнаît in pô pajaint, ei yô crie:

«Tenis vos bon! y veus étieupaî dains mes mains!»

Y vôs léche ai djudgie quée déguéyade ei y eut dains l'étaing. Les petéts bats que demorint pai li, eunnent einne fiere pavou de ç'te visite in pô brusque que yô fesint les gros.

V.

Lo Tyurie de Bonfô en pairaidis.

In mécréant que ne craît n'ai diaile n'ai ran me diaît, l'âtre jdo, que les prétes aivint dje taint de fois vendu lo pairaidis qu'ei

chose rare, c'était un Maire qui avait de la conscience, le même soir, il rassembla son conseil auquel il fit rapport sur l'affaire qui nous occupe. Une délibération s'ensuivit d'après laquelle toute la commune fut invitée à se rendre le lendemain au matin sur la rive du grand étang. Ce fut bon: personne ne manqua à l'appel.

«B..., dit le garde champêtre, lorsque tout le monde fut sous l'arbre; regardez «voir», ajoute-t-il en montrant les noix sur l'arbre, regardez «voir» comme elles ont soif, comme elles ouvrent la bouche!

Enfin, tout le monde étant bien convaincu de cette vérité, on mit en délibération le moyen de rafraîchir ces pauvres pommes fendillées. Le plus malin de la bande donna l'avis que porter à boire à toutes les unes après les autres, ce serait trop longue besogne, mais que comme l'arbre n'était pas encore trop fort pour être plié, il n'y avait qu'à se mettre en mesure de le courber jusqu'à ce qu'il plongeât dans l'étang. De cette façon, toutes les pommes allaient être rafraîchies à la fois.

«C'est bien dit, observe le Maire, mais quel moyen employer pour le plier jusqu'à l'eau?»

«Pardieu! dit l'autre, c'est bien facile: il n'y a qu'à monter, un de la bande, jusqu'au sommet; il se pendra bien alors des deux mains, et puis, les autres se pendront à ses pieds jusqu'à ce qu'il y en aura assez pour plonger.»

Bon, approuvé.

Par honneur, le Maire doit monter le premier, il se pend des deux mains au sommet, l'un des principaux du conseil le suit, et se pend à ses pieds; un autre en fait autant aux pieds de celui-ci, ainsi de suite. Tant qu'il n'y en eut qu'un ou deux, le Maire tint bon, mais quand vint le quatrième, comme cela devenait un peu pesant, il leur crie:

«Tenez-vous bon! je veux cracher dans mes mains!»

Je vous laisse juger quelle dégringolade il y eut dans l'étang! Les petits crapauds qui demeuraient par là eurent une fière peur de cette visite un peu brusque que leur faisaient les gros.

V.

Le curé de Bonfol en Paradis.

Un mécréant qui ne croit ni à diable ni à rien me disait l'autre jour que les prêtres avaient déjà tant de fois vendu le paradis qu'il se tenait pour bien certain que pas un parmi eux tous ne voulait plus y trouver de la place. Encore que cela avait

se tegnaît bîn chur que pe yun de tos yos ne yi velaît pu trovaî de piaice. Enco que çoli aivait l'air de lo rédjoyy en aidjoutaint : «Ma foi taint meut: eis nos embétant dje à diaile prou paichi dedô» Et y'airos bîn fait ai voue qu'ei se trompaît se y'aivos cognu aidonc l'hichetoire qu'y vais vos raicontaî.

Ei y aivaît ai Bonfô, dains ci temps-li, in tyurie qu'était hanne très futê, malin come in seindge : ei-l-étaît de Voendelincot. Lo môtie de Bonfô n'aivaît enco aidonc qu'in sîmpye sieutcheton, èt mon tyurie aivaît tchâssie l'idée qu'ei fayaît qu'ei yi voyéche einne belle tot, pu grosse èt pu hâte que cées de tos les velaidges di vègenât, dà Tyoeuve djainq'ai Levoncot.

Ei paile de son projet à Méire, à consaye que se môtrennent d'ai premie, tos bîn dicheposès djainque tiaind lo recevou eut demaindê cobîn çoli velaît côtaî, èt peut tyu velaît paiyiê. Ma foi, tiaind eis-l-ôyeinnent lai réponse ai ces doues quèchetions, vâis-te promenaî avo (*sic*) tai tot: elle nôs rûnnerait di cô. Ce n'ât tot de meinme pe dînche qu'eis dieinnent à tyurie; non, eis l'étînt trop bîn eyeuvês dains lo rechepèt de l'église po yi dînche djâsaî, main en vrais paiyesains qu'eis-l-étînt — eis sont tot paitchot les meinmes tiaind ei s'adjeat de faire âtrement qu'aivînt fait yôs réres popons, chutot tiaind ei fât encô de l'airdgent à bout, — eis se contenteinnent de se léchie prayie, plôgai, de ne pe se môtraî trop éloignies de l'aivis di tyurie; enfin de louvoiye, come an dit, sains se compromâtre.

Lo tyurie que voiyaît que ran n'aivainçaît, mâgrè qu'ei-l-euche pris ses dgens de totes les façons, pai lo piaigi, qu'eis-l-airînt de voue lai belle fidiyure de yôte môtie aivô einne tot, èt d'oyy lai belle sounerie qu'elle porraît suppotchaî; pai l'honneur qu'eis y'airaît po yos de faire ai bisquaî cés des âtres velaidges, dont les môties n'airînt pu que l'air de tchaipelles à lon di yôte; pai lai pietêe, an yos diaint qu'hannoraî Due, en embelléchaint sai mâjon, était lo pu chur moyen de yi piaire, lo tyurie, dis-ye (*sic*), cognéchaint bîn son monde, mîtenaint, se yi pregniét d'eiinne âtre façon que ne poyaît manquaît de réussy, selon lu. Ei les aivaît tâtenis pai lo bon sens, pai l'ordyeut, l'honneur èt lai pietêe en vain, ei-l-allaît, ci cô, les pare pai lai bétige : c'étaît po di chure lai boenne shiêe.

Voili donc qu'in bé duemoenne lo maitîn, per enmé sai mâsse, ei monte chu lai tchayiere èt yô fait lo disco ci aiprét:

«Mes chers paroisissens. Çât aidét lo devoi d'in bon bardgie d'aivetchy ses berbis èt motons des dondgies que les menaîcant. Moi, vôte tyurie èt bardgie, y'en dais bîn faire aitaînt. Et bîn y dais vôs aivetchy qu'in dondgie des pu trichetes vôs menaice, èt que vote velaidge ât bîn prêt d'être englouti.. »

Ci devaint, lo tyurie se motchét, po aivoy lo temps de djudgie

l'air de le réjouir en ajoutant : « Ma foi, tant mieux : ils nous embêtent au diable assez ici-bas ». Je lui aurais bien fait voir qu'il se trompait si j'avais connu alors l'histoire que je vais vous raconter.

Il y avait à Bonfol, dans ce temps-là, un curé qui était homme très futé, malin comme un singe : il était de Vendelincourt. L'église de Bonfol n'avait encore alors qu'un simple clocheton, et mon curé avait « chaussé » l'idée qu'il fallait qu'il y eût une belle tour plus grande et plus haute que celles de tous les villages du voisinage, de Cœuve jusqu'à Levoncourt.

Il parle de son projet au Maire, au conseil qui se montrent du premier coup tous bien disposés, jusqu'à ce que le receveur eût demandé combien cela voulait coûter et puis qui voulait payer. Ma foi, quand ils entendirent la réponse à ces deux questions, va te promener avec ta tour : elle nous ruinerait du coup. Ce n'est tout de même pas ainsi qu'ils dirent au curé ; non, ils étaient trop bien élevés dans le respect de l'église pour lui causer ainsi, mais en vrais paysans qu'ils étaient : ils sont partout les mêmes quand il s'agit de faire autrement qu'ont fait leurs arrière-grands-pères, surtout quand il faut de l'argent au bout, — ils se contentèrent de se laisser prier, implorer, de ne pas se montrer trop éloignés de l'avis du curé ; enfin de louvoyer, comme on dit, sans se compromettre.

Le curé qui voyait que rien n'avancait, malgré qu'il eût pris ses gens de toutes les façons, par le plaisir qu'ils auraient de voir la figure de leur église avec une tour, et d'entendre la belle sonnerie qu'elle pourrait supporter ; par l'honneur qu'il y aurait pour eux de faire bisquer ceux des autres villages dont les églises n'auraient plus que l'air de chapelles à côté de la leur ; par la piété, en leur disant qu'honorer Dieu, en embellissant sa maison, était le plus sûr moyen de lui plaire, le curé, dis-je, connaissant bien son monde maintenant, s'y prit d'une autre façon qui ne pouvait manquer de réussir, selon lui. Il avait essayé par le bon sens, par l'orgueil, par l'honneur et la piété en vain ; il allait, cette fois, les prendre par la bêtise : c'était bien certainement la bonne clé.

Voilà donc qu'un beau dimanche (le) matin, vers le milieu de sa messe, il monte sur la chaire et leur fait le discours ci-après :

« Mes chers paroissiens. C'est toujours le devoir d'un bon berger d'avertir ses brebis et moutons des dangers qui les menacent. Moi, votre curé et berger, je dois bien en faire autant. Et bien, je dois vous avertir qu'un danger des plus tristes vous menace et que votre village est bien près d'être englouti... »

Ici, le curé se moucha, pour avoir le temps de juger de l'ef-

de l'effet de ses pairôles chu son auditoire. Ei-l'eut yue d'être content, car hannes èt fannes grulînt dje. Ei repregniét:

«Ç'ât en vertu d'eiinne révélation di cie meinme que m'ât ai-vu faîte lai noeu pèssée, qu'y vos paille mîtenaint Y'êtôs ai soit (*sic*) aidgenonyie devaint mon priedue, prayaint mon bréviaire, tiaind tot d'în cõt y me sens enyeuvê, transpotchê dains les airs bîn hât, bîn hât, taint qu'y me trovés déposê devaint l'heut di pairaidis, qu'ât tot doue, encadrê d'airdgent massif, tot bîn ciselê èt gravê. Ne saitchaint ran faire de meut, y caque en lai pouetche. Voili qu'în bé veyat, ai lai mine bîn revegnainne èt douce, oeuvre lai pouetche, èt me dit tot en me voiyaint: «Hé bondjo! y seus Saint Piere. Toi, y te cognas: t'és lo tyurie de Bonfô. Toi, t'és in bon èt brave tyurie, main tes paroissiens d'aitaint moins. Coment, ces drôles-li, que se sont baîti eiinne mâjon de velle que ressanne ai in palais, eiinne mâjon d'école qu'ât quasi dînche, in coue de diaidge qu'en dirait eiinne caserne, que trovant taint d'airdgent po de tâles mâjons, èt que n'aint piepe lo coraidge de baiyie in soueron po lai mâjon di Bon Due; aittends, aittends pie in pô, nos les velans dje bîn airrandgîe! Saint Piere, en diaint çoli, aivaît in air de colére che terribye que y en rédgeinte enco. Main se raidoucéchaint, ei me tendét lai main en aidjoutaint: «Sôs bîn tranquille po toi, èt peut vîns dédjunaî aivô moi: ç'ât tot prât».

«Y'entre donc, bîn raichurie, dains ci pairaidis, qu'ât d'eiinne biâtêe qu'y ne vos sairôs dire ç'te fois, main pu taid. Saint Piere me fait sietaie en eiinne belle tâle â long de lu, èt me fait servy come ei lu in bé dédjunon come y n'en aîs enco djemaî vu. Çoli durét longtemps, bîn longtemps en djasaint de belles tchôses èt âtres, tiaind, en pailaint pai réchepect, ei me vegniét fâte de faire mes bésaingnes. Y'êtôs mâ de me controindre, mains ai lai fîn, ne yi tégnaînt pu, y m'hézaîdgét de dire: «mon bon Saint Piere, se vos velîns me baiyie in pô eiinne certainne schiêe..» «Ha, ha! y comprends, me diét-ei, en me tendaint eiinne grosse shiêe qu'ei detaichét de son paiquet; tîns, èt te ne djeinne pé: èt fât ço qu'ei fât».

«Y me preusse vite d'allai voû ei m'indiquaît; y'airrive, y yeuve lo djaityat⁽³³⁾ que bouetchait lo petchu... Main qu'ât-ce qu'y vois! Y vois lai tiere, èt droit dô lo petchu se trovaît lo velaidge de Bonfô! Y'en tchoiyés quasi â dô, che bîn qu'y n'ôgés ran faire, çoli vos serait droit tchoit dechu. Y m'en revîns donc tot épaivurie retrovaî Saint Piere.

«Et bîn qu'ât-ce ai dire que te revînt, me dit-ei, chi vite».

«Ha! mon bon Saint Piere, y'ais vu lo velaidge de Bonfô... droit... droit dô lo petchu».

«Ha ha! Ei ne fât pe que t'en sôs sôrpris ni ébâbi, me dit-ei.

fet de ses paroles sur son auditoire. Il eut lieu d'être content, car hommes et femmes tremblaient déjà. Il reprit :

«C'est en vertu d'une révélation du ciel même qui m'a été faite la nuit dernière que je vous parle maintenant. J'étais hier soir agenouillé devant mon prie-Dieu (prieant *sic*) lisant mon bréviaire quand, tout à coup, je me sens enlevé, transporté dans les airs, bien haut, bien haut, tant que je me trouvais déposé devant la porte du paradis qui est toute d'or, encadrée d'argent massif, toute bien ciselée et gravée. Ne sachant rien faire de mieux, je frappe à la porte. Voilà qu'un beau vieillard à la mine bien avenante et douce ouvre la porte et me dit tout en me voyant : «Hé! bonjour! Je suis Saint Pierre. Toi, je te connais, tu es le curé de Bonfol. Toi, tu es un bon et brave curé, mais tes paroissiens valent d'autant moins. Comment, ces drôles-là qui se sont bâti une maison de ville qui ressemble à un palais, une maison d'école qui est presque pareille, un corps de garde qu'on dirait une caserne, qui trouvent tant d'argent pour de telles maisons et qui n'ont pas même le courage de donner un petit sou pour la maison du Bon Dieu! attends, attends seulement un peu, nous voulons déjà les arranger!» Saint Pierre, en disant cela avait un air de colère si terrible que j'en frémis encore. Mais se radoucissant, il me tendit la main en ajoutant : «Sois bien tranquille pour toi, et viens déjeuner avec moi : c'est tout prêt».

«J'entre donc, bien rassuré dans ce paradis qui est d'une beauté que je ne saurais vous dire cette fois, mais plus tard. Saint Pierre me fait asseoir à une belle table à côté de lui et me fait servir comme à lui un bon déjeuner tel que je n'en ai encore jamais vu. Cela dura longtemps, bien longtemps en discutant de belles choses et d'autres, quand en parlant par respect, il me vint un besoin de faire mes besognes. J'étais mal de me contraindre, mais à la fin, ne me tenant plus, je me hasardai de dire : «Mon bon Saint Pierre, si vous vouliez me donner un peu une certaine clé...» «Ha, ha! je comprends, me dit-il, en me tendant une grosse clé qu'il détacha de son paquet; tiens, et ne te gêne pas : il faut ce qu'il faut». Je me presse d'aller où il m'indiquait; j'arrive, je lève le couvercle qui bouchait le trou... Mais qu'est-ce que je vois? Je vois la terre et droit sous le trou se trouvait le village de Bonfol! Je tombai presque au dos, si bien que je n'osai rien faire, cela vous serait droit tombé dessus. Je m'en revins donc tout épouvanté retrouver Saint Pierre.

«Eh bien ! qu'est-ce à dire que tu reviens, me dit-il, si vite?»

«Ha! mon bon Saint Pierre, j'ai vu le village de Bonfol... droit... droit sous le trou!»

«Ha, ha! il ne faut pas que tu en sois surpris ni étonné, me

Çeli se fait à tot po tos les métchains velaidges. Ç'ât mitenaint lo to de ç'tu de Bonfô. S'eis ne se décidant pe tot comptant de baïti einne tot ai yote môtie, èt d'y pôsai quaitre belles grôsses sieutches, de bîn faire ai rebiantchy lo môtie, reverny l'âtée et redorai les saints, ci soit, tos les aindges, les chérubins, tos les saints èt totes les saintes di pairaidis velant veny yôs léchie tchoy dechu tchétyun son aiffaire. Aivetchâs-les adjed'hœu dains ton sermon; ei n'y ét pe de raippeul: ci soit, s'eis ne se sont pe décidês, lai pieudje èt lai grale vaint comencê».

«Voili ço que y'ais vu de mes oeuyes èt oyy de mes arayes, mes chers paroissiens. Ç'ât ai vos mitenaint de boudgy, èt de decidaî se vôs velais que vôte velaidge, que vôs fannes èt vôs afaints sînt engloutis dô einne pieudge de... come Sodome èt Gomohre lo feunnent dô einne de fue».

Lai conclusion de ci disco eut po résultat que les fannes èt les afains se botteinnent trétus à raïlaî, à sâtaî à cô de yos hannes, de yôs péres, en les suppliaint de détonnaî in tâ malheur, einne tâle honte. Les hannes, qu'étînt aichi épaivurie, que ne tegnînt dran pu à recidre lo débit de lai tchouere di pairaidis, en pailaint pai réchepect, que les fannes èt les afains, aiccodgeinnent à Tyurie totes ses demaindes, de façon que d'eiinne pierre ei fesét pu d'in cô. An decidont de se bottaî ai l'oeuvre dâ lo lendemain lo maitîn meinme. Çoli airrâtê, lo tyurie remontét ai l'âtée, remai-chiét saint Pierre ai hâte voix, de façon que ç'tu-ci poyét faire ai virie lo petchu chu in âtre velaidge, taindis que ç'tu de Bonfô feut sâvê, eut einne belle tot ai son môtie réfrâtchî, ses saints bîn revétis èt lai pu belle sounnerie di pays.

«Voili potchaint ço que ç'ât que lai foi, me diait d'in air convointyu lo voiyé de Bonfô, en me raicontaint l'hichetoire. O Dé ô, voili.»

VI,

Lo naiz di Banvaid.

An vegnaît de renovelaî totes les autorités de l'Aidjoue, permé les quêles ne comptînt pe à drie rang les banvaid.

Cês-ci feunnent tos aappelês po allaî prâtaî serment le meinme djo â baiyaidge. Tiaind eis-l-eunnent sacrês yos engaidgements devaint lo Segnieur Grand-Baiyi, dont eis reciennent einne cõtche, main boenne aiyeçon chu yos devois vis ai vis de lai Segnieurie de Bierne en premi yue, di Bon Due en second èt de yôs commûnnes réciproques en tragieme, aiyeçon que yôs fesét coulaî pu d'eiinne laîgre, taint ci nôbye baiyi feut éloquent, èt fayiét pensaî à dénaî.

dit-il. Cela se fait à tour de rôle pour tous les méchants villages. C'est maintenant le tour de celui de Bonfol. S'ils ne se décident pas tout de suite à bâtir une tour à leur église, et d'y poser quatre belles grosses cloches, à bien faire reblanchir l'église, revernir l'autel et redorer tous les sains, ce soir tous les anges, les chérubins, tous les saints et toutes les saintes du paradis veulent venir leur laisser tomber dessus chacun son affaire. Avertis-les aujourd'hui dans ton sermon; il n'y a pas de rappel: ce soir, s'ils ne sont pas décidés, la pluie et la grêle vont commencer.

«Voilà ce que j'ai vu de mes yeux et entendu de mes oreilles, mes chers paroissiens. C'est à vous, maintenant, de bouger et de décider si vous voulez que votre village, que vos femmes et vos enfants soient engloutis sous une pluie de... comme Sodome et Gomohre le furent sous une pluie de feu».

La conclusion du discours eut pour résultat que les femmes et les enfants se mirent tous à hurler, à sauter au cou de leurs époux, de leurs pères, en les suppliant de détourner un tel malheur, une telle honte. Les hommes, qui étaient tout aussi épouvantés, qui ne tenaient pas plus à recevoir le débit des W. C. du paradis, en parlant par respect, que les femmes et les enfants, accordèrent au curé toutes ses demandes, de façon que d'une pierre il fit plus d'un coup. On décida de se mettre à l'œuvre dès le lendemain (le) matin même. Cela arrêté, le curé remonta à l'autel, remercia Saint Pierre à haute voix, de façon que celui-ci pût faire tourner le trou sur un autre village, tandis que celui de Bonfol fut sauvé, eut une belle tour à son église rafraîchie, ses saints bien revêtus et la plus belle sonnerie du pays.

«Voilà pourtant ce que c'est que la foi, me disait d'un air convaincu le voyer de Bonfol, en me racontant l'histoire. O! pardieu, oui, voilà!»

VI,

Le nez du garde champêtre.

On venait de renouveler toutes les autorités de l'Ajoie, parmi lesquelles ne comptaient pas au dernier rang les gardes champêtres.

Ceux-ci furent tous appelés pour aller prêter serment le même jour au bailliage. Quand ils eurent sacré leur engagement devant le Seigneur Grand-Bailli, dont ils reçurent une courte, mais bonne leçon sur leurs devoirs vis-à-vis de la Seigneurie de Berne en premier lieu, du bon Dieu en second et de leurs communes (respectives) en troisième, leçon qui leur fit couler plus d'une larme, tant ce noble bailli fut éloquent, il fallut penser au dîner.

Mes brâves tieurous de voedges s'en vaint donc, aivô pu d'empreussement èt de fervou, contre lai Cigangne, qu'était aidonc lo premier bouchon ⁽³⁴⁾, cabaret vou hôtel de lai velle, come vos vo-reis, que djemais en euchînt mis les pelerîns ai S.Fromont, ai Note Daimé de lai Piere, des Ermites èt que sais-ye enco à Diaile tot per lai voû. Ce n'ât-pe qui velôs mâ dire de ces-ci que vaint de boenne foi, non, Due m'en vadgeait, main y seus in pô d'aivis que nos banvaids allaint dénaî en lai Cigangne saivînt meut cō qu'eis fesînt.

Airrivès qu'eis feunnent ai ç'hôtel, tot étaint prât, eis s'aitâlant, baiyaint, come dgens bîn édutyès qu'eis-l-étînt, lai piaice d'honneur és dous hâts banvaids des doues velles de l'Aidjoue, Porreintru èt St-Ochanne.

An yôs servéchont, ma foi, in bé dédjunon. A comencement, vos airîns djurîe que vos n'aivîns aiffaire qu'aivô einne rotte de muats: p'in mot, p'in brut, se ce n'ât ç'tu des fortchattes, des maîtchoueres gremaint, des glouglous, des botaiyes èt des vares; çoli ne désaipongeai pe. Pé yun ne léchaît traiyî lai langue pai lo pu petét mot. Ce feut dinche que lai sope se pessét de l'un ai l'âtre; que lo bue pessét: mot; lo brue ai lai môde: mot; lai koniesse ⁽³⁵⁾, lai daube, les mâtschos ⁽³⁶⁾, l'aindoie, pèsseinnent de meinme: enco mot. Tiaind les secondes botayes aicmenceinnent de décrâtre in pô lai poenne en beugnaint le pouechon, les reutis ai lai salaîdge, ma foi, çoli allét meut po cés qu'aivînt les arayes impâtieintes d'oyy de belles tchôses: ce feut dinche, d'ai premie, come in doux brondenaîdge d'aîchattes qu'étînt entemiges èt que se réteyndant doucement les pattes èt les âles en se révoiyaint. Main tiaind les trâgîemes botayes feunnent einne fois entannêes, mes aimis de Due, allaîz vos promenaî! Ce feut come einne voépriere de gravalons qu'an vînt de freugonnaî: c'était ai ç'tu qu'en aibaittrait lo pu, que dirait les pu grôsses djeinyes ⁽³⁷⁾, louenes, que crierait lo pu foue, trétus ai lai foi, chebîn que lo diaile lu meinme, aivô tot son echeprit, ne y'airait pu ran compris, s'y serait échodgelê, y'airait preju son laitîn à point de ne pu saivoy dire sai mâsse.

Permé cés que se compotchînt enco in potchegniat ⁽³⁸⁾ bîn, èt qu'aivînt enco lo meut in air de saivoy vivre, an dichetînguaît chutot ç'tu de Bonfô èt ç'tu de Gniungniez, qu'étînt siêtès de tchétye san de ç'tu de Cornô, in bon afaint tot ai fait, ç'tu-ci. Yôte sudjet de conversâtion, — y paille des dous premies, — en vayaît lai poenne: yôs fannes aivînt hottai covaî yôs djereinnes, les doues lo meinme djo. Ei s'adjéchaît mitenaint coment éyeuvaî les pussîns, tiaind eis serînt venis. Voili qu'étaît bon; main pai einne drôlerie tot ai fait aimusaîenne, lo brâve banvaïd de Bonfô était privilégiê d'in naiz, main d'in naiz qu'airait fait l'honneur d'in tchanoîenne. Ç'te niotte ⁽³⁹⁾, tot ai fait feure môde dà lo temps

Mes braves chasseurs de contraventions s'en vont donc avec davantage d'empressement et de ferveur, contre la Cigogne, qui était alors le premier bouchon, cabaret ou hôtel de la ville, comme vous voudrez, que jamais en eussent mis les pèlerins à St-Fromont, à Notre-Dame de la Pierre, des Ermites et je ne sais encore au diable par où. Ce n'est pas que je veuille dire du mal de ceux-ci qui vont de bonne foi, non, Dieu m'en garde, mais je suis un peu d'avis que nos gardes champêtres allant dîner à la Cigogne savaient mieux ce qu'ils faisaient.

Arrivés qu'ils furent à l'hôtel, tout étant prêt, ils s'attablèrent, donnant, comme des gens bien élevés qu'ils étaient, la place d'honneur aux deux plus hauts gardes champêtres des deux villes de l'Ajoie, Porrentruy et St-Ursanne.

On leur servit, ma foi, un beau déjeuner. Au commencement, vous auriez juré que vous n'aviez affaire qu'à une bande de muets: pas un mot, pas un bruit, si ce n'est celui des fourchettes, des mâchoires broyant, des glouglous, des bouteilles et des verres; cela ne discontinuait pas. Pas un seul ne laissait tirer la langue par le plus petit mot. Ce fut ainsi que la soupe se passa de l'un à l'autre; que le bœuf passa: mot; le bouillon à la mode; mot; les légumes, la daube, la choucroute et la saucisse passèrent de même: encore mot. Quand les secondes bouteilles commencèrent de diminuer un peu la peine en baignant le poisson, les rôtis et la salade, ma foi, cela alla mieux pour ceux qui avaient des oreilles impatientes d'entendre de belles choses: ce fut ainsi au début comme un bourdonnement d'abeilles qui étaient engourdies et qui s'étiraient doucement les pattes et les ailes en se réveillant. Mais, quand les troisièmes bouteilles furent une fois entamées, mes amis de Dieu, allez vous promener! Ce fut comme un guêpier de frelons qu'on vient de fourgonner; c'était à celui qui en abattrait le plus, qui dirait les plus grosses plaisanteries, les contes, qui crierait le plus fort, tous à la fois, si bien que le diable même, avec tout son esprit, n'y aurait plus rien compris, s'y serait assourdi, y aurait perdu son latin, au point de ne plus pouvoir dire sa messe.

Parmi ceux qui se comportaient encore un tout petit peu bien et qui avaient encore l'air de savoir le mieux vivre, on distinguait surtout celui de Bonfol et celui de Lugnez, qui étaient assis de chaque côté de celui de Cornol, un bon enfant tout à fait, celui-ci.

• Leur sujet de conversation, — je parle des deux premiers, — en valait la peine: leurs femmes avaient mis couvrir leurs poules les deux le même jour. Il s'agissait maintenant (de savoir) comment élever les poussins quand ils seraient venus. Voilà qui était bon; mais par une drôlerie tout à fait amusante, le brave garde champêtre de Bonfol était gratifié d'un nez, mais d'un nez qui aurait fait l'honneur d'un chanoine. Cette trogne, tout à fait hors de

voû les Prînces aivînt vandlê, étai long èt lairdge à bout come einne boenne panmatte, roudge come échecairlaite, èt tote aigrémentêe de mirgôdelats de souetche èt d'âtre, sains pailaî di dedô que n'était djemais sat, de tâle façon qu'an étai ai se demaindaî coment créature humaine poyait présentaî ïn pâraye meuté. C'était ïn caprice de lai nature, quoi? Achi, tiaind note hanne ne se tendait pe prou en aivaint chu lai tâle, po djasâ ai son aimi de Gniungniez, sai pive allaî freugounnaî taintôt l'araye, taintôt lo covat di banvaid de Cornô, yi rishaî einne faisce, vou, tiaind ai se tendait ïn pô aivaint, détchargeait chu l'aissiette de ç'tu-ci, en naiz bîn aipris, taint peut qu'ei feuche, ço qu'ei contegniaî de trop.

Ai lai fîn, impatientê qu'ei feut, mon banvaid de Cornô, qu'aivaî rébiê d'être tot ai fait gniais, tire son motchou de baigatte qu'était tot neu, de belle èt foue toile que lai Souzanne, sai fanne, y'aivaî fait aivô di bon foue felê détoppe, saisât bîn lo moment voû ci naiz trop végîn vînt ai sai potchêe, te vôs l'aitraippe, te vôs lo pînce dains ci motchou, de tâle façon que son propriétaire, mon pouere bonfô, se botte à railaî:

«Oye ! credie ! râtaiz, vôs me faites mâ, tounerre !»

«Hé échetiusaîtes, s'ai vôs piaî, yi dit tranquillement note Cornô, vote naiz étai chi prêt de mon bétye⁽⁴⁰⁾ qu'y l'ais pris po lo mîn».

An dit que tos les banvaid, come les gabelous, aint prou sevent lo naiz long, tiaind ïn bé voedge yôs pèse pai dedo ; main po tote tchôse, ei fât to de meinme einne meujure raisonnâbye.

VII.

Lo bouebat ai lai mâtse.

Djainqu'ai ci, nos n'aint dière pailaî que des autoritês, come tyu dirait des bardgies de Bonfô: ei nos fât mitenaint ïn pô pailaî de lai proue, di comun, quoi !

Ei y'aivaî einne fois ai Bonfô einne brâve fanne qu'était vave: son hanne étai moue. Ai ne y'aivaî léchie qu'ïn bouebat qu'aivaî environ tyaitouege ans, ïn pouere petét sainnunbîn qu'an ravoétaî come ïn demé ainonçaint. Lai pouere fanne, lais ! taîtchaî de l'aiyeutchîe di meut qu'elle poyait, ne lo léchaint djemais depai lu, se ce n'ât lo duemoenne, tiaind elle allaî ai lai mâtse, en yi recomaindaint de bîn voiyîe chu les catcherats vou les fietchôs qu'eis ne breûléchînt : çô qu'ei fesaî en en maindgeaint consciencieusement lai boenne moitie, di temps que les âtres reutéchînt.

mode depuis le temps où les Princes avaient déménagé, était longue et large au bout, comme une bonne pomme de terre, rouge comme écarlate, et tout agrémentée de bariolages, de sorte et d'autre, sans parler du dessous qui n'était jamais sec, de telle façon qu'on était à se demander comment une créature humaine pouvait présenter un pareil museau. C'était un caprice de la nature, quoi? Aussi, quand notre homme ne se tendait pas assez en avant sur la table pour parler à son ami de Lugnez, sa «pive» allait frotter tantôt l'oreille, tantôt la nuque du garde champêtre de Cornol, lui frôlant la face, ou bien, quand il se tendait un peu en avant, déchargeait sur l'assiette de celui-ci, en nez bien éduqué, si peu que ce fût, ce qui en débordait.

A la fin, impatienté qu'il fut, mon garde champêtre de Cornol, qui avait oublié d'être tout à fait niais, tire son mouchoir de poche, qui était tout neuf, de belle et forte toile, que la Suzanne, sa femme, lui avait filé avec du fil d'étoupe très fort, saisit bien le moment où ce nez trop voisin vint à sa portée, te vous l'attrape, te vous le pince dans ce mouchoir, de telle façon que son propriétaire, mon pauvre Bonfol, se mit à râler:

«Oh ! crédié ! arrêtez, vous me faites mal, tonnerre !»

«Hé ! excusez, s'il vous plaît, lui dit tranquillement notre Cornol; votre nez était si près de mon bec que je l'ai pris pour le mien».

On dit que tous les gardes-champêtres, comme les gabelous, ont assez souvent le nez long quand une belle dénonciation leur passe par-dessous; mais pour toute chose, il faut tout de même une mesure raisonnable.

VII.

Le jeune garçon à la messe.

Jusqu'ici, nous n'avons guère parlé que des autorités, comme qui dirait des bergers de Bonfol: il nous faut, maintenant, un peu parler du troupeau, du commun, quoi !

Il y avait une fois, à Bonfol, une brave femme qui était veuve: son mari était mort(!). Il ne lui avait laissé qu'un garçon qui avait environ quatorze ans, un pauvre petit faible d'esprit qu'on regardait comme un demi-innocent. La pauvre femme, hélas ! tâchait de le déniaiser du mieux qu'elle pouvait, ne le laissant jamais seul, si ce n'est le dimanche, quand elle allait à la messe, en lui recommandant de bien veiller sur les quartiers de pommes ou la choucroute, afin qu'ils ne brûlent pas: ce qu'il faisait en en mangeant consciencieusement la bonne moitié, tandis que le reste rôtissait.

In bé duemoinne lo maitîn, mon youcquat que s'engnuait tot de meinme de dinche demoraî de pailu tos les heut djos, sôplie sai mère de lo pâre aivô lée. (Dans le manuscrit: «aivô lu». (sic.)

«S'te veus être saidge, yi dit-éye, y veus bîn te mannaî à môtie aivô moi, main ei fât que te me lo promâche bîn.»

«O dé aye, nainneint, yi dit-ei, y vôs lo promât po di chure,»

«Et bîn ç'ât bon! Y te veut môtraî lo baine voû t'âdrés, de lai san des hannes. Te te yi tînrés bîn ai coi, sains ran dire èt sains boudgy.»

«Aye, nainneint.»

Voili que feut bon. Eis s'en vaint â môtie; lai mouetre⁽⁴¹⁾ piaice son bouebat à premie baine devaint les gattres di tyue, èt vait pâre sai piaice aivô les âtres fannes.

Mon grivois tegniait pairôle; ei demoraît⁽⁴²⁾ tranquille come einne gréye, se contentaint d'œuvrie de gros-l-œuyes po ravoétie totes les belles tchôses qu'ei y'aivaît pai dechu les âtées, tiaind tot d'in côôt airrive lo tyurie aiccompaignie de ses chés menichetrants, — c'était in duemoenne de hâte fête. Pe putôt ai l'âtée que lo tyurie comence ai tchaintaî lai mâsse de sai pu fouetche voix. Les âtres, di chaincé, de yi repondre chu lo meinme ton. Mon bouebat, que ne compregnaît ran ai ci commérce, s'ennue de ci tergâ, s'engreingne, se yeuve èt s'en vait droit drie lo tyurie, te vôs yi fot de tote sai fouetche einne boenne aimouenishye.

«Tîns, yi dit-ei; çât toi qu'és tot bottê çoci en train; devaint que te vegnièche, tot lo monde était bîn tranquille.»

VIII.

Lo bardgie des poues èt lo varret.

Ce n'ât pe petéte aiffaire que de vadgeaî les poues. Y co-nâs des dgens bîn ordyous, que se tiudant bîn sciencoux que y'ainmerôs bîn yi voue. Les poues n'en serînt, craîs bîn, ran meut vadgês; main ei y'airais pu d'in bon citoiyen qu'airait sevent moins ai se piaindre de certains chires fonctionnaires.

Non, tiaind an yi veut bîn pensai, ce n'ât pe di tot einne bé-seingne revegneinne que de vadgeaî einne proue de poues. Outre que yos tchainsons, aidét chu lo meinme ton, ne sont dière sevent d'aiccoue aivô les orgues de Fribo vou de Vâbenô⁽⁴³⁾, an dirait que ces fotues bêtes aint lo diaîle à coue po allaî bâssaî⁽⁴⁴⁾ tot per lai voû eis ne dairînt pe, po rittaî d'eiinne san èt d'eiinne âtre, cheneuquaî, chemorotzaî de façon ai vôs faire endéviaî. Ei fât aivoy vu çoli po s'en faire einne djeute idée. Di diaile se y'en vorrôs ! O dé poidé ma foi nâni, djemais.

Un beau dimanche le matin, mon petit bêta qui s'ennuyait tout de même de rester ainsi seul tous les huit jours, supplie sa mère de le prendre avec elle.

«Si tu veux être bien sage, lui dit-elle, je veux bien te mener à l'église avec moi, mais il faut que tu me le promettes bien.»

«Oh ! mon Dieu ! oui, maman, lui dit-il, je vous le promets, pour de sûr».

«Eh bien ! c'est bon ! Je veux te montrer le banc où tu iras, du côté des hommes. Tu t'y tiendras bien coi, sans rien dire et sans bouger.»

«Oui, maman !»

Voilà qui fut bon. Ils s'en vont à l'église, la mère place son garçon au premier banc devant la grille du chœur et va prendre sa place avec les autres femmes.

Mon «grivois» tint parole; il resta tranquille comme une quille, se contentant d'ouvrir de gros yeux pour regarder toutes les belles choses qu'il y avait par-dessus les autels, quand tout d'un coup arrive le curé, accompagné de ses six ministrants, — c'était un dimanche de grande fête. A peine à l'autel, le curé commence à chanter la messe de sa voix la plus forte. Les autres, du lutrin, de lui répondre sur le même ton. Mon pauvre niais, qui ne comprenait rien à ce commerce, s'ennuie de ce vacarme, se fâche, se lève et s'en va directement derrière le curé, te vous lui f... de toute sa force une bonne gifle.

«Tiens, lui dit-il ; c'est toi qui as mis tout ceci en train ; avant que tu ne viennes, tout le monde était bien tranquille.»

VIII.

Le berger de porcs et le verrat.

Ce n'est pas petite affaire que de garder des porcs. Je connais des gens bien orgueilleux qui se croient très malins que j'aimerais bien y voir. Les porcs n'en seraient, je crois, pas mieux gardés; mais il y aurait plus d'un bon citoyen qui aurait moins à se plaindre de certains seigneurs fonctionnaires.

Non, quand on veut bien y penser, ce n'est pas du tout une besogne agréable que de garder un troupeau de porcs. Outre que leurs chansons, toujours sur le même ton, ne sont guère souvent d'accord avec les orgues de Fribourg ou de Vabeno, on dirait que ces f... bêtes ont le diable au corps pour aller fouiller partout où elles ne devraient pas, pour courir de côté et d'autre, fureter, de façon à vous faire enrager. Il faut avoir vu cela pour s'en faire une juste idée. Du diable si j'en voudrais. O pardieu, ma foi non, jamais.

Main, po en veny à fait, ei fât bîn dire qu'în bé maitin d'Aiscension, lo bardgie des poues de Bonfô vadgeait brâvement ses éyeuves chu yôte tchaimpois, à Péca⁽⁴⁵⁾, ai lai rive di bô. Lu, que ne pensaît ai ran mâ èt qu'était, à contrére, en train de yôs recontaî l'hichetoire de l'Afaint Prôdigue, qu'eis-l-aivînt l'air de compâre voit tot d'în cô t trégîe⁽⁴⁶⁾ feu di bô ïn bogre de mâtin de loup qu'ât yue d'être ai lai mâsse aivô taint d'âtres ai dous pies, ne pensaît qu'ai louedrayîe, maraudaî èt dévoueraî. Ci peut laire de mâlfétou, se tchaimpe come ïn éyujon chu lo varret, lo prend pai lo cô èt l'entrînne contre lo bô.

Lo pouere bardgie que se sentaît trop shielle po yuttîe aivô ïn tâ compaire, n'êt ran de pu preussaint èt de pu tchâ que de rittaî â velaidge po tyeury di secot. Ei vait ai lai premiere, ai lai seconde, ai lai trajieme mâjon — ran, ne trove gniun, ne saît pu â qué couere. Enfin, prâtaint l'araye, ei-l-ôt di bru de lai san di môtie, yi fu èt voit tot lo monde bîn tranquille, tchaintaint lai mâsse aî tue-tête.

Indignê, révoltê de voue tot ci monde sains tyeusaint, lu qu'en aivaît taint po sai proue, ei tend lai tête pai lai pouetche entr'oeuvie èt yôs crie de tote sai foueche :

«Tchaintaiz, tchaintaiz, bogres de bêtes: lo loup ét pris vote varret, vôs sâterais vos trues !⁽⁴⁷⁾.»

IX.

Lo torrê â sieutchie.

Lo môtie de Bonfô ât bîn loin d'être un des pus véyes di paiyi; câr djainque perva lo premie quât de l'aivaint-drie siecle, ei n'y aivaît pe de môtie, tot à pu einne petête tchaipelate ai Saint-Frômont, ci pouere saint de Bonfô que ces chires les papes n'aint pie pe enco voyu canônizaî, ço qu'êt dje prou faît ai bisquaî nos bons paroissiens de Bonfô.

Djainque aidonc, ei n'y airaît pe aivu ïn tyurie qu'euche voyu allaî demôraî ai Bonfô. «Qu'âdrîns-nos faire dains vôte Creu-ès-bats? repongînt-eis és dgens de ci yue que les plôguînt de y'allaî dire lai mâsse; ât-ce que vos tyudies que les tyuries sont faîts po allaî peuri de misère èt de condangne enmé vote rotte de fôs? O dé nani.»

Enfin, per vâ l'annêe saze cent trente... eis réussêcheinnt poi obteny di prînce lai permission de se baîty ïn môtie. Eis lo baî-têcheinnt prou bîn èt prou gros; main tot évâdenês qu'eis feun-
nent de lai côtangde èt des crovêes que çoli yôs aimannaît, ei n'yi fesaînnent pe de tot. Vos ais vu pu hât cment yote tyurie aivaît saivu les yi décidaî.

Mais, pour en venir au fait, il faut bien dire qu'un beau matin d'Ascension, le berger des porcs de Bonfol gardait bravement ses élèves sur leur pâturage, au Péca, à la lisière de la forêt. Lui qui ne pensait à rien de mal et qui était, au contraire, en train de leur raconter l'histoire de l'Enfant Prodigue qu'ils avaient l'air de comprendre, voit tout à coup déboucher du bois un b... de matin de loup qui, au lieu d'être à la messe avec tant d'autres à deux pieds, ne pensait qu'à ravager, à marauder et à dévorer. Ce vilain ladre de malfaiteur se jette comme un éclair sur le verrat, le prend par le cou et l'entraîne vers le bois.

Le pauvre berger, qui se sentait trop faible pour lutter avec un tel compère, n'a rien de plus pressé et de plus chaud que de courir au village pour chercher du secours. Il va à la première, à la seconde, à la troisième maison, — rien, ne trouve personne, ne sait plus auquel courir. Enfin, prêtant l'oreille, il entend du bruit du côté de l'église, y accourt et voit tout le monde bien tranquille, chantant la messe à tue-tête.

Indigné, révolté de voir tout ce monde sans souci, lui qui en avait tant pour son troupeau, il tend la tête par la porte entr'ouverte et leur crie de toute sa force :

«Chantez, chantez, b... de bêtes: le loup a pris votre verrat, vous saillirez vos truies !»

IX.

Le taureau au clocher.

L'église de Bonfol est bien loin d'être une des plus anciennes du pays, car jusque vers le premier quart de l'avant-dernier siècle environ, il n'y avait pas d'église, tout au plus une petite chapelle de Saint Fromont, ce pauvre saint de Bonfol que ces richards de papes n'ont pas même encore voulu canoniser, ce qui a déjà fait assez bisquer nos bons paroissiens de Bonfol.

Jusqu'alors, il n'y aurait pas eu un curé qui eût voulu aller habiter Bonfol. «Qu'irions-nous faire dans votre Creux-aux-Crapauds? répondirent-ils aux gens de ce lieu qui les priaient d'y aller dire la messe; est-ce que vous croyez que les curés sont faits pour aller pourrir de misère et de dédain au milieu de votre bande de fous? Oh ! Dieu non !»

Enfin, vers l'année seize cent trente... les Bonfol réussirent à obtenir du prince la permission de se bâtir une église. Ils la bâtirent assez bien et assez grande ; mais ils furent si effrayés au sujet de la dépense et des corvées que cela provoquait, qu'ils ne firent pas de tour. Vous avez vu plus haut comment leur curé sut les y décider.

Enfin, lo môtie èt lai tot étïnt conchetrus tiaïnd les Alemands, les Français, les Chuédes(*) èt les Vâubrons(*) vegneinent trétus à to se tappaï les uns les âtres dains nôs environs, fesaint taint de raivaidge, ai Bonfô chutot, mâgrè Saint Fromont èt le môtie, que les poueres dgens feunnent ôblidgies de se sâvaï dains les bôs, voû eis demorennent bïn des annêes djainque totes ces mafétouses de dgeurnâtions s'en feunnent allêes à diaïle dains yos paiyis. Mon Due, an ont quasi dïnche revu aïtye de nôs temps, en mil heut cent traze, tyaitouege èt tyïnze, à temps di péssaidge des Tchiâds, des Kayseurlets(**) que se ruïnt chu lai France dont nos étïns, aidonc maindgeaint come des goulafres, rondgeaint èt seuçaint lo pouere monde djainqu'és oches.

Tiaïnd les djens de Bonfô rentreïnnent dains yote velaidge tot délabrê, lo toit di môtie étaït effondrê, dérotchi en païtchie, che bïn que lo hât di sieutchie se trovét tyevie d'èinne belle voedge hierbe. Come ei yôs fayais raiyue ci môtie, eis ne saivïnt que faire de ç'te belle hierbe; dannaïdge tot de meinme de lai mâviaï. Lo pu aidroit diét que come lo sieutchie étaït di tyeumenâ, l'hierbe aïppaïtchegnait de meinme ai tôt lo monde; que po que tot lo monde en prôfitêche, ei fayait mannaï lo torrê qu'étaït aïgebïn lai bête di tyumenâ. Tos les âtres d'aïpiaïdgïe. Voili que feut bon.

Main coment yi faire ai montaï lai bête? Lo pu sicençou les tirét de tyeusaint: ei vait pôsaï ïn tot enson lo sieutchie, en fait déchendre einne londge couedge, lai pêsse âto di cô di torrê, èt peut «Yu ! haye aimont ! Tiries, vôs âtres !» crie-t-ei. Eis tirainnent che bïn que lo pouere torrê n'étaït pie pe enco ai chés pies de tiere que lai langue yi païtchaï dge feu de lai gueule de pu d'ïn bon pie. «Crédi ! corraïdgies ! crie l'un; ravoeties voue come ei-l-en ét envie: ei tire dge lai langue d'aïvaince !

Y pense bïn, èt peut vos aivô moi y'en seus chure, que ce feut li lai driere envietaince de ci pouere torrê.

* Les Suédois; les Vaubrons; c'était un régiment ainsi appelé du nom de son colonel qui exerça les plus cruelles exactions dans le pays. Aussi nous nous rappelons fort bien qu'étant encore enfant, nous entendions souvent les vieillards nous répéter : «Enfants: madits sïnt les Chuédes èt les Vâbrons: ç'ât yos qu'aint détrû nos véyes dgens. Raitenites bïn çoli po lo redire ai cés que veraint aïpré vos.» (V. la traducton de ces deux phrases en face.) C'est ainsi que se transmettaient les traditions populaires.

** Tchiâds, Kayseurlets, étaient les noms donnés par nos paysans aux soldats des Puissances Alliées. Ces gens mangeaient beaucoup et laissaient, paraît-il, le sol couvert de souvenirs peu propres de leur passage. De là le nom de Tchiâds. Deux notes d'A. Bié-trix.)

Enfin, l'église et la tour étaient construites quand les Allemands, les Français, les Suédois(*) et les Vaubrons(*) vinrent tous se taper les uns les autres dans nos environs faisant tant de ravages, à Bonfol surtout, malgré saint Fromont et l'église, que les pauvres gens furent obligés de se sauver dans les bois où ils demeurèrent bien des années, jusqu'à ce que ces malfaiteurs, ces vauriens s'en fussent allés au diable dans leurs pays. Mon Dieu, on a presque revu quelque chose de pareil de nos temps, en mil huit cent treize, quatorze et quinze, au temps du passage des Ch..., des Kaiserlets(**) qui se ruèrent sur la France dont nous faisons alors partie, mangeant comme des goulus, rongant et suçant le pauvre monde jusqu'aux os.

Quand les gens de Bonfol rentrèrent dans leur village tout ravagé, le toit de l'église (était) effondré, démoli en partie, si bien que le haut du clocher se trouvait couvert d'une belle herbe verte. Comme il fallait réparer cette église, ils ne savaient que faire de cette belle herbe: dommage tout de même de la laisser perdre ! Le plus adroit dit que comme le clocher était un bien communal, l'herbe appartenait à tout le monde; que, pour que tout le monde en profitât, il fallait y conduire le taureau qui était également la bête de la commune. Tous les autres d'applaudir. Voilà qui fut bon.

Mais, comment y faire monter la bête? Le plus malin les tira d'embarras: il va poser un tour au haut du clocher, en fait descendre une longue corde, la passe autour du cou du taureau, et puis: «Hue ! allons, en haut ! Tirez vous autres !» crie-t-il. Ils tirèrent si bien que le pauvre taureau n'était pas encore à six pieds de terre que la langue lui sortait de la gueule de plus d'un bon pied. «Crédié ! Courage ! crie l'un ; regardez «voir» comme il en a envie: il tire déjà la langue d'avance !»

Je pense bien, et vous avec moi, j'en suis sûr, que ce fut la dernière envie de ce pauvre taureau.

* *Les Suédois, les Vaubrons: c'était un régiment ainsi appelé du nom de son colonel qui exerça les plus cruelles exactions dans le pays. Aussi nous nous rappelons fort bien qu'étant encore enfant, nous entendions souvent les vieillards nous répéter: «Enfants, maudits soient les Suédois et les Vaubrons : ce sont eux qui ont détruit nos vieilles gens. Retenez bien ceci pour le redire à ceux qui viendront après nous.»*

** *Ch..., Kaiserlets étaient les noms donnés par nos paysans aux soldats des Puissances Alliées. Ces gens mangeaient beaucoup et laissaient, paraît-il, le sol couvert de souvenirs peu propres de leur passage. De là le nom de Ch... (Ces deux notes sont d'A. Biéatrix). A remarquer qu'on dit, ailleurs que dans la Baroche, les «Kaiserlicks», non «Kaiserlets».*

X.

Les émigrants.

Ei feut in temps voû lai poterie n'allaît pu dière foue ai Bonfô; les fannes étînt devenis saidges: elles ne câssînt quâsi pu d'aigements, ni tyaissattes, ni aissietes, ni potegniats. Ei ne y'avaît pu dière que les shiôtrats que feuchînt enco in pô retyeuris pai les djuenes dgens que frequentînt les écôles èt pai les hannes aiyaint métchaines fannes qu'ainmînt oyi de temps en temps einne âtre musique que ç'tée que yôs belles moities yôs fesînt. Çoli me fait ai pensaî qu'un de mes aimis qu'y cognas bîn, airaît aivu fâte de bîn des dizaines de shiotrats ! Main chut ! ne djâsans pe trop.

Ei y'eut, ai ç'toccasion, dous poties que se diennent dînche, in djo, qu'eis-l-étînt sôs de rigottaî à brayie de lai tiere, èt que se décideinrent ai paitchy po allaî faire fouetchune en Aimérique. Voili que feut bon. Eis vendeinrent tot çô qu'eis-l-aivînt, èt peut meunis qu'eis feunrent d'eiinne boenne petête some, eis paitcheinrent ai pie, po ménaïdgîe yôs sous; car aidonc les pochtes étînt bîn tchieres.

En traivachaint lai fîn de Daimphreux, l'un dit ai l'âtre, en yi môtraint in bé djane tchaimp: «Voili des belles naivattes.» L'âtre les ravoétét, main ne diét ran.

Airrivês qu'eis feunrent à Hâvre, prêts ai s'embarquaî, ç'tu-ci diét ai l'âtre: «O, eiles-l-étînt belles, ces naivattes !»

An ne peut pe dire que ce feuche dous trop gros baidgés po einne tâle conversation, dâ Daimphreux djainqu'à Hâvre. Tot de meinme, lo drie aivaît boenne mémoire.

XI.

Lo Bonfô èt les toitats.

In djo, en péssaint pai Voendlincot, in bonfô recit chu lai tête dous vou trâs bés brijons, dâ chu in toit sains qu'an euche pris lai poenne de yi criaî gaire !

«Voè bogre !» dit mon hanne en bottaint vivement lai main chu sai tête èt ravoétaint en aimont. Ei voit dous toitats qu'étînt en train de raiyue lo toit de lai mâjon devaint laiquéle ei se trovaît.

X.

Les émigrants.

Il fut un temps où la poterie n'allait plus très fort à Bonfol; les femmes étaient devenues sages: elles ne cassaient presque plus d'ustensiles, ni casseroles, ni assiettes, ni petits pots. Il n'y avait plus guère que les sifflets qui fussent encore un peu recherchés par les jeunes gens qui fréquentaient les écoles et par les hommes ayant méchantes femmes qui aimaient entendre de temps en temps une autre musique que celle que leurs belles moitiés leur faisaient. Cela me fait penser qu'un de mes amis que je connais bien aurait eu besoin de bien des douzaines de sifflets ! Mais chut ! ne parlons pas trop.

Il y eut, à cette occasion, deux potiers qui se dirent comme cela, un jour, qu'ils étaient fatigués de s'éreinter à broyer la terre et qui se décidèrent à partir pour aller faire fortune en Amérique. Voilà qui fut bon. Ils vendirent tout ce qu'ils avaient et puis, munis qu'ils étaient d'une bonne petite somme, ils partirent à pied pour ménager leurs sous, car alors les postes étaient bien chères.

En traversant le finage de Damphreux, l'un dit à l'autre, en lui montrant un champ tout jaune: «Voilà de beau colza.» L'autre le regarda, mais ne dit rien.

Arrivés qu'ils furent au Hâvre, prêts à s'embarquer, celui-ci dit à l'autre: «Oh ! il était beau, ce colza !»

On ne peut pas dire que ce fussent deux gros bavards pour une telle conversation, depuis Damphreux jusqu'au Hâvre. Tout de même, le dernier avait bonne mémoire.

XI.

Le Bonfol et les couvreurs.

Un jour, en passant par Vendlincourt, un Bonfol reçut sur la tête deux ou trois morceaux de tuile d'un toit, sans qu'on eût pris la peine de lui crier gare !

«Eh b...!» dit mon homme en portant vivement la main sur sa tête et regardant en haut. Il voit deux couvreurs qui étaient en train de réparer le toit de la maison devant laquelle il se trouvait.

«Aittentes, bogres de chîns de poues !» yô crie-t-ei tot noid de greingne qu'ei-l-était. Ei te vôs raiméce les pus grôs brijons qu'ei trovét èt vos les yôs fot en aimont de totes ses foueches.

Malheiyerousement, lo toit se trovét trop hât, de façon qu'à yue d'allaî aitteindre les toitats, brijons èt caiyôs entrînt à leu-chu pai les fenêtres, dru co lai grale, sains que mon hanne se dégottéche. Çoli ne fesaît dière l'aiffaire des dgens de lai majon qu'êtînt tranquillement pai ci poiye dechu, en train de dénaî, enco qu'eis palînt droit yos panmattes. Vite eis se yeuvant, sâtant aivâ lo graî po allaî baiyîe einne boenne recompense ai ç'taimi des fenétries.

Mon hanne, que les ôyét veny, ne les aittendét pe. Ei s'émeut de lai pu belle, ritte â galop contre Bonfô en yos crient: «Airrand-gietes-vos aivô les toitats: y n'ais saivu aityeudre les pieres pu hât».

Me voili airrivé ai lai fîn di premie cahier de lai «Lattre de Bonfô». Ç'ât tot ço que y'ais-t'aivu lo temps de faire djainque ai ci. Y crais qu'ei y'en airrait-dje bîn prou po me faire ai baiyie lai bordgeisie d'honneur ai Bonfô. Se qu'éque aimi veut bîn l'allaî réclamaî en mai piaice, ei n'êt qu'ai veni: y yi prâte velantie lai «Lattre» po l'allaî yére â consaye de Bonfô. Insi soit-il !

«Attendez, b... de chiens de porcs que vous êtes!» leur crie-t-il tout noir de colère qu'il était. Il te vous ramasse les plus gros morceaux de tuile qu'il trouva et vous les leur f... en haut, de toutes ses forces.

Malheureusement, le toit se trouvait trop élevé, de façon que, au lieu d'aller atteindre les couvreurs, morceaux de tuiles et cailoux entrèrent là-haut par les fenêtres, dru comme la grêle, sans que mon homme se dégoûtât. Cela ne faisait guère l'affaire des gens de la maison qui étaient tranquillement par leur chambre commune en haut, en train de dîner tout en épluchant des pommes de terre. Vite, ils se lèvent, sautent au bas des escaliers pour aller donner une bonne récompense à cet ami des vitriers.

Mon homme qui les entendit venir ne les attendit pas. Il s'élance de plus belle, au galop contre Bonfol, en leur criant:

«Arrangez-vous avec les couvreurs; je n'ai pu lancer les pierres plus haut.»

Me voici arrivé à la fin du premier cahier de la «Lettre de Bonfol. C'est tout ce que j'ai eu le temps de faire jusqu'ici. Je crois qu'il y en aurait déjà bien assez pour me faire donner la bourgeoisie d'honneur de Bonfol. Si quelque ami veut bien l'aller réclamer à ma place, il n'a qu'à venir : je lui prête volontiers la «Lettre» pour l'aller lire au Conseil de Bonfol. Ainsi soit-il !

SECONDE PAITCHIE.

Pusqu'an m'ailôse po lo pô que y'aîs écrit djainqu'ai ci, lai bordgeisie de Bonfô, ei s'adgeât de ne pe se môtraî ingrat, câr nôbyesse oblidge, dit-on aivô réjon. Non, y ne veus pe eursannaî ai taint de ces dyilous qu'eiinne fois qu'eis-l-aint maindgîe vote totché tot frâ, vos léchant les olles⁽⁴⁸⁾, s'en vaint èt se fotant de vos. Pouï ! nos en cognéchans pu d'un, de cés-li, que nôs aint meinme enco fait ço qu'ei y'aivaît de pu pé. Çât poquoi nos ne velans les imitaî en ran, crainte qu'an poye criaî de nos pai chu les crâs èt chu les toits, ço que nos pensans de vos.

Donc, lo consaye de Bonfô m'aiyaint fait témoignîe tot lo piaigi qu'ei-l-aivaît aivu, âchi que tote lai tyeumenâtêe raissambyêe tot echequeprès, en yéjaint mon premie livre, y me seus tot de cheûte remis à second, dont vos sairaîs lo contegnu, tiaind vôs l'airais yéju.

XII.

Lo consaye de Bonfô ai Meinnelouse.

Çât pai vos qu'y recommence, Messieurs les consayies de Bonfô, po vos bîn remaichiaî de l'honneur que vôs m'ais bîn voyu faire en m'aiccodegaint vote échetimabye combordgeisie. Y vais donc vos raicontaî ço qu'airrivét, dains lo temps, ai de vos dignes devaincies.

*

* *

Dains ci temps-li, lai velle de Meinnelouse, qu'était alliêe des Suisses, formaît einne république. Elle vegnaît de renovelaî son voêbe⁽⁴⁹⁾ vou Maitre-bordgeis, enfin lo tot pu hât, quoi? Eille invitét ai marande po ïn tâ djo, tos ses pu prêts aimis èt alliês.

Les dgens de Bonfô troveinnent qu'étaint des pu végîns, n'aiyaint djemais aivu de dyiere aivô les Mainnelousais, vu l'importance di velaidge de Bonfô, pai hanneur èt réjon eis daivînt être représentês ai ç'te fête. Voili que feut bon.

Lo djo veni, pe ïn membre di consaye que velêche demorê en drie, tos se réfouessainnent de yôs pu belles dyippures; ei vos euches fayu vouere les uns en djipon roudge échecarlaite, d'âtres en djipons djânes, en djipons voets, gris, bieux de totes couleurs, enfin, aivô cochelets èt tyulattes bîn aissouetchis. Çoli fesaît ma foi très bîn, aivô de belles biantches tchâsses que gonshyînt bîn à moiye d'étoppe — çar, laîs ! ei yen aivaît, de ces poueres chires

SECONDE PARTIE.

Puisqu'on m'octroie pour le peu que j'ai écrit jusqu'ici, la bourgeoisie de Bonfol, il s'agit de ne pas se montrer ingrat, car noblesse oblige, dit-on avec raison. Non, je ne veux pas ressembler à tant de ces goulus qui, une fois qu'ils ont mangé votre gâteau tout frais, vous laissent les bords, s'en vont et se f... de vous. Pfui ! nous en connaissons plus d'un, de ceux-là, qui nous ont même encore fait ce qu'il y avait de pire. C'est pourquoi nous ne voulons les imiter en rien, crainte qu'on ne puisse crier de nous sur les collines et sur les toits ce que nous pensons d'eux.

Donc, le conseil de Bonfol m'ayant fait témoigner tout le plaisir qu'il avait eu, ainsi que toute l'assemblée communale convoquée spécialement, en lisant mon premier livre, je me suis tout de suite remis au second, dont vous saurez le contenu quand vous l'aurez lu.

XII,

Le conseil de Bonfol à Mulhouse.

C'est par vous que je recommence, Messieurs les conseillers de Bonfol, pour vous (bien) remercier de l'honneur que vous m'avez bien voulu faire en m'accordant votre estimable combourgeoisie. Je vais donc vous raconter ce qui est arrivé, dans le temps, à de vos dignes devanciers.

*

* *

Dans ce temps-là, la ville de Mulhouse, qui était alliée des Suisses, formait une république. Elle venait de renouveler son voeble ou Maître-bourgeois, enfin le tout plus haut, quoi ? Elle invita à souper pour un tel jour tous ses plus près amis et alliés.

Les gens de Bonfol trouvèrent qu'étant proches voisins et n'ayant jamais eu de guerre avec les Mulhousiens, vu l'importance du village de Bonfol, par honneur et raison, ils devaient être représentés à cette fête. Voilà qui fut bien.

Le jour venu, pas un membre du conseil qui voulût demeurer en arrière; tous se requinquèrent de leurs plus beaux atours; il vous aurait fallu voir, les uns en redingote rouge écarlate, d'autres en redingotes jaunes, en redingotes vertes, grises, bleues, de toutes couleurs, enfin, avec gilets et culottes bien assortis. Cela faisait, ma foi, très bien, avec de beaux bas blancs qui gonflaient bien au moyen d'étope, — car, hélas ! il y en avait, de ces pauvres «chi-

du consaye que n'euchînt dière ôgê faire ai voue yos mollets de djereïnes — lairdges boshies és échecraipîns bîn frayies, tchaipés ai trâs cares chu lai tête, cainne de pînfô ai lai main; c'était bé ai voue; an airait tyudie, diaile me soueye⁽⁵⁰⁾, que c'était tot îñ con-saye de velle putot que d'îñ velaidge.

Dînce bîn aipârayies, nos hannes se bottant en maîtrche, pai îñ bé maitîñ ai lai raie di djo, s'en vaint tranquillement ai pie, dyés comme des miêlles, contre ci Meïnnelouse, voû taint d'han-neurs èt che belle marande les aittendînt, èt voû eis daivînt airri-vaî tot ai point, main tot de meinme enco prou soê.

Çoli allét prou bîn djainque eis feunnent îñ pô de l'âtre san d'Artyeulitye. Main einne fois li, voici qu'eiinne pieudge, einne rouechie de l'âtre monde aïmance de tchoy, de tchoy dru èt peut roide co mouetche èt co grale, saint râte. Mes aimis de Due ! y vôs léche ai pensaî coment les échecraipîns de nos mâtchainçous se compotchînt dains lai trouese que çoli baiyét, car ei fât bîn dire aïgebîn que dains ci temps-li, les routes (sic) n'étînt pe enco de ces sans là, ço qu'eiles sont à djo d'adjed'heu⁽⁵¹⁾. Ei me sanne qu'y les vois aivô yôs soulerats sempiâchaint, fonfegniaint, les étyis-saint, tchétye péssêe qu'eis pregnînt, djainqu'à covat ! y vôs ré-pond qu'eis-l-eunnent einne foue èt rude bésaingne po ne pe de-moraî en rotte.

Main l'honneur de Bonfô allaît devaint yos: ei fayaît lo cheu-dre; èt peut ç'te belle marande qu'en velaît maindgie de chi bon tyue, èt non sains aivoy boenne fâte, vos peutes craire, aïprès einne tâle djonnêe. Et peut qu'ât-ce qu'en airaît pensê, qu'ât-ce que tos ces chires airînt dit se Bonfô yos aivaît manqué en ç'te belle marande ? !

«Allons, yu, coraidge ! yôs diaît lo Méire, à pu foue de lai détrasse: haye aidét ! An veut dire que ç'ât nos que sons les moiyoux coyats de trétus, en vegnaint de chi loin poi îñ tâ temps. Y gaidgerôs bîn que ç'ât ai nos qu'en veut baiyîe lai piaice d'han-neur; vains, vains !»

Ce feut en rigottaint dinche que mes dgens airrivant ai ci Meïnnelouse, vôs peutes pensaî en quéł état, vaint droit contre lai majon de velle, voû ç'te belle marande se daivait faire. Airrivês li, chu lai piaice devaint les égrês, eis y'i troveïnnent dje einne foule de monde que ravoétaît entrai les invitès en les saluaint aivô réchepect à péssaidge. Eis-l-ôyînt aïppelaî pai des hussies que pot-chînt chu yote dô des lairdges maintés és couleurs roudge èt biantche de lai velle, les députations des alliês que les introdué-chînt en meinme temps aivô grand hanneur, à son des trompattes èt de lai musique. Nos bonfôs aittandînt donc yote to ; main voyaint aidét péssaî des âtres devaint yote naiz, eis finéchînt pai s'impacentaî, car aidét ran de Bonfô.

res» du conseil, qui n'auraient guère osé faire voir leurs mollets de poules, — larges boucles aux escarpins bien cirés, chapeaux à trois coins sur la tête, canne de houx à la main: c'était beau à voir; on aurait cru, le diable m'emporte, que c'était un conseil de ville plutôt que d'un village.

Ainsi bien apprêtés, nos hommes se mettent en marche, par un beau matin, à la pointe du jour, s'en vont tranquillement à pied, gais comme des merles, contre Mulhouse, où tant d'honneurs et un si beau souper les attendaient et où ils devaient arriver tout à point, mais tout de même encore assez facilement.

Cela alla assez bien jusqu'à ce qu'ils furent un peu de l'autre côté d'Altkirch. Mais une fois là, voilà qu'une pluie, une averse de l'autre monde commence à tomber, à tomber dru et puis raide comme mouche et comme grêle, sans arrêt. Mes amis du bon Dieu, je vous laisse penser comment les escarpins de nos malchanceux se comportèrent dans la purée que cela donnait, car il faut bien dire que, dans ce temps-là, les routes n'étaient pas encore, de ces côtés, ce qu'elles sont aujourd'hui. Il me semble que je les vois avec leurs petits souliers s'emplissant (d'eau), pataugeant, s'éclaboussant à chaque pas qu'ils faisaient, jusqu'à la nuque, je vous réponds qu'ils eurent une forte et rude besogne pour ne pas rester en route.

Mais l'honneur de Bonfol allait devant eux: il fallait le suivre; et puis, ce beau souper qu'on voulait manger de si bon cœur, et non sans en avoir grand besoin, vous pouvez croire, après une telle journée ! Et puis, qu'est-ce qu'on aurait pensé, qu'est-ce que tous ces «chires» auraient dit si Bonfol avait manqué à ce beau souper ? !

«Allons, hue ! courage ! leur disait le Maire au plus fort de la détresse, hue, toujours ! On veut dire que c'est nous les meilleurs lurons de tous en venant de si loin par un temps pareil. Je parierais bien que c'est à nous qu'on veut donner la place d'honneur. Allons ! Allons !»

Ce fut en peinant ainsi que mes gens, arrivant à ce Mulhouse, vous pouvez penser en quel état, vont droit contre l'hôtel de ville, où ce beau souper devait se faire. Arrivés là, sur la place, devant les escaliers, ils trouvèrent déjà une foule de monde qui regardait les invités entrer en les saluant avec respect au passage. Ils entendaient appeler par des huissiers qui portaient sur le dos de larges manteaux aux couleurs rouge et blanche de la ville, les députations des alliés qu'ils introduisaient en même temps avec grand honneur, au son des trompettes et de la musique. Nos Bonfol attendaient donc leur tour; mais, voyant toujours passer d'autres devant leur nez, ils finirent par s'impatienter, car toujours rien de Bonfol.

« Ah ça ! voyans voue, dit lo Méire, tiaind tot lo monde que daivait entraî feut dedains lai mâjon de velle; y (tyudais) ^(51bis) que ces hussies, aivô yos roudges robes, nos rébiant. Ceurdie ! y veus-dje bîn les faire ai se reusseveny de nos, voyans voue ! »

S'aivainçaint li dechu d'in pas ferme èt décidê ei crie :

« Hussie ! aipelaîtes Bonfô èt nos faites entraî; ç'ât lo consaye qu'ât ci qu'aïttand, èt y'ais l'honneur d'en être lo Méire. »

« Bonfô... lo consaye... lo Méire? dit l'hussie, en se graittaint lo cevré; y ne saîs cô que çoli veut dire. »

« Ha ! ç'ât dînche: te ne veus pe aivoy l'air de cognîâtre Bonfô, les dgens, grôsse bête roudge, yi dit lo Méire, deveni furieux; fais-nos de lai piaice: nos velans-dje bîn péssaî sains toi. fotu mâl aipris que t'és. »

Note brâve hussie que n'aivaît pe aivégîe d'être dînche mannê de lai faïçon, èt que saivaît sai consigne chu lo bout di doigt, voyaint ces dgens chi mâ fatus, les prend po des aimeunies, des Vendrekséles⁽⁵²⁾, èt peut s'engregnaint ai son to :

« Fotes-me lo camp in po vite feut de ci, éffrontês carimantrans que vos êtes, sains quoi y vos veus faire ai leudgy âtre paît, moi, yôs dit-ei, en fesaint en meinme temps in signe és Suisses qu'étînt en faction devaint lai pouetche, aivô yôs grantes pityes. »

Ma foi, tiaind nos pouere bonfôs voyeïnnent ces-ci s'aïppreutchie, lo poinçon en aivaint, eis ne se fesainnent pe échepliquaî doues fois çò que çoli velaît dire. Eis s'émeuyeïnnent à fure, l'un d'einne san, l'âtre deinne âtre, feu de lai velle, de tote lai vitesse de yos tchaimbes, madéchaint Meïnnelouse, lo nové Voêbe, ses hussies, ses Suisses èt sai marande.

Vos se peutes pensaî çò qu'étînt mes dgens arrivês qu'eis feunnent prêt de Bonfô, pai tâ temps èt tés tchemîns ! Ç'tu-ci n'aivaît pu qu'in soulai, lai borbe y'aiyaint vadgé l'âtre, ç'tu-li, qu'aivaît predju les belles djairretieres que lai Fanchon, sai fanne, y'aivaît faites totes neuves, èt tot échequeprês, frâtaît chu ses tchâsses dains ç'te borbe; in âtre aivaît léchie lai moitié de sai tyulatte en in petchu de bairre; in âtre enco y'aivaît predju einne âle de son djipon; enfin, eis-l'étînt trétus che oues, che tripets⁽⁵³⁾, délaimbrês èt capous que s'étaît einne misère que de les ravoétie.

Tiaind eis feunnent prêt di velaidge, aiprêt aivoy dînche rittê pu vous moins tote lai noeu, eis se dieïnnent dînche per ensoenne, qu'ei ne fayaît à moin ran dire en gniun de cô que s'étaît péssê, pie pe ai yôs fannes ; qu'ât contrére, ei fayaît brâmemment recontaî come an étaît aivu bîn recis, come an yos aivait fait tos les hanneurs, po qu'ât moins an ne se moquéche pe de yos, cô qu'eis se promécheïnnent bîn trétus, èt cô qu'âcun ne manqué de faire, che bîn que tos les dgens de Bonfô se rédjôyécheïnnent bîn de l'honneur qu'étaît aivu fait ai yôte bon velaidge.

«Ah ! ça, voyons «voir», dit le Maire, quand tout le monde qui devait entrer fut dans l'hôtel de ville; je crois que ces huissiers avec leurs rouges robes nous oublient. Crédié ! Je veux déjà bien les faire se ressouvenir de nous, voyons «voir» !»

Là-dessus, s'avancant d'un pas ferme et décidé, il crie :

«Huissier ! appelez Bonfol et nous faites entrer; c'est le conseil qui est ici qui attend, et j'ai l'honneur d'en être le Maire.

«Bonfol... le conseil... le Maire? dit l'huissier en se grattant le front; je ne sais ce que cela veut dire.»

«Ha ! c'est ainsi, tu ne veux pas avoir l'air de connaître Bonfol, les gens, grosse bête rouge, lui dit le Maire, devenu furieux; fais-nous de la place: nous voulons déjà bien passer sans toi, f... mal appris que tu es.»

Notre brave huissier qui n'avait pas accepté d'être mené de cette façon et qui savait sa consigne sur le bout du doigt, voyant ces gens mal f..., les prend pour des mendiants, des rôdeurs et puis, se fâchant à son tour:

«F...-moi le camp un peu vite hors d'ici, effrontés carnavales que vous êtes, sans quoi je veux vous faire loger autre part, moi, leur dit-il, en faisant signe en même temps aux Suisses qui étaient de faction devant la porte, avec leurs grandes piques.»

Ma foi, quand mes pauvres Bonfol virent ceux-ci s'approcher, le poinçon en avant, ils ne se firent pas expliquer deux fois ce que cela voulait dire. Ils s'enfuirent, l'un d'un côté, l'autre d'un autre, hors de la ville, de toute la vitesse de leurs jambes, maudissant Mulhouse, le nouveau maître-bourgeois, ses huissiers, ses Suisses et son souper.

Vous pouvez penser ce qu'étaient mes gens, arrivés qu'ils furent près de Bonfol, par un tel temps et de tels chemins ! Celui-ci n'avait plus qu'un soulier, la boue lui ayant gardé l'autre, celui-là qui avait perdu ses belles jarrettières que la Fanchon, sa femme, lui avait faites toutes neuves, spécialement, marchait avec ses bas dans la boue, un autre avait laissé la moitié de sa culotte dans un trou de haie; un autre encore y avait perdu une aile de sa redingote; enfin, ils étaient tous si sales, si déconfits, déguenillés et penauds, que c'était une misère de les regarder.

Quand ils furent près du village, après avoir ainsi couru plus ou moins toute la nuit, ils convinrent (se dirent ainsi ensemble) qu'il ne fallait au moins rien dire à personne de ce qui s'était passé, pas même à leurs femmes; au contraire, il fallait beaucoup raconter comme on avait été bien reçus, comme on leur avait fait tous les honneurs, pour qu'au moins on ne se moque pas d'eux, ce qu'ils se promirent tous bien et ce qu'aucun ne manqua de faire, si bien que tous les gens de Bonfol se réjouirent bien de l'honneur qui avait été fait à leur village.

L'affaire ne serait djemais divulguê se pu taid, main bîn pu taid, un de ces malîns mannaires d'aîgements, de Vocndlicot, que forrant aidét yote naiz tot poitchot, n'aivaît raïppotchê l'hichetoire dâ Meïnnelouse, voû en en rit encô à djo d'adjed'heu. Ç'ât aigebîn de son petét fé qu'y lai tîns, de façon que çoli ât prou vraî. En tot càs ce quéqu'un de vos aivaît di mâ de lo craire, come y ne vorôs pe péssai po ïn mantou, y lo praye d'allaî s'en informaî ai Bonfô meïnme.

XIII.

Les maintés di consaye.

An ont vu coment lo consaye de Bonfô aivaît bîn représentê son yue ai Meïnnelouse, èt coment ei s'en étaît reveni.

Quéque temps aïprét, mes dgens étaient ïn pô remis de ç'te fuette, lo consaye se trovaint réuni po quéque grôsse affaire d'Etat, aïprét que les tchôses feunnent équechepédiêes (sic), ces chires femaint tranquillement yos pipes en vudaint ïn vare de trîntyatte⁽⁵⁴⁾ — en aivaît droit trottê les biassons èt les beutchîns⁽⁵⁵⁾ — l'un de yos diét dînche, pai maniere de réflexion :

«Ce n'ât pe encô lo diaile dâ que nos sont aivus contrâriês pai ci Meïnnelouse: nos aîns à moins vu âtye.»

«Ç'ât vrai, dit ïn second; çô que m'êt lo meut piaïju, c'était de voue ces chires qu'êtînt aïcotrês és fenêtres de lai majon de velle. Come eis-l-êtînt séjaints⁽⁵⁶⁾ èt bês ai voue aivô yôs roudges maintés ! voili qu'êtait âtye ! des hannes po représentaî ïn consaye.»

«T'ês réjon, dit ïn trajieme; ô dé ô, Colas, voête-li; y pensôs en les voyaint ai note Taitine: ç'ât lée que serait contente s'elle me voyaît dînche !»

«Moi, dit ïn âtre, y me seus-je dit bîn des fois dâ dont que nos dairîns trétus aivoy dînche dés vétures : les dgens nos rechepecterînt bîn pu, tiaind lo tyeumenât serait raïssambiê.»

«Main çoli côterait bîn des sous, observe ïn cîntyeme; voû les pare?»

«Ho ! y sais bîn quoi, aidjoute lo chégieme: nôs n'ains pe fâte d'aivoy trétus tchétyun son mainté. Se nôs en aîns pie un, que nôs botterains trétus â to, po nôs bottaî les uns aïprés les âtres, ran que les djos de consaye; tiaind lo tyeumenât airait yue, ci n'y airait que lo Méire que lo botterait po présidaî l'aissembyêe. Ei me sanne que dînche çoli adraît bîn.»

L'affaire n'aurait jamais été divulguée si, plus tard, mais bien plus tard, un de ces malins marchands ambulants de vaisselle de Vendlincourt qui fourrent toujours leur nez partout n'avait rapporté l'histoire depuis Mulhouse, où l'on en rit encore aujourd'hui. C'est également de son petit-fils que je la tiens, de façon que cela est assez vrai. En tout cas, si quelqu'un de vous avait de la peine à le croire, comme je ne voudrais pas passer pour un menteur, je le prie d'aller s'en informer à Bonfol même.

XIII.

Les manteaux du conseil.

On a vu comment le Conseil de Bonfol avait bien représenté son endroit à Mulhouse et comment il s'en était revenu.

Quelque temps après, mes gens étant un peu remis de cette aventure, le conseil se trouvait réuni pour quelque grosse affaire d'Etat. Après que les choses furent expédiées, ces «chires» fumaient tranquillement leurs pipes en vidant un verre de piquette — on avait justement pressé les poires et les pommes sauvages — l'un d'eux dit comme cela, par manière de réflexion :

«Ce n'est pas encore le diable quand même nous avons été contrariés par ce Mulhouse: nous avons au moins vu quelque chose.»

«C'est vrai, dit un second, ce qui m'a le mieux plu, c'était de voir ces «chires» qui étaient accoudés aux fenêtres de l'hôtel de ville. Comme ils étaient seyants et beaux à voir, avec leurs rouges manteaux ! voilà qui était quelque chose ! des hommes pour représenter un conseil.»

«Tu as raison, dit un troisième, ô mon Dieu, oui, Colas, vois-tu ; je pensais en les voyant à notre Taitine : c'est elle qui serait contente si elle me voyait ainsi.»

«Moi, dit un autre, je me suis déjà dit bien des fois, depuis, que nous devrions tous avoir les pareils vêtements : les gens nous respecteraient bien plus, quand l'assemblée communale serait réunie.»

«Mais cela coûterait bien des sous, observe un cinquième, où les prendre?»

«Ho ! je sais bien quoi, ajoute le sixième : nous n'avons pas besoin d'avoir tous chacun notre manteau. Si nous en avons seulement un, que nous mettrons tous à notre tour, pour nous placer les uns après les autres, rien que les jours du conseil, quand l'assemblée aurait lieu ; il n'y aurait que le Maire qui le mettrait pour présider la séance. Il me semble qu'ainsi, cela irait bien.»

«Aipiaidgîe ! dit lo Méire, qu'en président que cognéçait les réyes, aivaît léchie dire tos les âtres les premies. Diaidge⁽⁵⁷⁾, vai vite tyeuri lo peultie que nôs saitchîns cobîn çoli dairét nôs côtaî, èt que nôs poyîns aivoy lo mainté po duemoenne que vînt.»

Lai diaidge s'en vait donc tyeury lo peultie, que demoraî tot quoi⁽⁵⁸⁾ li. Ç'tu-ci n'était pe îñ bonfô; non, c'était un de ces Veend-lîncots, un des pus fîns èt des pus malins enco, enfin îñ renaid que saivaît se revéty d'cinne pée d'aigné. Ei s'en vait donc à consaye aivô lai diaidge, tire sai cape en entrain, fait sai pu belle revereinece, vôtaint graîciously èt ségeinment son dôs, en peultie bîn aipris qu'ei-l'était.

«Bondjeraiyevos, chires, dit-ei de sai (pu) douce voix ; que lo Bon Due èt lai Sainte Vierdge vos édînt ! Que yét-ei po vote service, me voici?»

«Yét dé bondjo, Ochanne, yi répond lo Méire, qu'étaît aitot îñ hanne bîn édutyê, tiaind ei velaît. Y vorôs que te nos fesétche îñ roudge mainté, de belle èt boenne maîtère, tot ço qu'ei y ét de meut èt de pu ai lai môde: cobîn çoli nôs côterait-ei, entre aimis, quoi?»

«Çoli dépend... dit lentement mon peultie, en hanne refléi-chi èt sérieux, de quée maîtère vôs ententes; se ç'ât vos que lai feunâtes, ei ne yi veut aivoy que lai faîçon po moi. Main y ne vôs consaye pe de lai feuny vos-meinmes: les mairtchands sont chi djués, aitraipous... nos âtres, peulties, nôs l'aint aidét ai pu bé prie èt peut moiyoue.»

«Nôs l'entendans bîn dînche. Te tchoisirés lai maîtère come po toi, èt nôs paierains çô qu'ei fâret.»

«Ç'ât çô qu'ei y ét de meut ai faire, mes bés chires, voétie li à moins, reprend lo peultie ; main velais-vos de lai bîn fine maîtère, vou bîn de l'âtre que lo sait moins, vôs saites, que sait îñ pô pu maleriere?»

«De lai fine, padé ! de lai pu fine, èt bîn roudge, s'écriant tos les âtres.»

Voili que feut bon. Chu ces prepôs, note peultie cartyule èt recartyule, pe, à bout d'cinne boussêe, que yôs sannét prou londge, yôs fait îñ bé prie, po lu.

«Misericouedge ! Djeuseusse, Mairiât, Saint Djôset ! ç'ât trop tchie, ç'ât trop tchie, se récrieinnent-eis trétus: de lai conscience, de lai conscience, Oschanne, entre aimis !»

«De lai conscience... de lai conscience, mes bés chires, on en ont prou; main ei fât tot de meinme que lo pouere monde vétye; ei me fât mes poennes, y sais que vôs êtes trop djeutes po voyaît âtrement... èt peut vôs saites: les mairtchands sont chi é-tréyous...⁽⁵⁹⁾»

«Approuvé, dit le Maire qui, en président qui connaissait les règles, avait laissé dire tous les autres les premiers. Garde, va vite chercher le tailleur que nous sachions combien cela devrait nous coûter et que nous puissions avoir le manteau pour dimanche prochain.»

Le garde s'en va donc chercher le tailleur qui demeurait tout près de là. Celui-ci n'était pas un Bonfol; non, c'était un de ces Vendlincourt, un des plus fins et des plus malins encore, enfin un renard qui savait se revêtir d'une peau d'agneau. Il s'en va donc au conseil avec le garde, tire son bonnet en entrant, fait sa plus belle révérence, voûtant gracieusement et élégamment son dos, en tailleur bien appris qu'il était.

«Bonjour à vous, «chires», dit-il de sa douce voix; que le Bon Dieu et la Sainte Vierge vous aident ! Qu'y a-t-il pour votre service, me voici?»

«Eh, bonjour, Ursanne, lui répond le Maire qui était également un homme bien éduqué, quand il voulait. Je voudrais que tu nous fasses un beau rouge manteau, de la plus belle et meilleure étoffe, tout ce qu'il y a de mieux et de plus à la mode: combien cela nous coûtera-t-il, entre amis, quoi?»

«Cela dépend... dit lentement mon tailleur, en homme réfléchi et sérieux, de quelle matière vous entendez; si c'est vous qui la fournissez, il ne veut y avoir que la façon pour moi. Mais je ne vous conseille pas de la fournir vous-mêmes: les marchands sont si Juifs, attrapeurs... nous autres, tailleurs, nous l'avons toujours à un plus beau prix et puis meilleure.»

«Nous l'entendons bien ainsi. Tu choisiras la matière comme pour toi et nous payerons ce qu'il faudra.»

«C'est ce qu'il y a de mieux à faire, mes beaux «chires», voyez-vous, au moins, reprend le tailleur; mais voulez-vous de la matière bien fine, ou bien de l'autre qui le soit moins, vous savez, qui soit un peu plus grossière?»

«De la fine, pardieu, de la plus fine, et bien rouge, s'écrient tous les autres.»

Voilà qui fut bon. Sur ces propos, notre tailleur calcule et recalcule, puis, au bout d'un bon moment, qui leur parut assez long, leur fait un beau prix, pour lui.

«Miséricorde ! Jésus, Marie, Saint Joseph ! C'est trop cher, c'est trop cher, se récrièrent-ils tous: de la conscience, de la conscience, Ursanne, entre amis !»

«De la conscience... de la conscience... mes beaux «chires», on en a assez; mais il faut tout de même que le pauvre monde vive; il me faut mes peines, je sais que vous êtes trop justes pour vouloir autrement... et puis, vous savez, les marchands sont si «étrilleurs...⁽⁵⁹⁾»

Enfin, aiprét aivoy mairtchайдê dinche enco prou longtemps des doues sans, l'un des ambourgs dit:

«Ei me vînt einne idée ! Tos ces chires de Meinnelouse qu'ê-tînt és fenêtres ne s'aipuînt ran que d'în coutre, de façon qu'an ne les voyait ran que d'einne san. Se nos fesîns ai faire tchétyun ran qu'în coulet în po lairdge qu'an botterait à cô aivô ran que tchétyun einne maindge, l'un einne droite, l'âtre einne gâtche, çoli ne ferait-ei pe prou note aiffaire? A moins dînche, nos por-rîns trétus nos môtraî ai totes les fenêtres ai lai foi ; nos se-rîns cment çoli tos montês et lai côtandge serait bîn pu maleriere.»

«L'idée n'ât pe mâ, dit lo Méire, qu'ât-ce que t'en dis, peultie?»

Ç'tu-ci, âqué l'idée piaîgét taint quei ne saivaît quasi s'en-vadgeaî d'éclataî de rire, ne manqué pe d'aipiaidgîe en déjaint que lai tchôse était tot çô qu'ei y'aivaît de pu aîgie ai faire, ét que ce serait très bé. Lo prie qu'ei yôs fesét dépéssait bîn de qué-que tchôse, come des dous ties, ç'tu di mainté entie: main come eis velînt dînche être trétus étyipês en chires, ei feut aidmis.

«Ei-l-ât bîn entendu que ç'ât de fine maîtère que vôs les velais, dit lo peultie en s'en allaint?»

«O, ô, de lai pu fine èt belle roudge, crieinnent tos les âtres. Main ce n'ât pe lo tot: vîns pare în vare de ç'te trintyatte, aidjoute lo Méire, ç'ât de lai bîn boenne.»

Lo peultie, âqué ran que de pensaî ei tâle boisson, en pre-gniait dje les tcheusséyes és dents, les remaichie poliment en diaint qu'ei ne poyaît suppotchaî que lo laicé, tot en ainmaint lai trîntyatte ai lai fôlie, èt peut s'eksivét (sic) ⁽⁸⁰⁾.

Note pînçe-aidyeuye s'en vait donc, aitchaute de lai pu shière, main bîn roudge indienne, en dyige de draip échecarlaite, fabrique des maindges de droite èt peut de gâtche, aivô les coulets èt les repotche trâs senéinnes aiprét, à yue d'heut djos qu'ei-l-aivaît promis — po faire son djue bon — à consaye qu'était aissembyê échèqueprès, et qu'aivaît dje bîn aivu lo temps grand. Vite tchétyun de revêtre son aiffaire, de se ravoétie d'einne san à mirou ; aiprét, de ravoétie les âtres èt de se trovaî trétus bîn, trétus bés, taindis que lo peultie éshiaffaît, pichaît dains ses tyulattes ai foueche de n'ô-geaî rire.

Lo banvaid, que n'aivaît ne maindge ne coulet, èt qu'en bis-quaî pu qu'ei ne velaît lo léchie voue dit:

«Main, peultie, ei me sanne que lai maîtère ât bîn shielle.»

«Ei te sanne, ei te sanne, yi répond lo peultie; moi, ei me sanne que te ne sais çô que te dis. Qu'ât-ce que te yi cogniétros toi, mon pouere laimpet? Fât-ei qui diôs, moi, qu'y t'ais vu l'âtre soi, ai roue neu, raipotchaî pai drie les mâjons în bé saipelèt que t'aivôs copê chu lo voedge, toi que dais, pai ton serment, voyie

Enfin, après avoir marchandé comme cela encore assez longtemps des deux côtés, l'un des ambourgs dit :

« Il me vient une idée ! Tous ces « chires » de Mulhouse qui étaient aux fenêtres ne s'appuyaient rien que d'un coude, de façon qu'on ne les voyait rien que d'un côté. Si nous faisons faire chacun rien qu'un col un peu large qu'on mettrait au gilet avec chacun rien qu'une manche, l'un, une droite, l'autre, une gauche, cela ne ferait-il pas assez notre affaire ? Au moins ainsi, nous pourrions tous nous montrer à toutes les fenêtres à la fois : nous serions comme cela tous montés et la dépense serait bien moindre. »

« L'idée n'est pas mal, dit le Maire, qu'est-ce que tu en dis, tailleur ? »

Celui-ci auquel l'idée plaisait tant qu'il ne pouvait se retenir d'éclater de rire, ne manqua pas d'applaudir en disant que la chose était tout ce qu'il y avait de plus facile à faire, et que ce serait très beau. Le prix qu'il leur fit dépassait bien de quelque chose comme des deux tiers celui du manteau entier ; mais comme ils voulaient être tous ainsi équipés en « chires », il fut admis.

« Il est bien entendu que c'est de fine matière que vous les voulez, dit le tailleur en s'en allant ? »

« Oui, oui, de la plus fine, et belle rouge, crièrent tous les autres. Mais ce n'est pas le tout : viens prendre un verre de cette piquette, ajoute le Maire ; c'est de la bien bonne. »

Le tailleur, auquel rien que de penser à telle boisson, en éprouvait un crissement des dents, les remercia poliment en disant qu'il ne pouvait supporter que le lait, tout en aimant la piquette à la folie et puis, il s'esquiva.

Notre pince-aiguille s'en va donc, achète de l'indienne la plus fine et la plus rouge, en guise de drap écarlate, fabrique des manches de droite et de gauche avec les collets et les reporte trois semaines après, au lieu de huit jours qu'il avait promis — pour faire son jeu bon — au conseil qui était assemblé spécialement et qui avait déjà trouvé le temps bien long. Vite chacun de revêtir son affaire, de se regarder d'un côté dans un miroir ; après, de regarder les autres et de se trouver tous bien, tous beaux, tandis que le tailleur pouffait, piss... dans ses culottes, à force de n'oser rire.

Le garde qui n'avait ni manche ni collet et qui en bisquait plus qu'il ne voulait le laisser voir, dit :

« Mais, tailleur, il me semble que la matière est bien faible. »

« Il te semble, il te semble, lui répond le tailleur : moi, il me semble que tu ne sais pas ce que tu dis. Qu'est-ce que tu y connaîtrais, toi, mon pauvre bonasse ? Faut-il que je dise, moi, que je t'ai vu l'autre soir, à la tombée de la nuit, rapporter par derrière les maisons un beau sapineau que tu avais coupé dans la forêt, toi

chu les âtres? Te ferés bîn de traishiaî⁽⁶¹⁾ tai babouine. Ces chires aint voyu de lai fine maîtère; c'en ât, ei peut eis se yi cognéchant meut que toi.»

Lo banvaid, chu tâle semonce, demorét muat, èt lo consaye, tot fie de sai belle emplette paiye lo peultie chu lo puece, tot tchâ, ai pô prêt lo doubye de ço qu'airait vayu lo moiyou draip.

Lo duemoenne aiprét, était lo grand djo de lai fête de St-Fromont⁽⁶²⁾. Dâ lai pointatte di djo, mes ambourgs bottint yos maindges ai coulet, èt s'aicoutrint és fenêtres po s'egcerçaît. Petét ai petét que lo monde airrivét, tos s'airrâtint po les aidmiraî, ço que les fesaît djebeyê de piaîgi. Çoli allét dinche très bîn djainque per enmé lai vâprêe, qu'in tyusîn di peultie vendét l'aiffaire. Ma foi, vais te promenaî ! Come ei y'aivaît bécô d'étraindgies li, ce feunent des rires, des moqueries tâles que mon pouere consaye ne yi tegnét pu: les fenêtres se franmeinnent èt les roudges maindges feunent rétroppêes.

Ç'ât dâ dont, po preuve de lai tchôse, qu'an ont aipelê les bonfô des «roudges bats». Voili ço que ç'ât d'en allaî aipâre ai Meinnelouse ! Achi, se vôs tenis ai vadgeaî vôs côtes fraintches, n'envietes djemais gniun de Bonfô ai Meinnelouse.

XIV.

Lo coucou bairrê.

C'était per va lai mé-aivri, tiaind les ôgés faint yôs nids, èt tiaind les dgens rebottant bêtes èt bardgies chu les tchaimpois; ç'ât ço qu'an allaît faire ai Bonfô. Tchétye fue, âtrement tchétye ménaidge, daivaît bottaî in hanne de crovêe, sâfe les vaves èt les véyes baîchattes qu'étint doues po un, main qu'airaînt bîn voyu en aivoy trâs po doues. Ei s'adjéchaît de raiyue les bairres di ruaidge, di tieumenât, quoi.

Voili que feut bon. Nôs crovayous étint atot⁽⁶³⁾ de yôs bairres, empiottaint in pâ ci, in pâ li, bouetchaint ci petchu-ci, ci petchu-li... enfin, travaïyaint saïvainment èt de yote meut. Tot d'in côôt, voici que, pai einne belle sorayie, lo coucou, que ne s'étaît pe enco fait ôyi ç'tannêe-li, fidèle ai lai côtume que dit: «Enmé aivri, tchainte lo coucou s'ei-l-ât vi», lo coucou aïcmence de tchaintaî lai pu belle mélodie de son répertoire, Ç'ât aidét in événement à ve-laidge que lo premie tchaint di coucou; car, tiaind en ont de l'airdgent ai lai baigatte ci djo-li, en ci moment meinme, an ât de chure de y'en aivoy tote l'annêe — s'en lo yi léche, aidjoutaît lo Pi, ai ci dit-on.

qui dois, par ton serment, dénoncer les autres? Tu ferais bien de fermer ton bec. Ces «chires» ont voulu de la fine matière: c'en est, et puis, ils s'y connaissent mieux que toi.»

Le garde, sur telle semonce, resta muet et le conseil, tout fier de sa belle emplette, paye le tailleur sur le pouce, tout chaud, à peu près le double de ce qu'aurait valu le meilleur drap.

Le dimanche suivant était le grand jour de la fête de St-Fromont. Depuis la pointe du jour, mes ambourgs mirent leurs manches à collet et s'accoudèrent aux fenêtres pour s'exercer. Petit à petit, le monde arriva; tous s'arrêtaient pour les admirer, ce qui les faisait jubiler de plaisir. Cela alla ainsi très bien jusque vers le milieu de l'après-midi, qu'un cousin du tailleur vendit l'affaire. Ma foi, va te promener ! Comme il y avait beaucoup d'étrangers là, ce furent des rires, des moqueries telles que mon pauvre conseil n'y tint plus; les fenêtres se fermèrent et les rouges manches furent remisées.

C'est depuis, pour preuve de la chose, qu'on a appelé les Bonfol des «rouges crapauds». Voilà ce que c'est que d'en aller tant apprendre à Mulhouse ! Aussi, si vous tenez à garder vos côtes franches, n'envoyez jamais quelqu'un de Bonfol à Mulhouse.

XIV.

Le coucou barré.

C'était vers la mi-avril, quand les oiseaux font leurs nids, et quand les gens remettent bêtes et bergers sur les pâturages; c'est ce qu'on allait faire à Bonfol. Chaque feu, autrement (dit) chaque ménage devait mettre un homme de corvée, sauf les veuves et les vieilles filles qui étaient deux pour un, mais qui auraient bien voulu en avoir trois pour deux. Il s'agissait de réparer les barrières du «ruage», de la commune, quoi.

Voilà qui fut bon. Nos hommes de corvée étaient près de leurs barrières, plantant un pieux ici, un pieux là, fermant une ouverture ici, un trou là, enfin, travaillant savamment et de leur mieux. Tout à coup, voici que, par une belle soleillée, le coucou qui ne s'était pas encore fait entendre cette année-là, fidèle à la coutume qui dit: «Au milieu d'avril, chante le coucou s'il est vivant», le coucou commence à chanter la plus belle mélodie de son répertoire. C'est toujours un événement au village que le premier chant du coucou; car, quand on a de l'argent dans la poche ce jour-là, en ce moment même, on est sûr d'y en avoir toute l'année - si on l'y laisse, — ajoutait le Pi, à ce dit-on.

Quoi qu'ei-l-en sait, les bonfô se dépadgeant trétus de bottaî yôs mains dains yôs baigattes de tyulattes, de yôs cochelets, de yôs djipons, de tyeury èt de retyiere. Eis se déjînt dînche les uns les âtres:

«Ei-te de l'airdgent, toi?»

«Aye, y en aîs ïn pô.»

«Et bîn, prâtes me quéques sous.»

«Ceurdi ! tîns vite devaint qu'ei-l-aiye aîssevi.»

Tiaind nos hannes eunnent trétus de lai menoue en lai baigatte, ce feut ai ç'tu qu'écouterait lo meut l'ôgé.

«Mille bogres, qu'ei tchainte bîn, dit l'un.»

«Fotre ô; ce dait être ïn bé-l-ôgé: l'étes dje vu, toi; l'aivôs dje vu, vôs âtres?»

«Dé gnian.»

Et bîn, ma foi, ei ne fât pe lo manquaî; ç'ât note cô. Ei-l-ât li, dains ci trepelét de saipelêts; bottans-nos trétus à bairraî ailento : ei ne veut saivoy fure èt peut nôs lo vlans aitraipaî bîn soê.

Chitôt dit, chitôt ai l'oeuvre. Mes hannes se bottant â envôgenaî lo petét bô, bairraint, bairraint come des dematans. Lo coucou tchaintait aidét sains boudgy, come s'ei-l-euche voyu les encoraidgîe po se moquaî de yos. Çoli enneurçait aidét pu foue mes ôvries. Voili que feut bon. Main aiprét à moin doues boennes heures de foue traivaiye, brouf !... voili mon coucou que s'en voule tranquillement èt que vait recomencîe sai tchainson dains l'âtre bô végîn.

«Bon ! dit lai diaidge, qu'était un de cés que s'en était lo pu rebaiyie: s'ei y'aivaît enco aivu doues piertches pu hât, nôs l'aivînt.»

XV

Lo Fainimeusy.

Lo Fainimeusy était un des pus brâves paroissiens de Bonfô. Ei ne saivaît, come taint d'âtres qu'y vois bîn sevant èt que ne s'en dottant dyère, ne tos les bîns, ne tos les mâs; mains tiaind ei s'âdgéçait de pâre, ei-l-était aidét prât, taindis que tiaind ei s'âdgéçait de baiyîe, ei se tegnaît prudeinment en derie.

Enfin, sains dire de mâ de gniun, car Due sait beni, nôs ne sont pe mādégint, Fainimeusy, outre ses petêtes occupations ordinaires fesaît lo métie de vendaire d'aîgements.

In djo qu'ei tchairdgeait son aîne po se bottaî en route, pregnaint ses étyéyes, potats èt câquelons, ei les aissadgeait de

Quoi qu'il en soit, les Bonfol se dépêchent tous de mettre leurs mains dans leurs poches de pantalon, de leur gilets, de leurs redingotes, de chercher et rechercher. Ils se disaient tous les uns aux autres :

«As-tu de l'argent, toi?»

«Oui, j'en ai un peu.»

«Eh bien, prête-moi quelques sous.»

«Crédié ! tiens vite avant qu'il n'ait cessé.»

Quand nos hommes eurent tous de la monnaie dans la poche, ce fut à celui qui écouterait le mieux l'oiseau.

«Mille b..., qu'il chante bien, dit l'un.»

«Fichtre oui; ce doit être un bel oiseau: l'as-tu déjà vu, toi; l'avez-vous déjà vu, vous autres?»

«Pardieu non.»

«Et bien, ma foi, il ne faut pas le manquer: c'est notre coup. Il est là, dans ce bosquet de sapineaux; mettons-nous tous à barrer alentour: il ne veut pas pouvoir s'enfuir et puis, nous voulons l'attraper bien facilement.»

Aussitôt dit, aussitôt à l'œuvre. Mes hommes se mettent à entourer le petit bois, barrant, barrant comme des démons. Le coucou chantait toujours sans bouger, comme s'il eût voulu les encourager pour se moquer d'eux. Cela excitait toujours davantage les ouvriers. Voilà qui fut bon. Mais après au moins deux bonnes heures de fort travail, brouf !... voilà mon coucou qui s'envole tranquillement et qu'il va recommencer sa chanson dans l'autre bois voisin.

«Bon ! dit le garde qui était un de ceux qui s'en étaient le plus donné: s'il y avait eu encore deux perches plus haut, nous l'avions !»

XV

Le «Fainimeusy».

Le «Fainimeusy» était un des plus braves paroissiens de Bonfol. Il ne savait, comme tant d'autres que je vois bien souvent, et qui ne s'en doutent guère, ni tous les biens ni tous les maux; mais quand il s'agissait de prendre, il était toujours prêt, tandis que quand il s'agissait de donner, il se tenait prudemment en arrière

Enfin, sans dire de mal de personne, car Dieu soit béni, nous ne sommes pas médisant, Fainimeusy, outre ses petites occupations ordinaires, faisait le métier de vendeur de vaisselle.

Un jour qu'il chargeait son âne pour se mettre en route, prenant ses écuelles, ses pots et caquelons, il les entassait de son

son meut, taint qu'ei poyaît yen allaî chu lo dôs de sai bourrique, yi dégeint: «Te potche bîn ç'tu-li, mon freire, te potcherés bîn enco ç'tu-ci», tot les côs qu'ei-l-en velaît rebottaî in âtre.

Taint fesét-ei ci commerce qu'ai lai fîn, lo pouere aîne en feut airraintchie èt tchoiyét pai tiere chu l'more. «Bon, dit tranquillement lo Fainimeusy, en repregnaint piece pai piece tote sai poterie: «Te n'és saivu potchaî ç'tu-li, te ne sairô non pu potchaî ç'tu-li» (sic). Che bîn qu'ei détchairdge tot ai fait saibète que nefesét âqueinne réclamation qu'y saitche. Ei yét bîn dînche des dgens qu'ëtînt trop rêches in temps èt que se fesant tot de meinme ai lai poueretê... tiaind eis ne poyant faire âtrement.

Tiaind lo pouere baudet eut in pô repris son shioueshye, ei s'en vait dînche aivô, pai chu lo soè, contre lo hô, po s'aiparayîe einne satchie. Airrivê, ei léche tchaimpoiye tranquillement l'aîne, èt lai bête... non, y veus dire lo Fainimeusy monte chu in tchêne, s'aitchevale chu einne grôsse braince, lo dôs virîe contre lo bout des brainces, lai fidyure contre l'aîbre, lo trot, èt se botte à copai lai braince ai grôs cops d'aitchatte.

«Main que faites-vous li? mon aimi, yi dit in péssaint; ne voyez-vous pe bîn que vôs allaîs tchoire aivô lai braince?»

«Tchoire? yi dit Fainimeusy, padé nâni, qu'y me sais dje bîn prou teny.»

Lo péssaint s'en vait, èt Fainimeusy continue de rouechîe chu sai braince. Tot d'in côt, ç'tée-ci creuche... èt peut haye! aivâ mon hanne qu'eut bîn de lai poenne ai se débairraissîe, èt se reyeuvaî en bîn sentaint ses côtes. Tot meutri qu'ei-l'étaît, èt se dit: «Ç'ât churement in profète que ç't'hanne-li, craîs bîn meinme lo Bon Due.» Ei yi ritte aiprés, lo raittraipe èt yi dit:

«Dites donc, saint hanne, vôs m'ais chi bîn prédit qu'y velos tchoire aivâ ç'thaibre; vôs dairîns bîn me dire tiaind y dais meury; car y ne seus pe fô: y vois bîn que vôs êtes in profète, po di chure.»

«Tiaind ton aîne airét pattê tras côts, yi dit l'âtre, tout émaiye de vouere in tâ yodgé⁽⁶⁴⁾.

Chu ç'te belle profécie, Fainimeusy vait repâre son aîne, ne lo tchairdge qu'ai lai lardgiere, crainte de hâtaî son propre trépas. Voili que feut bon. Ei s'en vait tot doucement, tot piain piain, aivô son caimerâde ai grantes arayes. Ç'tu-ci s'airrâte tot d'in côt, yeuve lai coue èt rouf! en voili un.

«Haî mon Due, dit Fainimeusy, voili mon aivetchéchement: y n'ais donc pu dière ai vivre!»

In pô pu loin, meinme répétition.

«Voèt! dit note hanne, me voili pris: y sens que y'ais dje mâ. Pu loin, prêt di velaidge, tràgieme aivetchéchement.

mieux, tant qu'il pouvait y en aller sur le dos de sa bourrique, lui disant: «Tu portes bien celui-là, mon frère, tu porteras bien encore celui-ci», toutes les fois qu'il voulait en remettre un autre.

Tant fit-il ce commerce qu'à la fin, le pauvre âne en fut accablé et tomba à terre sur le museau. «Bon, dit tranquillement le Fainimeusy, en reprenant pièce par pièce toute sa poterie; tu n'as pas pu porter celui-ci, tu ne pourras pas non plus porter celui-là». Si bien qu'il décharge tout à fait sa bête que ne faisait aucune réclamation que je sache. Il y a bien des gens ainsi qui étaient trop riches un temps et qui se font tout de même à la pauvreté... quand ils ne peuvent faire autrement.

Quand le pauvre baudet eut à peu près repris son souffle, il s'en va ainsi avec, vers le soir, contre le bois pour s'apprêter une charge (de bois). Arrivé, il laisse pâture tranquillement l'âne, et la bête... non, je veux dire le Fainimeusy, monte sur un chêne, se met à cheval sur une grosse branche, le dos tourné contre le bout (des branches), la figure contre l'arbre, le tronc, et se met à couper la branche à gros coups de hache.

«Mais que faites-vous là? mon ami, lui dit un passant; ne voyez-vous pas bien que vous allez tomber avec la branche?»

«Tomber? lui dit Fainimeusy, pardieu nenni; que je me sais déjà assez tenir.»

Le passant s'en va et Fainimeusy continue de taper sur sa branche. Tout à coup, celle-ci craque... et puis, hop ! en bas mon homme qui eut bien de la peine à se débarrasser et à se relever en bien se tâtant les côtes. Tout meurtri qu'il était, il se dit: «C'est sûrement un prophète que cet homme-là, peut-être même le bon Dieu.» Il lui court après, le rattrape et lui dit:

«Dites donc, saint homme, vous m'avez si bien prédit que je voulais tomber de cet arbre, vous devriez bien me dire quand je dois mourir; car je ne suis pas fou: je vois bien que vous êtes un prophète, certainement.»

«Quand ton âne aura p... trois fois», lui dit l'autre, tout ahuri de voir un tel niais.

Sur cette belle prophétie, Fainimeusy s'en va reprendre son âne, ne le charge qu'à la légère, crainte de hâter son propre trépas. Voilà qui fut bon. Il s'en va tout doucement, avec son camarade à longues oreilles. Celui-ci s'arrête tout à coup, lève la queue et, rouf ! en voilà un.

«Hé, mon Dieu, dit Fainimeusy, voilà mon avertissement, je n'ai donc plus guère à vivre !»

Un peu plus loin, même répétition.

«Aïe ! dit notre homme, me voilà pris; je sens que j'ai déjà mal.»

Plus loin, près du village, troisième avertissement.

«Voili mon trépas; ç'te fois, Fainimeusy ât fotu, s'étend èt shiôt les oeuyes sains pu boudgy.

Come lai neu vegnaît èt que les dgens rentrînt po marandaî, lo voiyaint dînche étendu sains boudgy, ei se bottant ai l'aippelaî. Mot de sai paît. Eis s'aippeutchant de lu, l'aappelant enco, lo tiroignant, lo remuant djainque aitaînt qu'ei yôs dit: «Y seus moue, ne lo voites-vos pe bîn ! S'y vétyôs, que vorîns-vos ?»

XVI.

In recrue ai l'école de tir⁽⁶⁵⁾.

An n'aivait pe enco aidonc les Vetteurly, dains lesqués an botte einne trazainne de cartouches, qu'y craîs, dains l'armératte qu'ât pai dedains lai crosse, vou tot prêt. Non, an bottaît tot boennement lai cartouche dains lo rôle di fusi; an fesaît ai dainsie dechu lai baiguette èt peut an fesaît ai tchoit lo tchîn que tegniaît einne pierre ai fue chu lai piaîtine d'aicie, en tiraint lai meugyiatte èt peut, pan !

Nôs aivîns. ç'te fois qu'y vais dire, ïn détaichement de recrues di paiyi, dains loqué ei y'aivaît ïn bouebe de Boufô. An yôs aivaît baiyîe ai trétus tchétyun dieche cartouches, qu'an yôs diont qu'ei fayaît qu'eis les tirechînt totes, aivaint d'allaîe dénaî.

Mon bonfô, qu'aivaît envie d'être taint pu tot libre èt que tyeuraît l'épiét, botte d'ïn côôt lai moitié de ses cartouches dains son fusi, aimire èt peut laîtche son premie côôt. Mes aimis de Due ! se vos aivîns ôyi qué côôt, ïn vrai côôt de tounerre, quoi ! Main mon pouere bouebe tchoit de lai secousse èt son fusi sâte bîn loin de lu.

Tos les serdgeints, coperales èt capitainnes, de rittaî va lu po voue s'ei-l'étaît biassi, èt po saivoy çô que s'étaît pèssè. L'un de yos veut raiméssaî lo fusi. «Ceurdie ! s'écrite mon djuene sou-daîd, ne lo boudgites pe ! Ei y'en èt enco quaitre dedains...»

XVII.

Cobîn ei y'êt de Dues.

«Cobîn y'êt-ei de Dues? demaînde ïn djo lo tyurie de Bonfô ai ïn bouebat que vadgeaît les tchievres.

«Y ne sais cobîn èt y'en ét, dit mon petét bardgîe : main lai cratte de mai mère, qu'ât dô note yé, en ât tote pienne⁽⁶⁶⁾.»

«Voilà mon trépas; cette fois, Fainimeusy est f... je suis mort.»

En disant cela, il se laisse tomber à terre, s'étend et ferme les yeux sans plus bouger.

Comme la nuit venait et que les gens rentraient pour souper, le voyant ainsi étendu sans bouger, ils se mettent à l'appeler. Mot de sa part. Ils s'approchent de lui, l'appellent encore, le tiraillent, le remuent jusqu'à ce qu'il leur dise: «Je suis mort, ne le voyez-vous pas bien? Si je vivais, que voudriez-vous?»

XVI.

Une recrue à l'école de tir.

On n'avait alors pas encore les Vetterli, dans lesquels on met une treizaine de cartouches, que je crois, dans la petite armoire qui est par dedans la crosse ou tout près. Non, on mettait tout bonnement la cartouche dans le canon du fusil; on faisait danser dessus la baguette et puis on faisait tomber le chien qui tenait une pierre à feu sur la platine d'acier, en tirant la détente et puis, pan !

Nous avions, cette fois que je vais dire, un détachement de recrues du pays, dans lequel il y avait un garçon de Bonfol. On leur avait donné à tous chacun dix cartouches en leur disant qu'ils devaient les tirer toutes, avant d'aller dîner.

Mon Bonfol qui avait envie d'être plus tôt libre et qui en cherchait le moyen, met d'un seul coup la moitié de ses cartouches dans son fusil, vise et puis lâche son premier coup. Mes amis du Bon Dieu ! si vous aviez entendu quel coup, un vrai tonnerre, quoi ! Mais mon pauvre garçon tombe de la secousse et son fusil saute bien loin de lui.

Tous les sergents, caporaux et capitaines de courir vers lui pour voir s'il était blessé et pour savoir ce qui s'était passé. L'un d'eux veut ramasser le fusil. «Crédié ! s'écrie mon jeune soldat, ne le bougez pas ! Il y en a encore quatre dedans !»

XVII.

Combien y a-t-il de Dieux ?

«Combien y a-t-il de Dieux? demande un jour le curé de Bonfol à un jeune garçon qui gardait les chèvres.»

«Je ne sais combien il y en a, dit mon petit berger, mais la corbeille de ma mère qui est sous notre lit en est toute pleine.»

«Ha, ha ! y te comprends ; main y ne te païles pe des ues de tai mère; y te demainde cobîn ei y'ét de Dues.»

« Ha, ha ! Ei y'en ét dous grôs dains l'étâle â Méire.»

«Main te ne comprends donc ran, fôlat, yi dit lo tyurie que ne seutchét se teny de rire en pensaint â bé pairaidis que mon petét drôle aivaît trôvê; ç'ât de Dues qu'y te paile, de cés qu'aint fait lai tiere, lo cie, èt tot lo réchte. Voiyons, cobîn y en ét-ei?»

Ç'te fois-ci, mon Louerannat, qu'aicmançaît de yi compâre enco moins que d'ai premie, yi répond en l'hézaid:

«Ei y en ét sette.»

«Sette ! reprend lo tyurie checandalisê; an voit que te profite bîn de mes cathétyisses. Djeuseusse, Mairiâ, Saint Djôset èt Sainte Anne! Dire qu'ei fât se baiyie taint de poennes qu'y m'en sens dje baiyie po ayeutchîe de tas-l-aivouitres ! ⁽⁶⁷⁾. Vais-t'en, peut sot que t'és, èt ne vîns pu à cathétyisse duemoenne sains bîn saivoy répondre ai ço qu'y vîns de te demaîndaî.»

Mon bouebat bîn engniûê, ne saivaît que dire ne que faire, ai qué saint se vouaî, quoi ! Se ses gueyesses aivînt saivu djâsaî, ei les airaît bîn churement consultêes. Pu fin que lu n'était tot de meinme peu bête; ei vois péssaî un de ses caimerades, yi ritte ai-prés èt yi dit:

«Dis donc, toi que vais brâmemment en l'écôle; sais-te cobîn et y'ét de Dues?»

«Poidé! ei y en ét un», répond l'âtre.

«Vais te yi fottre, aivô un ! reprend lo bouebat des tchievres; y'ais dit à tyurie qu'ei y'en avaît sette: ei n'ât pie pe aivu content, qu'ei m'ét enco bîn gremannê !»

XVIII.

Lai djeute meujure d'in tyevéche de mairmite.

Ai Bonfô come âtre pait, po tyeugenaî ei fât des mairmites, èt peut fât-ei enco qu'eiles bouetchînt.

Ç'était çô que se diégeaî in maitîn in brâve hanne de ci velaidge, dontsaifanne aivaît câssaî lo tyevéche de lai yôtre en essayaint, in djo qu'eis-l-aivînt einne petête diette per ensoenne, de lo yi lancîe pai lai tête.

Ç'ât aigebîn ai Bonfô com ç'ât in pô tot paitcho: tiaind ces boennes aindgeattes de fannes sont démontêes, qu'eiles se léchant allaî ai yote naturel, lo diaile âlon de yos n'ât pu qu'in fô, in bouebat, in bon afaint, quoi ! N'allaîtes pe à moins redire ç'tée-ci ai mai fanne, lée qu'ât che boenne, che... douce ; car non seulement

«Ha, ha ! je te comprends; mais je ne te parle pas des œufs de ta mère ; je te demande combien il y a de Dieux.»

«Ha, ha ! Il y en a deux gros dans l'étable du Maire.»

«Mais tu ne comprends donc rien, petit fou, lui dit le curé qui ne sut se tenir de rire en pensant au beau paradis que mon petit drôle avait trouvé; c'est de Dieux que je te parle, de ceux qui ont fait la terre, le ciel, et tout le reste. Voyons, combien y en a-t-il ?»

Cette fois-ci, mon petit Laurent qui commençait d'y comprendre encore moins qu'au début, lui répond au hasard:

«Il y en a sept.»

«Sept ! reprend le curé scandalisé; on voit que tu profites bien de mes catéchismes. Jésus, Marie, Saint Joseph et Sainte Anne ! Dire qu'il faut se donner tant de peines que je m'en suis données pour éduquer de tels nigauds. Va-t'en, vilain sot que tu es, et ne viens plus au catéchisme dimanche sans bien savoir répondre à ce que je viens de te demander.»

Mon garçonnet, bien ennuyé, ne savait que dire ni que faire, à quel saint se vouer, quoi ! Si ses chèvres avaient su parler, il les aurait sûrement consultées. Plus fin que lui n'était tout de même pas bête: il voit passer un de ses camarades, lui court après et lui dit:

«Dis donc, toi qui vas beaucoup à l'école; sais-tu combien il y a de Dieux?»

«Pardieu, il y en a un, répond l'autre.»

«Va te faire f... avec un ! reprend le garçon des chèvres; j'ai dit au curé qu'il y en avait sept: il n'a pas même été content, qu'il m'a encore bien grondé !»

XVIII.

La juste mesure d'un couvercle de marmite.

A Bonfol comme autre part, pour cuisiner, il faut des marmites, et puis encore faut-il qu'elles puissent se boucher.

C'était ce que se disait un matin un brave homme de ce village dont la femme avait cassé le couvercle de la leur en essayant, un jour qu'ils avaient une petite «diète» ensemble, de le lui lancer à la tête.

C'est également à Bonfol comme c'est un peu partout: quand ces bons angelots de femmes sont démontées, qu'elles se laissent aller à leur naturel, le diable à côté d'elles n'est qu'un fou, un petit garçon, un bon enfant, quoi ! N'allez au moins pas redire celle-ci à ma femme, elle qui est si bonne, si... douce; car non seulement elle en serait scandalisée, mais vous auriez de plus la

elle en seraît checandalisêe, mains vos airîns depu lai tchaince de recidre çô que vôs n'airîns pe aivu envie de crômaî ai l'hôtâ.

Main po reveny ai note hichetoire ⁽⁶⁸⁾, note bonfô que tegnaît ai effaicie tot croueye seuveni de l'aiffaire se diét donc, ïn maitîn en se yevaint qu'ei fayaît pie qu'ei-l-allêche ai Porreintru tyeury ïn neu tyevéche de mairmite: çoli velaît faire che piaigi ai lai Gréde !

Çoli feut bon; main ei yét tyevéche de mairmite èt tyevéche, se dit enco note hanne, prât ai paitchy: ei fât que y'en raipotchôs un que sait bîn ai point. Aiprés aivoy longtemps muzé come ei pourrait bîn faire, se yi pâre: «Bah! qu'y seus bête, dit-ei; ei gniét qu'ai bîn pâre lai meujure come ei fât, quoi, lai djeute meujure.»

Li-dechu, ei s'en vait droit ai lai tyeugeinne, botte ses doues mains dains lai mairmite, lai pâme virie en defeu, les éloigne l'èinne de l'âtre, bîn ai lai meujure de l'ouvetchure de lai mairmite, les retire aivô précâtion, po bîn vadgeai lai dichetaince, èt se botte de lai façon, en route po Porreintru, bagatelle de doues boennes heures èt demé de tchemîn. Voili que feut bon.

Cheuyaint dinche ses doues mains qu'allînt devaint lu, les survoyaint aivô lai pu chrecripulouse aitteintion, que l'idée ne yos vegniêche pe à moins de s'éloignê, ni de se raipreutchê, enfin, po aivoy sai meujure bîn djeute, ei-l-airrive djainque ai lai déchente de Lorette, tot prêt de la velle. Main voili que pai mâlencontre, ïn tchevâ évâdenê vînt ai fond de train droit contre lu; ran de pu tchâ po note hanne que de se tchaimpaî en dedos de lai route; main enco, ne vait-ei pe pâre lai bôtyule ! ⁽⁶⁹⁾.

«Prends⁽⁷⁰⁾, dit-ei en se reyeuvaint pénibyement tot embâssenê èt lo naiz aipiaitti; voili mai meujure à diaile ! Mâdit tchevâ, vait, sains toi...»

Vôs convîndrais aivô moi qu'ei fayaît bîn être bon fô, senon de Bonfô po pâre dînche einne meujure. An m'ont aichurie l'âtre djo que ce n'était pe ç'tu-li qu'aivaît inventê les crenomètres. Y baiye çoli po çô qu'ei vât.

XIX,

Lo tchairbonnie èt lo moton de Due.

Dains lo temps, ei y'aivaît bîn âtrement de réthence en bô dains note paiyi qu'ei ne y'en ét à djo d'adjed'heu. Ç'ât qu'aidonc, an ne saivaît pe enco faire lo sirop de panmatte: les dgens ménaidgînt èt vétyîns bogrement bîn sains ç'te pouejon de gotte qu'êt

chance de recevoir ce que vous n'auriez pas eu envie de vous procurer à la maison.

Mais pour revenir à notre histoire, notre bonfol qui tenait à effacer tout mauvais souvenir de l'affaire se dit donc, un matin, en se levant, qu'il fallait seulement qu'il allât à Porrentruy chercher un nouveau couvercle de marmite: cela voulait faire si plaisir à la Gréde !

Cela fut bon; mais il y a couvercle et couvercle, se dit encore notre homme, prêt à partir: il faut que j'en rapporte un qui soit bien juste. Après avoir longtemps «musé» comment il pourrait bien faire, comment s'y prendre : «Bah ! que je suis bête, dit-il ; il n'y a qu'à bien prendre la mesure, comme il faut, quoi, la juste mesure !»

Là-dessus, il s'en va directement à la cuisine, met ses deux mains dans la marmite, la paume tournée en dehors, les éloigne l'un de l'autre, bien à la mesure de l'ouverture de la marmite, les retire avec précaution, pour bien garder la distance et se met, de cette façon, en route pour Porrentruy, une bagatelle de deux heures et demie de chemin. Voilà qui fut bon.

Suivant ainsi ses deux mains qui allaient devant lui, les surveillant avec la plus scrupuleuse attention, que l'idée ne leur vînt au moins pas de s'éloigner ni de se rapprocher, enfin, pour avoir toujours sa mesure bien juste, il arrive jusqu'à la descente de Lorette, tout près de la ville. Mais voilà que, par malencontre, un cheval épouvanté vient à fond de train directement contre lui; rien de plus chaud (pressé) pour notre homme que de se jeter au-dessous de la route; mais encore, ne va-t-il pas prendre (faire) une culbute !

«Prends, dit-il en se relevant péniblement, tout crotté et le nez aplati; voilà ma mesure au diable ! Maudit cheval, va, sans toi...»

Vous conviendrez avec moi qu'il fallait être bien bon fou, sinon de Bonfol, pour prendre ainsi une mesure. On m'a assuré, l'autre jour, que ce n'était pas celui-là qui avait inventé les chronomètres. Je donne cela pour ce qu'il vaut.

XIX,

Le charbonnier et le Mouton de Dieu.

Dans le temps, il y avait bien autrement de richesse en bois dans notre pays qu'il n'y en a de nos jours. C'est qu'alors, on ne savait pas encore faire le sirop de pomme de terre: les gens ménageaient et vivaient bien sans ce poison de «goutte» qui a tout ruiné nos bois. Quand je me souviens qu'on en coupait

tot fait ai dérâbiaî nôs bos. Tiaind y me sevîns qu'an en copait po tchétyun des aiyaint droit po einne valeur de quaitre cents francs qu'eis-l-en, tirînt, èt que serait à moins des dous ties pu foue mitenaint, vôs peutes djudgie come an y'allaît, qué voeud çoli fesaît d'eiinne annêe dains nôs bôs !

Y ne dis pe çoci tot ai point po les dgens de Bonfô: non, car y crais qu'eis-l-étîns pu saidges que cés de tâ velaidge qu'y nanmerôs bîn se... s'y velôs, dais-je dire. Ç'ât aidonc qu'elle allaît, lai gotte ! Mes aimis de Due, se yôs aivîns vu les botayes rôlaî; se vôs aivîns ôyi les tchainsons ! çoli n'envadgeaît pe que lai pupait se neuréchînt comme des tchîns, allînt, tripets, guenélyous, mains an boiyaît d'aitîn meut. Mitenaint, eis ne boiyant pu les grôs tchènes èt les saipîns de quaitre traies ensœinne; non, eis ne poyant pu ran boire que des maleries féchîns. Ei n'entchât, se ce n'étaît yôs poueres afaints⁽⁷¹⁾.

Voéties-li, echetyusaîtes-me: tiaind y tchois chu ces tchôses èt qu'y yi repense bîn, y n'airôs djemais fini de m'engreugnie èt d'en pailaî; car s'an cognât trop de bêtes dains son yue, qu'an ainme aidét, quoi qu'ei-l-en sait, èt dâ qu'an en ont djemais ran tirie, ei y'èt enco aidét des dgens, èt peut an panse és aiprés-vegnaint⁽⁷²⁾.

Main nôs voici bîn loin di tchairbonnie èt de nôs motons: diaile sait de lai baidjeulerie !

Dains ci temps donc que n'a pu, Bonfô était prou rétiche en hô po en faire saidgement ïn bon trafitye. Lai commûne fesaît ai tchairbonnaî tos les ans des centâînes èt des centâînes de toises de hô, de bés catchies, qu'elle vendaît és maîtres de fouerdges végeînes, ès Yeucelains⁽⁷³⁾, ès Ondrevelies, ès Bellefontaines èt âtres. An n'euche saivu voue bîn loin èt bîn lairdge, ran de pu bé que ses bôs.

Ey y'aivaît einne famiye di yue que, de père et fêt, ne vétyaît que de ci tchairbonnaidge, dâ lo bon an ai lai Saint-Sylvestre. Bairraiquês qu'eis-l-étînt enmé les bôs, ces dgens n'en souetchînt que tiaind ei yôs était tot ai fait foueche po renovelaî yôs provisions. Eis vétyîns dînche en lai vâdge di Bon Due, sains se sôciaî de çô qu'en diaît ni de çô qu'en fesaît pai lo rechte di monde, se contentaint d'oyi shiotrai les ôgés, de voue pessaî les renaids èt rittaî les lievres, yôs pu prêts èt yôs moiyoux végîns, sains pie saivoy po quoi ei y'aivaît des sieutches és môties. Ç'ât dire que yôs cognéchainces relidgieuses n'étînt pe bîn réteches.

Lo véye tyurie de Bonfô, enco un des bons, ç'tu-li, ïn hanne di temps, quoi ! les aivaît prou trétus batayyes; main ei ne les aivaît pu djemais ran revus. Se diaint qu'ei fayaît bîn que tot lo monde vétyéche come ei poyînt, ei léchaît nôs tchairbonnies en paix, comme yos lo léchînt lu-meinne. Çoli allét dînche djainqu'ei

pour chacun des ayants droit pour une valeur de quatre cents francs qu'ils en tiraient et qui serait au moins des deux tiers plus élevée maintenant, vous pouvez juger quel vidé cela faisait en une année dans nos bois.

Je ne dis pas ceci tout à fait pour les gens de Bonfol: non, car je crois qu'ils étaient plus sages que ceux de tel village que je nommerais bien si... si je voulais, dois-je dire. C'est alors qu'elle «allait», la «goutte» ! Mes amis de Dieu, si vous aviez vu les bouteilles rouler; si vous aviez entendu les chansons ! cela n'empêche pas que la plupart se nourrissaient comme des chiens, allaient débraillés, déguenillés, mais on buvait d'autant mieux. Maintenant, ils ne boivent plus les gros chênes et les sapins de quatre traits ensemble; non, ils ne peuvent plus rien boire que de mauvais fagots. Cela n'empêche, s'il ne s'était pas agi de leurs pauvres enfants...

Voyez-vous, excusez-moi: quand je tombe sur ces choses, et que j'y repense bien, je n'aurais jamais fini de me fâcher et d'en parler, car si l'on connaît trop de bêtes dans son lieu, qu'on aime toujours, quoi qu'il en soit et quand même on n'en a jamais rien tiré, il y a encore toujours des gens, et puis on pense aux après-venant(!)

Mais nous voici bien loin du charbonnier et de nos moutons, au diable soit le commérage !

Dans ce temps donc qui n'est plus, Bonfol était assez riche en bois pour en faire sagement un bon trafic. La commune faisait «charbonner» tous les ans des centaines et des centaines de toises de bois, de beaux quartiers, qu'elle vendait aux maîtres de forges voisins, à Lucelle, à Undervelier, à Bellefontaine et autres. On n'eût pu voir, bien loin et bien large, rien de plus beau que ses bois.

Il y avait une famille du lieu qui, de père en fils, ne vivait que de ce «charbonnage», du Nouvel An à la Saint Sylvestre. Enfermés qu'ils étaient au milieu des bois, ces gens n'en sortaient que quand ils y étaient tout à fait forcés pour renouveler leurs provisions. Ils vivaient ainsi à la garde du Bon Dieu, sans se soucier de ce qu'on disait ni de ce qu'on faisait dans le reste du monde, se contentant d'écouter chanter les oiseaux, de voir passer les renards et courir les lièvres, leurs plus proches et meilleurs voisins, sans seulement savoir pourquoi il y avait des cloches aux églises. C'est dire que leurs connaissances religieuses n'étaient pas bien riches.

Le vieux curé de Bonfol, encore un des bons, celui-ci, un homme du temps, quoi ! les avait tous assez baptisés ; mais il ne les avait plus jamais (rien) revus. Se disant qu'il fallait bien que tout le monde vécût comme il pouvait, il laissait nos charbonniers en paix, comme eux le laissaient lui-même. Cela alla ainsi jusqu'à ce

yi vegniét ai Bonfô un de ces djuenes nityoux d'aibé, un de ces frise-vâlats⁽⁷⁴⁾ qu'en velan aidét pu faire que lo diaile ne yô comainde po se faire ai vayait yos meinme.

Ç'tu-ci donc vegniét come vityaire di véye chire⁽⁷⁵⁾, ôyét pailaï des hannes des bôs èt feut checandailisê en aipregnaint qu'eis vétyiint sains bottaï lo pie n'ai māsse n'ai vépres, sains confésion ne comegnion.

«Main, ç'ât des savaidges que se dannant come des tchîns, dit-ei à tyurie in maitin; ei me fât les allaï converty.»

«Nenâ, eis ne se dannant pe, yi répongét lo véye tyurie: eis diaingnant yote vie, èt ne faint de mâ aibsoluement ai gniun, sont aidét servéjâles po tot lo monde qu'êt fâte de yos, ne déroband ni ne mādégeant, ç'ô qu'ât dje bîn aitye. Main tot de meinme, se vôs velais les allaï voue, crai bîn que vôs nè ferait pe taint mâ.»

Mon vityaire s'en vait effectivement à bô, trove nos dgens, yôs paile relidgion, main voit bîntôt que chu paraye sudjet, taint vayait yôs pailaï hébreu que patois, enfin quoi ! qu'eis ne saivîns ran de ran po lo salut de yôs âmes.

Ei fesét tot piein de belles remôtrainces à père, aitot ai saifanne, achi ai yôs quaitre bouebes, quaitre crânes lurons de saze ai veinte ans, que saivînt dje trétus bîn allai lôvraï aivô les baichattes des âtres tchairbonnies di véginât, sains savoy mot di cathétyisse.

Come les remôtrainces aivînt l'air de faire lo meinme effet chu ces rudes naitures que chu les catchies qu'eil-l-entéchînt dains yôs fonés èt que tot de meinme pai hanneur po sai mission, po ne pe se faire ai dire chutot pai son véye tyurie: «Y te l'airôs dje bîn dit!» ei se dégét en lu-meinme qu'ei fayait qu'ai viréche premierement lai fanne.

.

Come ei vegniait de djâbiai ei fesét, djâsét brâment aivô Maidaime lai tchairbonniere, revînt sevent lai voue, sains pu aivoy l'air de s'occupâi des âtres ; y'aipotche taintôt einne des djilien-nes⁽⁷⁶⁾ de lai servante di tyurie, taintôt einne belle peire de tchâsattes

enfin taintôt einne tchôse taintôt einne âtre, çô que fesaît bîn piaigi ai note dainne. Ei-l-airrivét dînche que profitaint des cadeaux èt des ayeçons di vityaire, ce feut lée que se bottét à prâdgê ai son to ai son hanne èt peut és bouebes.

Einne tyînzainne de djos devaint Paitye, elle dit in maitin ai son hanne:

«Tot de meinme, Djannat, lo vityaire ét réjon, te n'és pe de relidgion; ç'ât einne grôsse honte de dînche vivrc: ei fât aibsoluement que çoli tchaindgeait, voête-li; çoli ne sairaît pu dînche allaï: y te lo dis en in mot tot cot.»

qu'il vienne à Bonfol un de ces jeunes morveux d'abbés, un de ces freluquets qui veulent toujours en faire plus que le diable ne leur commande pour se faire valoir eux-mêmes.

Celui-ci donc vint comme vicaire du vieux curé, entendit parler des hommes des bois et fut scandalisé en apprenant qu'ils vivaient sans mettre le pied ni à la messe ni à vêpres, sans confession ni communion.

«Mais ce sont des sauvages qui se damnent comme des chiens, dit-il au curé un matin; il me faut les aller convertir.»

«Oh non, ils ne se damnent pas, lui répondit le vieux curé: ils gagnent leur vie, et ne font de mal absolument à personne, sont toujours serviables pour tout le monde qui a besoin d'eux, ne dérobent ni ne médisent, ce qui est déjà bien quelque chose. Mais tout de même, si vous voulez les aller voir, peut-être bien que vous ne feriez pas tant mal.»

Mon vicaire s'en va effectivement au bois, trouve nos gens, leur parle religion, mais voit bientôt que sur pareil sujet, autant valait leur parler hébreu que patois, enfin, quoi ! qu'ils ne savaient rien de rien pour le salut de leurs âmes.

Il fit tout plein de remontrances au père, également à sa femme, aussi à leurs quatre fils, quatre crânes lurons de seize à vingt ans qui savaient déjà tous bien aller à la «veillée» près des filles des autres charbonniers du voisinage, sans savoir un mot du catéchisme.

Comme ses remontrances avaient l'air de faire le même effet sur ces rudes natures que sur les quartiers de bois qu'ils entassaient dans leurs foyers et que tout de même, par honneur pour sa mission, pour ne pas se faire dire surtout par le vieux curé : «Je te l'aurais déjà bien dit!» il se promit en lui-même qu'il fallait qu'il tournât premièrement la femme.

.

Comme il venait de manigancer il fit, parla beaucoup avec Madame la charbonnière, revint souvent la voir, sans plus avoir l'air de s'occuper des autres; lui apporte tantôt une des coiffures de la servante du curé, tantôt une belle paire de bas enfin tantôt une chose, tantôt une autre, ce qui faisait bien plaisir à notre dame. Il arriva ainsi que profitant des cadeaux et des leçons du vicaire, ce fut elle qui se mit à prêcher à son tour à son homme et puis à ses garçons.

Une quinzaine de jours avant Pâques, elle dit un matin à son mari :

«Tout de même, Jeannot, le vicaire a raison, tu n'as pas de religion; c'est une grande honte de vivre ainsi: il faut absolument que cela change, vois-tu; cela ne saurait plus aller ainsi: je te le dis en un mot tout court.»

«Yèt ! qu'ât-ce que te veus qui yi faise, Maidyi, dit son hanne? Te sais prou qu'y n'ais pe aivu djemais lo temps de ran aipâre, èt peut, voète-li, nos ains bîn dînche vétyu djainqu'ai-ci, poquoi tchaindgîe, nôs bottaî tote souetche de brussâles pai lai tête?

«Ç'ât que ç'ât come y te lo dis: ei fât que çoli tchaindgeait. Ç'ât einne grôsse honte de dire que tos les dgens vaint à moins faire yôs paîtyes, èt qu'ei ne y'aiye que nôs âtres que vétyîns dînche come des bêtes sains relidgion. Tiaind Monsieu lo vityaire curverét, nôs velans bîn voue; y te ne dis ran que çoli, ôtes bîn?»

«Dé âye, dé âye, Maidyi, y'ôs prou.»

Lo meinme djo, per enmé lai vâprée, ci vityaire airrive; tot comptent lai fanne de tyeury son Djannat. Come ce serait trop long de raipotchaî tote yote intéressante conversâtion, nos velans nôs contentaî de dire que lo résultat en feut, qu'ei feut décidé (qu'an décidont) que lo Djannat âdrait péssaî lai senainne de Paîtye en lai tyure po aipâre çô qu'ei daivaît saivoy po faire ses paîtyes; ç'ât ai dire po conféssaî èt comegniuaî, èt po aipâre aige-bîn in pô aitye des tchôses saintes ai ses bouebes, tiaind ei sairaît de reto.

Tiaind an ainme, an ainme, diaît ç'tu que baîgeaît sai tchievre à... y n'ôge dire lo réchete: devisâites, se çoli vos piaît. Ei-l'étaît che permis â tchairbonnie d'ainmaî sai fanne qu'ai in roi d'ainmaî sai reinne. Ç'ât donc po ci motif que lo Djannat fesét ai sai Maidyi ci gros sacrifice.

Eis s'en vaint donc dînche ensoenne contre Bonfô, lo vityaire èt lo tchairbonnie, l'un tot fie de sai victoire, l'âtre capou come in tchîn fouetê.

Airrivês ai lai tyure, aiprés aivoy in pô désembâssenê note hanne, y aivoy fait vêtre des tchâssattes, les premieres qu'ei-l-oeuche aivu de sai vie, d'âtres tyulattes èt tot lo trembyement aisouetchi, la vityaire se botte à lo raicodgaî, ai y'aipâre lo pâter, l'âve Mairia, le Djeucrandue èt lo confiteor, âtrement l'Agneau de Dieu⁽⁷⁷⁾. C'était, tot çoli, in pô pu que roide po lo tchairbonnie; main come ei breulaît d'envie de s'en retonnaî lo pu vite pôssibye va sai meingnie, ei bottét che boenne velantêe ai lai tchôse qu'ei seutchét⁽⁷⁸⁾ çô que lo vityaire djudgét lo pu rigoureusement nécessaire.

Paîtye veni, l'hanne des bôs se confesse donc, èt dit très bîn son «Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde» en caquaint chu son échetomait les trâs côs prescrits, çôçi ai lai grante édification des dgens de Bonfô, que s'étînt trétus dit que lo vityare ne velaît djemais veny à bout d'in tâ penitent. Voili que feut bon.

«Eh ! qu'est-ce que tu veux que j'y fasse, Margot ? dit son homme. Tu sais pourtant assez que je n'ai jamais eu le temps de rien apprendre et puis, vois-tu, nous avons bien vécu ainsi jusqu'ici, pourquoi changer, nous mettre toute sorte de brouillards par la tête?»

«C'est que c'est comme je te le dis : il faut que cela change. C'est une grosse honte de dire que tous les gens vont au moins faire leurs Pâques et qu'il n'y ait que nous autres qui vivions ainsi, comme des bêtes, sans religion. Quand Monsieur le vicaire reviendra, nous voulons bien voir ; je ne te dis rien que cela, entends-tu bien?»

«Pardieu, oui, pardieu, oui, Margot, j'entends assez.»

Le même jour, vers le milieu de l'après-midi, ce vicaire arrive ; tout de suite, la femme de chercher son Jeannot. Comme ce serait trop long de rapporter toute leur intéressante conversation, nous voulons nous contenter de dire que le résultat en fut qu'on décida que le Jeannot irait passer la semaine de Pâques à la cure pour y apprendre ce qu'il devrait savoir pour faire ses Pâques ; c'est-à-dire pour confesser et communier, et apprendre également quelque peu des choses saintes à ses garçons, quand il serait de retour.

Quand on aime, on aime, disait celui qui baisait sa chèvre au... je n'ose dire le reste : devinez si cela vous plaît. Il était aussi permis au charbonnier d'aimer sa femme qu'à un roi d'aimer sa reine. C'est donc pour ce motif que le Jeannot faisait un si grand sacrifice à sa Margot.

Ils s'en vont alors ainsi ensemble contre Bonfol, le vicaire et le charbonnier, l'un tout fier de sa victoire, l'autre confus comme un chien fouetté.

Arrivés à la cure, après avoir un peu débarbouillé notre homme, lui avoir fait mettre des bas, les premiers qu'il eût de sa vie, d'autres pantalons et tout le «tremblement» assorti, le vicaire se met à lui faire la leçon, à apprendre le pater, l'ave Maria, le «Je crois en Dieu, et le confiteor, autrement l'Agneau de Dieu. C'était, tout cela, un peu plus que raide pour le charbonnier ; mais comme il brûlait d'envie de s'en retourner le plus vite possible vers sa compagne, il mit si bonne volonté à la chose qu'il sut (bien vite) ce que le vicaire jugea le plus rigoureusement nécessaire.

Pâques venu, l'homme des bois se confesse donc et dit très bien son «Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde» en frappant sur (son estomac) sa poitrine les trois coups prescrits, ceci à la grande édification des gens de Bonfol qui s'étaient tous dit que le vicaire ne voulait jamais venir à bout d'un tel pénitent. Voilà qui fut bon.

Tiaind l'aibé congédiét son paroissien, ei yi recommandèt bîn d'aivoy tyeusaint de ses aîyons, po reveny faire ses paîtyes l'annêe aiprét, chutot de bîn raiteny ço quei y'aivaît aipris, èt peut de l'ensengnê ai ses bouebes.

Aiprét aivoy bîn promi tot ço qu'an velont, lo tchairbonnie, djoyeux come lo crat que s'échappe de sai djôle, s'en ritte, putôt qu'ei ne revait â fond de ses bôs, voû après aivoy bîn embraissê lai Maidyi èt yôs bouebes, ei se rebottét ai son travaiye come devaint.

L'annêe se péssét dînche djainque à reto de Paîtye qu'ei s'en revait trovaî son vityaire. Mâlheyrousement, ç'tu-ci aivaît trop de bésaingne po pu s'ôcupaî di salut des tchairbonnies. Einne fois que lo miraishye de lai conversion étaît aivu fait, ei ne les aivaît pu revus. Tot content, tot de meinme de revoue lo Djannat teny sai promesse, ei se botte en train de lo confessaî. Çoli allét prou bîn djainqu'à «je me confesse». Mon hanne aicmance de se baiyie de grôs côts de poing chu lo poitrâ en déjaint: «Moton de Due qui effacez les péchés du monde.» — «Coment! yi dit lo vityaire; ce n'ât pe moton de Dieu qu'y vos ais aippris ai dire, ç'ât Agneau de Dieu⁽⁷⁹⁾.»

«Quoi! répond lo tchairbonnie; c'étaît dje ïn aigné l'annêe péssée, lo diaile yi seraît bîn se ce n'était pe ïn moton mîtenaint! Cré tounnerre! ât-ce que vôs me prentes po ïn fô que ne comprend pe les tchôses, hein? Aiduecivos, y m'en vais...»

Li-dechu mon hanne, bîn greingne, prend sai cape èt s'en re-tone à bô, voû ei dait enco être, à moins qu'ei n'ei sait paitchi.

XX.

Lo lievre ai lai lattre.

Lo recevou de Bonfô ainmait brament lai tcheusse; âchi tchétye annêe aivait-ei bîn tyeusaint de réfrâtchi sai patente po ne pe se faire ai pîncie come braconnie. Ei-l'était dînche tcheussou dains l'âme, sains qu'en euche djemais saivu ce c'était lu que tcheussaît les lievres, vou bîn yos que lo tcheussînt. Ei tiraît bîn dînche quéques mielle, crats vou conayes⁽⁸⁰⁾; main lievres point; de façon que les dgens s'aimusînt à brament lo coyenâi de sai mâleaidrasse, èt que sai fanne, lai Trésatte, ne y'en maitchaît pe des compliments.

Mon hanne, que çoli n'embétaît pe mâ, aiprét aivoy bîn muzê come ei se yi pourrait pâre po bottaî einne fîn ai totes ces coyenâdes se dit dînche, tot d'ïn cot: «Ha, ha, ha! aittentes in pô, y vôs lo veus dje bîn faire ei voue èt peut ai traishyaî vos babouinnes, moi!»

Quand l'abbé congédia son paroissien, il lui recommanda bien d'avoir soin de ses vêtements, pour revenir faire ses Pâques l'année après, surtout de bien retenir ce qu'il lui avait appris et puis de l'enseigner à ses garçons.

Après avoir promis tout ce qu'on voulut, le charbonnier, joyeux comme un corbeau qui s'échappe de sa cage, s'en court, plutôt qu'il ne va au fond de ses bois, où après avoir bien embrassé sa Margot et ses garçons, il se remit à son travail comme auparavant.

L'année se passa ainsi jusqu'au retour de Pâques qu'il s'en retourna trouver son vicaire. Malheureusement, celui-ci avait trop de besogne pour encore s'occuper du salut des charbonniers. Une fois que le miracle de la conversion avait été fait, il ne les avait plus revus. Très content, tout de même, de revoir le Jeannot tenir sa promesse, il se mit en train de le confesser. Cela alla assez bien jusqu'au: «Je me confesse.» Mon homme commence de se donner de gros coups de poing sur le poitrail en disant: «Mouton de Dieu, qui effacez les péchés du monde.» — «Comment! lui dit le vicaire; ce n'est pas «mouton de Dieu» que je vous ai appris à dire: c'est «agneau de Dieu.»

«Quoi! répond le charbonnier; c'était déjà un agneau l'année passée; le diable y serait bien si ce n'était pas un mouton maintenant! Cré tonnerre! est-ce que vous me prenez pour un fou qui ne comprend pas les choses, hein? Adieu, je m'en vais.»

Là-dessus mon homme, bien fâché, prend sa casquette et s'en retourne au bois, où il doit être encore, à moins qu'il n'en soit parti.

XX.

Le lièvre à la lettre.

Le receveur de Bonfol aimait beaucoup la chasse; aussi chaque année avait-il bien soin de rafraîchir sa patente pour ne pas se faire pincer comme braconnier. Il était ainsi chasseur dans l'âme, sans qu'on eût jamais su si c'était lui qui chassait les lièvres ou bien si c'étaient eux qui le chassaient. Il tirait bien comme cela quelques merles, corbeaux ou corneilles; mais point de lièvres; de façon que les gens s'amusaient à beaucoup le chicaner de sa maladresse, et que sa femme, la Thérèse, ne lui en mâchait pas les compliments.

Mon homme que cela ennuyait pas mal, après avoir bien réfléchi comment il pourrait s'y prendre pour mettre une fin à tous ces sarcasmes, se dit ainsi tout à coup: «Ha, Ha, Ha! attendez un peu, je veux déjà vous le faire voir et puis vous faire fermer vos babouines, moi!»

Tchâ ch'lo pie⁽⁸¹⁾, ei vaît préveni lo Méire que lo lendemain â soet ei yôs velait baiyie ai marande ai lu èt és principâs di consaye; qu'eis velînt aivoy vîn èt dgebie. Voili que feut bon.

Lo lendemain l'maitîn, perva les dous, mon hanne paît, fusi ai l'épale, canassiere â dôs èt menoue ai lai baigatte, s'en vait à traivîe des bôs droit contre Artyeulitye, voû airrivê ei-l-entre tchie ïn mairtchайд qu'aichetaît èt que revendaît tot lo dgebie des tcheussous d'ailento. Ei voit dains lai botishye totes souetches de bêtes des bôs pendues pai les pies, main quasi totes de cées qu'ei n'aivaît enco dyère vu, chetot djemais repotchêes. C'était li ïn tchevreu, ci ïn téchon, là einne bîche, des lievres en quantité èt tote souetche de bés grôs-l-ôgés bîn enpieumês. Note eurvevou tchoisit trâs pedris, einne bore sâvaidge èt ïn bé grôs lievre qu'aivaît son prie aittaichie ai lai quoue chu einne étityette.

Meuni de ç'te belle emplette, mon recevou s'en revînt lai carnassiere bîn gonshiêe, ç'te fois, airrive prêt de Bonfô, aicmence de tirîe, de tirîe pai lai rive di bô, côût chu côût, de tâle façon qu'an airaît tyudîe que c'étaient les Chuêdes que revegnînt.

Aiprét ci bé vaicairme, lo grivois rentre fierement à velaidge, lo fusil dô lo brais, aiyaint bîn tyeusaint de léchiê pendre lo lievre ai moitie feu de lai carnassiere. Tot lo monde lo ravoétaît èt vegniaît admirai lai bête — lo lievre, s'entend, — enfin, c'étaient des «ailairme lo bé!» des «Djeuseusse Mairias» d'aidmiration ai n'en pu fini. Djemais note tcheusson n'aivaît aivu pâraye fête de sai vie. Voili que feut bon.

Airrivê ai l'hôtâ, ran de pu tchâ que d'embraissîe lai Trésatte èt de y'étaî sai tcheusse. Vôs peutes craire quel ébabéchement ç'te fanne eut, èt cobîn elle se môtrét redjoyie, djainque tot d'ïn cot, yote servante, qu'était ïn pô youcatte, se récrie:

«Hé, dainne, ravouétie voue lo drôle de lievre que note maître ét tirîe ! Ei-l-ét einne lattre en lai quoue !»

Vos comprentes ço qu'était airrivê: ei-l-aivaît rébiê de rôtaî l'étityette. Lo Méire, qu'était li, lo compregnét vite aigebîn, de façon que tot Bonfô en seutchét lo meinme soét aitaînt que nos en sains mitenaint.

XXI.

In dénê bon mairtchie.

Se les dgens de Bonfô sont bîn ai lai boenne foi, ço que djainqu'ai ci, note Lattre èt quâsi l'air d'aivoy démôtrê, cés de Tyeuve sont d'aitaînt pu rusês èt malîns . . . , , , .

Tout chaud tout bouillant, il va prévenir le Maire que le lendemain au soir, il voulait donner à souper à lui et aux principaux du conseil, qu'ils voulaient avoir vin et gibier. Voilà qui fut bon.

Le lendemain, le matin, vers les deux heures, mon homme part, fusil à l'épaule, carnassière au dos et monnaie dans la poche, s'en va à travers les bois, droit contre Altkirch, où il entre chez un marchand qui achetait et qui revendait tout le gibier des chasseurs des alentours. Il voit dans la boutique toutes sortes de bêtes des bois suspendues par les pieds, mais presque toutes de celles qu'il n'avait encore guère vues, surtout jamais rapportées. C'était là un chevreuil, ici un blaireau, là une biche, des lièvres en quantité et toute sorte de beaux gros oiseaux bien emplumés. Notre receveur choisit trois perdrix, un canard sauvage et un beau gros lièvre qui avait son prix attaché à la queue sur une étiquette.

Muni de cette belle emplette, mon receveur s'en revient, la carnassière bien gonflée, cette fois, arrive près de Bonfol, commence de tirer coup sur coup, de telle façon qu'on aurait cru que c'étaient les Suédois qui revenaient.

Après ce beau vacarme, le gaillard rentre fièrement au village, le fusil sous le bras ayant bien soin de laisser pendre le lièvre à moitié hors de la carnassière. Tout le monde le regardait et venait admirer la bête — le lièvre, s'entend, — enfin, c'étaient des : Oh là ! le beau ! des Jésus Maria d'admiration à n'en pas finir. Jamais notre chasseur n'avait eu pareille fête de sa vie. Voilà qui fut bon.

Arrivé à la maison, rien de plus chaud que d'embrasser la Thérèse et de lui étaler sa chasse. Vous pouvez croire quel étonnement eut cette femme et combien elle se montra réjouie, jusqu'à ce que, tout à coup, leur servante qui était un peu simplette, s'écrie :

« Hé ! patronne, regardez « voir » le drôle de lièvre que notre maître a tiré ! Il a une lettre à la queue ! »

Vous comprenez ce qui était arrivé : il avait oublié d'enlever l'étiquette. Le Maire qui était là le comprit également bien vite, de façon que tout Bonfol en sut le même soir autant que nous en savons maintenant.

XXI.

Un dîner bon marché.

Si les gens de Bonfol sont bien à la bonne foi, ce que jusqu'ici notre Lettre a presque l'air d'avoir démontré, ceux de Cœuve sont d'autant plus rusés et malins.

In djo qu'un de ces malïns était allê faire ïn viaidge ai Saint-Frômont, lo bon pâtron de Bonfô, po ses dgereïnnnes qu'aivïnt l'aïdepie⁽⁸²⁾, tiaind ai-l-eut fini ses prayieres èt tos ses michemârés per va son saint, ei présimét que lai faim lo prangniaît. Ei-l-aivait bïn aivu lai précâtïon, en païtchaint de l'hôtâ, de pâre ïn moché de pain en sai taîtche; main, tot sat, ei ne l'aivait dyère à goût. Que faire? Come tos les dgens, vou ai pô prêt, de lai sacrêe confrérie qu'ainmant meut vadgeaï doues batzes ai yote baigatte que d'en souetchy einne demé, dâ qu'eis-l-en dairïnt souetchy trâs, note hanne se bottét â muzai come ei porrait bïn faire po dénaï lo moiyou mairtchïe possibye. Aïpré aïvoy bïn ruminaï l'aïffaïre, èt fait einne grôsse révereïnce à saint, come po lo remaïchiaï de lai boenne inchepirâtïon qu'ei vegniaît d'en recidre, peut s'en vait droit à velaidge, voû einne boenne vave tegniaît lo seul cabaret qu'ei y'euche aidonc ai Bonfô.

«Lo Bon Due èt St-Fromont vos édïnt ! dit-ei en entraint. Et coment vait, note Dainne?»

«Et Dé, prou bïn; grand maichi: beuvegnaint ci⁽⁸³⁾ vos tchie nos, dit lai cabaretiere; qu'ât-ce qu'ei y'airait po vote piaïgi?»

«Y'airôs, mai boenne fanne, envie d'ïn pô dénaï, po mon aïrdgent ; vorïns-vos bïn me faire einne étyéye de mâles⁽⁸⁴⁾? Ç'ât çò qu'y ainme lo meut, chutot adged'heu que ç'ât vardi.»

«Yet tochu qu'âye, èt peut des boennes, vôs en êtes chure, ai potchaï envietaince en ïn moue.»

«Y n'en dote pe, mai belle Dainne.»

Voili que feut bon. Lai fanne fait des mâles, come elle l'aivait dit, que potchïnt envie, les aïpotche ai note Tyeuve. Mon hanne tire feu de sai baigatte son moché de pain, lo cope pai petéts mochelats dains les mâles. Tiaind çoli feut fait, aïpré aïvoy bïn remuê l'aïffaïre, ei dit ai lai fanne: «Main dites voue ïn pô: y ébiôs de vôs demaïdaï cobïn çoli velaït côtaï.»

Lai fanne y'i fait lo prie, bïn pô de tchôses.

«O dait. yi dit-ei, ç'ât bïn trop tchie. Djeuseusse Mairiâ ! Saint Djosèt ! coment peut-on aïvoy tâle conscience de dïnche vendre son âme? Ô y ne les veus pe vôs mâles; main ci pain qu'ât dedains, ç'ât lo mïn; y lo peus repâre, y me muze.»

«O Dé se vos velais; yi répond lai fanne qu'étaït deveni tote timide aïprét ç'te belle invocation di Bon Due èt de sai nainneint.

Mon hanne se botte à retirïe èt maindgïe son pain. Tiaind ei-l-eut aïssevi, y vôs léche ai pensaï cobïn ei y'aivait de mâles à fond de l'étyéye.

Un jour qu'un de ces malins était allé faire un pèlerinage à Saint-Fromont, le bon patron de Bonfol, pour ses poules qui avaient la pépie, quand il eut fini ses prières et toutes ses dévotions vers son saint, il présuma que la faim le prenait. Il avait bien eu la précaution, en partant de la maison, de prendre un morceau de pain dans sa poche; mais, tout sec, il ne l'avait guère au goût. Que faire? Comme tous les gens ou à peu près, de la sacrée confrérie qui aiment mieux garder deux batz dans leur poche que d'en sortir une demie, quand même ils devraient en sortir trois, notre homme se mit à muser comment il pourrait bien faire pour dîner le meilleur marché possible. Après avoir bien ruminé l'affaire, il fait une grande révérence au saint, comme pour le remercier de la bonne inspiration qu'il venait d'en recevoir, puis s'en va droit au village, où une bonne veuve tenait le seul cabaret qu'il y eût alors à Bonfol.

«Le bon Dieu et St-Fromont vous aident! dit-il en entrant. Et comment allez-vous, madame?»

«Eh pardieu, assez bien; grand merci, soyez le bienvenu chez nous, dit la cabaretière; qu'est-ce qu'il y aurait pour votre plaisir?»

«J'aurais, ma bonne dame, envie d'un peu dîner, pour mon argent; voudriez-vous bien me faire une écuelle de gaudes? C'est ce que j'aime le mieux, surtout que c'est aujourd'hui vendredi.»

«Parbleu oui, certainement, et puis de bonnes, vous en êtes sûr, à porter envie à un mort.»

«Je n'en doute pas, ma belle dame.»

Voilà qui fut bon. La femme fait la bouillie, comme elle l'avait dit, qui portait envie et l'apporte à notre Cœuve. Mon homme tire de sa poche son morceau de pain, le coupe en petits morceaux dans les gaudes. Quand cela fut fait, après avoir bien remué l'affaire, il dit à la femme: «Mais dites «voir» un peu: j'oubliais de vous demander combien cela veut coûter.»

La femme lui fait le prix, bien peu de choses.

«Oh mais, lui dit-il, c'est bien trop cher. Jésus Maria, Saint Joseph! comment peut-on avoir telle conscience de vendre ainsi son âme? Mais ce pain qui est dedans, c'est le mien; je peux le reprendre, je pense.»

«Mon Dieu, si vous voulez, lui répond la femme qui était devenue toute timide, après cette belle invocation du bon Dieu et de sa mère.»

Mon homme se met à retirer et à manger son pain. Quand il eut fini, je vous laisse penser combien il y avait encore de gaudes au fond de l'écuelle.

XXII.

L'éconnatte Saint Bernard (ss)

Vôs saïtes trétus ço que ç'ât qu'einne éconnatte Saint Bernard. Poidé ! tyu ât-ce que ne sairait pe qu'in djo St Bernard é-taint ei Yeucelain, droit tiaind ei benéchét lai fontaine que dai-vaît aïbreuvaï dgens èt bêtes di covent — feure les moïnes, çoli s'entend prou, donc à môment vou lo saint prenongaît les pairôles sacrêes, ei feut tot envogenê d'in bê rouetchat de schiaîrté qu'ai-vaît totes souetches de couleurs, èt que se dévudét âto de lai tête di saint hanne en yi léchaint de tchétye san come doues é-couenes de fue, èt peut ei s'allét piaintaï en demé shiashye, in bout chu lai source, l'âtre chu lo beunné.

Dà dont, an ont aidét vu des éconnattes St Bernard en Aid-joue, taindis que devaint grale-y-èt l'einne^(ss) bis) an y an euche aïvu vu, di moins dégint nos véyes dgens. Ç'ât aïgebîn en mé-moire de ci fait que raïppelaît és moïnes, pu inchetrus l'airc-en-ciele di déludge qu'eis boiyint taint de vîn èt répugnint l'âve, trovaint aivô réjon que yôs ancêtres qu'aivint vétyu aidonc aivint dje aïvu de ç'tée-ci à diaïle prou.

Main échetyusaïtes-me, s'aît vôs piaît ; voili ço que ç'ât que de taint cogniâtre l'hichetoire: ei se yi trôve aidét dînche tchôse èt âtre que vôs se remémoraïtes èt que vôs entrinne loin di récit que vôs ai l'intention de faire.

Nos ains bîn dit ço que c'était qu'einne éconnatte St Bernard, vou ai pô prés dînche; mains nôs n'ains pe dit quéle était sai vertu. Sai vertu, çât que ç'tu vou ç'tée que n'ât pe content de son sêxe, s'ei peut youppaï sai cape vou sai câle outre, en en tchaindge tot content, de façon qu'in bouebe devint baïchatte, èt qu'einne baïchatte devint bouebe. Vos daïtes tochu cogniâtre prou d'han-nes que sont devenis fannes, èt de fannes, qu'êtint dains lo temps des pus dgenties baïchattes, douces co lo mie, frâches co lai rôse, que sont devenis des hannes, des pus rudes grivois: ei ne yôs manque que lai baïrbe à moton. Po moi, y'en cognias dînche einne, èt peut bogrement bîn, vait ! Elle velaît bîn qu'y me tchaindgèche en fanne; main y'ais bîn saïvu faire ai voue que çoli ne me cheméquaît ran ditot: vôs peutes bîn craire ! poui !

Les dgens de Bonfô dont, que saivint lai vertu de l'éconnatte èt que ne sont de ran pu bêtes que d'âtres, quoi qu'en en diège se trovint dains lo cas de voue païtchy yôs bouebes po l'airmée, ai l'époque de ç'te fameuse dyiere di Soundrebund. Eis-l-êtint trétus bîn désôlés : les péres, les méres, fraïres èt sœurs, les belles baïchattes, chutot, tot pueraît, boélaît, se lamentaît dains ce pouere velaidge.

XXII.

La «cornette» Saint-Bernard.

(L'arc-en-ciel).

Vous savez tous ce que c'est qu'une «cornette» Saint-Bernard. Pardieu ! qui est-ce qui ne saurait pas qu'un jour Saint Bernard étant à Lucelle, droit quand il bénissait la fontaine qui devait abreuver gens et bêtes du couvent — excepté les moines, cela s'entend assez, donc au moment où le saint prononçait les paroles sacrées, il fut tout enveloppé d'un beau cercle de clarté qui avait toutes sortes de couleurs et qui se dévidait autour de la tête du saint homme en lui laissant de chaque côté comme deux cornes de feu et puis qui allait se planter en demi-cercle un bout sur la source, l'autre sur la fontaine.

Depuis, on a toujours vu des arcs-en-ciel en Ajoie, tandis que, auparavant, jamais en n'en avait vu un, disaient, du moins, nos vieilles gens. C'est également en mémoire de ce fait, qui rappelait aux moines plus instruits l'arc-en-ciel du déluge, qu'ils buvaient tant de vin et répugnaient l'eau, trouvant avec raison que leurs ancêtres qui avaient vécu alors avaient déjà eu au diable assez de celle-ci.

Mais, excusez-moi, s'il vous plaît; voilà ce que c'est de tant connaître l'histoire: il s'y trouve toujours ainsi chose et autre que vous vous remémorez et qui vous entraîne loin du récit que vous avez l'intention de faire.

Nous avons bien dit ce que c'était qu'un arc-en-ciel ou à peu près (ainsi); mais nous n'avons pas dit quelle était sa vertu. Sa vertu, c'est que celui ou celle qui n'est pas content de son sexe, s'il peut jeter sa casquette ou son bonnet outre, en change tout de suite, de façon qu'un garçon devient fille et qu'une fille devient garçon. Vous devez pourtant connaître assez d'hommes qui sont devenus femmes, et de femmes qui étaient dans le temps des plus gentilles filles, douces comme le miel, fraîches comme la rose, qui sont devenues des hommes, des plus rudes gaillards: il ne leur manque que la barbe au menton. Pour moi, j'en connais une pareille, et puis bigrement bien, va ! Elle voulait bien que je me changeasse en femme; mais j'ai bien su faire voir que cela ne me convenait rien du tout: vous pouvez bien croire ! pfui !

Les gens de Bonfol donc, qui savaient la vertu de l'arc-en-ciel et qui ne sont pas plus bêtes que d'autres, quoi qu'on en dise, se trouvaient dans le cas de voir partir leurs garçons pour l'armée, à l'époque de cette fameuse guerre du Sonderbund. Ils étaient tous bien désolés: les pères, les mères, frères et sœurs, les belles filles, surtout, tout pleurait, bêlait, se lamentait dans ce pauvre village.

Main voici que, lai voiye qu'eis daivînt paitchy, lo temps s'avisét aigebîn de vôs pueraî einne boenne pieudjatte di bon temps. Tot d'în cot, voici que se môtre enmê lo velaidge lai pu belle éconate St-Bernard, que baiyaît d'în bout dains lai reviere èt de l'âtre dains îñ beuné. «Bon ! crie vite lo shiaivie; lo Bon Due nôs vînt en éde: tchaindgeans tos nos bouebes en baîchattes. De-main, yôte corannel èt yôs serdgeints velant être bîn raittraipês, aichebîn que cês peuts yuguenats de Bierne que vorînt faire lai dyiere a Bon Due. Rittaiz vite tyeury tos tyuvés, sayattes, véchelats èt barayes: nos en velans faire îñ graî de façon que nos boubes poyînt montaî prou hât po tchainpês yos tchaipês outre l'éconnatte.»

Dînche feut fait: tot airrive en fait de tyuefferie, tot s'entêche ai lai tyutte; main ai foueche de bottaî èt de rebottaî l'un pai chu l'âtre sayattes èt véchés, cês qu'étînt dedô èt que les montînt que comencînt de se sôlaî crieînnent en ç'tu qu'était tot enson, dje bîn hât, ma foi, po les aissadjîs, s'ei ne y'en aivaît pe bîntot prou. «Aye, yôs répont-ei; ei ne fâraît pu ran qu'în grôs tyuvé po bîn poyaît aissadgîe èt reteny les âtres.» Ce feut bon; mes dgens que n'aivînt que des sayetats, des barayes, ne se creuyeînnent pe longtemps lai tête, en dgens hâbiles qu'eis-l'é-tînt. Eis se botant di côût trétus à tirîe lo pu grôs tyuvé qu'était tot dedô les âtres.

Vôs se peutes imâdginaî come és diaile tos les âtres déguéyeînnent en îñ madjet!⁽⁸⁶⁾ Heureusement que ci pouere bouebe qu'était enson se tegniét chi bîn à sîn qu'ei n'eut qu'în pô lo meuté aipiaiti. Main ç'ât les baîchattes di velaidge que feunnent cōntentes, pensaîtes voue îñ pô !

XXIII.

Lai pierre de melîn.

Tot se yuse, tot pêsse, dains ci monde, meinme les pierres de melîn. Ç'ât ço qu'airrivét îñ djo ai Bonfô: lai pierre de yote melîn se fendét poi l'moitant, de façon qu'ei n'y aivaît pu moyen de ran meudre, n'ourdge n'avoinne. Çoli engnuaît d'aitaint pu les fannes de ci velaidge qu'en aipreutchaît de Nâ, èt qu'ei fayaît faire les voétyattes po baiyîe és fieux èt fieules⁽⁸⁷⁾. Quant à pain, en rigottaît come an poyaît en allaint faire ai meûdre dains les velaidges végîns. Main en yôs pailaî aidét de ci bat entchaînnê... çoli ne yôs allaît pe; çoli n'euche pu dînche poyu allaî. Ai lai fîn, lo Méire fait commaindaî ai lai crovêe po allaî faire einne neuve pierre⁽⁸⁸⁾.

Mais voici que, la veille qu'ils devaient partir, le temps s'avisait également de vous pleurer une bonne petite pluie du printemps. Tout à coup, voilà que se montre droit au milieu du village le plus bel arc-en-ciel, qui buvait d'un bout dans la rivière et de l'autre dans une fontaine. «Bon, crie le sacristain, le bon Dieu nous vient en aide: changeons tous nos garçons en filles. Demain, leur colonel et leurs sergents veulent être bien attrapés, aussi bien que ces vilains huguenots de Berne qui voudraient faire la guerre au bon Dieu. Courez chercher tous les cuveaux, tonneaux, tonnelets et barils: nous en voulons faire un escalier, de façon que nos garçons puissent monter assez haut pour jeter leurs chapeaux outre l'arc-en-ciel.»

Ainsi fut fait: tout arrive en fait de futaille, tout s'entasse à la hâte; mais, à force de mettre et de remettre l'un par-dessus l'autre tonneaux et tonnelets, ceux qui étaient dessous et qui les montaient commençaient de se fatiguer et crièrent à celui qui était tout au haut, déjà bien haut, ma foi, pour les assagir, s'il n'y en avait pas bientôt assez.

«Oui, leur répond-il; il ne faudrait plus rien qu'un gros cuveau pour bien pouvoir affermir et retenir les autres.»

Ce fut bon; mes gens qui n'avaient plus que des baquets, des barils ne se creusèrent pas longtemps la tête, en gens habiles qu'ils étaient. Ils se mettent tous, du coup, à tirer le plus gros cuveau qui était tout en dessous des autres.

Vous pouvez vous imaginer comment diable tous les autres dégringolèrent en un «tas». Heureusement que ce pauvre garçon qui était au haut se tint si bien au sien qu'il n'eut qu'un peu le museau aplati. Mais ce sont les filles du village qui furent contentes, pensez «voir» un peu !

XXIII.

La pierre de moulin.

Tout s'use, tout passe, dans ce monde, même les pierres de moulin. C'est ce qui arriva un jour à Bonfol; la pierre de «leur» moulin se fendit par le milieu, de façon qu'il n'y avait plus moyen de rien moudre, ni orge ni avoine. Cela ennuyait d'autant plus les femmes de ce village qu'on approchait de Noël et qu'il fallait faire les «vecques» pour donner aux filleuls et filleules. Quant au pain, on s'arrangeait comme on pouvait, en allant faire moudre dans les villages voisins. Mais on leur parlait toujours de ce crapaud enchaîné... ce qui ne leur allait pas trop; cela ne pouvait plus aller ainsi. A la fin, le Maire fit commander la corvée pour aller faire une nouvelle (meule) pierre.

Tiaind tot lo monde feut raiméssê, an vait en lai priere, chu lo crât deva Cotchavon; an se bote ai lai bésaingne èt an fait einne belle grôsse ronde pierre, bîn prôpre, lo peutchu droit à moitan. Voili que feut bon; mein ei s'adgêchaît mitenaint de lai mannaî aiva lo crâs djainqu'à melîn; c'était lo pu foue l'embairrais.

«Crédie que vos êtes enco naintyet⁽⁸⁰⁾, dit l'un de yos, lai belle aiffaire ! At-ce que ç'te pierre n'ât pe ronde ? Et bîn s'elle ât ronde, elle dait bôlai; drassans-lai èt peut fottans-lai aivâ: vôs velais voue come elle veut dainsêe.»

Chitôt dit, chitôt fait: an drassont lai pierre, èt peut an allaît dire: yu! po l'émeudre.

«Ceurdie ! aittantes in pô, dit in âtre: ei fât quéqun po lai dyidaî.»

Tot lo monde trovét l'idée boenne. «Main, coment faire, dit lo Méire.»

«Padé, ç'ât bél aigie, dit l'banvaid. Tennis, voici come ei fât faire. Ço diégeaint, ei pêsse in brais èt sai tête dains l'peutchu, ai pue lai pierre de sai san de l'âtre brais, èt crie ai ses caimerades tot émaiyies d'eiinne tâle seidgeance : «Heiye, aivâ !»

Eis ne se lo fesseinnent pe ai dire doues fois: eis boussant lai pierre que paît djoyeusement aivâ lo crât. Vos se peutes imaginaî qué cairmaignôle se botét à dainsêe mon banvaid ! Coment ses doues tchaimbes allînt en l'air, djuînt de câre en écaimboéye⁽⁹⁰⁾ ! Enfin, çoli allaît bîn come lo diaile ai la déchente.

Pai malheur, lai pierre vînt résait contre in beutchenie, droit d'lai san que lo conducteur aivaît lai tête, te vôs lai yi raîse tot bêt, lai trôce come se c'était eivu einne baibenne, quoi !

Mon consaye èt tos les âtres de galoppaî aiprés, aivâ lo crât, tiaind airrivês va lo beutchenîe, l'un de yos trove ç'te tête. «Bon, bogre de fô, dit-ei en riaint; ei veut bîn être ébabi, tiaind ei serét aivâ, d'aivoy rebiê sai tête !»

XXIV.

Les Benieussions⁽⁹¹⁾ de Voendlincot.

C'était lai fête de Voendlincot, âtrement dite les Benieussions. En ci temps-li, come en tot âtre, les uns aivînt trop d'airdgent, d'âtres dyère qu'aipoint; èt d'âtres enco n'aivînt ne sous ne maîyes, pe pu dains lai boche que de l'ainne à coutre. Ç'ât tot de meinme aidèt in guignon po cês-ci, de voue les âtres se baiyê di bon saing, sâtaîe, rindyaît, boire sat èt roide, enfin gouerdge que veus-te, yos que sont èt demorant aidèt étcheunis, tot éshyâs⁽⁹²⁾.

Quand tout le monde fut ramassé, on va à la carrière sur la hauteur, vers Courtavon; on se met à la besogne et on fait une belle grosse pierre ronde, bien propre, le trou droit au milieu. Voilà qui fut bon: mais il s'agissait maintenant de la conduire en bas la colline jusqu'au moulin: c'était le plus gros embarras.

«Crédié! que vous êtes encore niais, dit l'un d'eux, la belle affaire! Est-ce que cette pierre n'est pas ronde? Et bien, si elle est ronde, elle doit rouler; dressons-la et puis f...-la en bas: vous voulez voir comme elle va danser.»

Sitôt dit, sitôt fait: on dressa la pierre et puis on allait dire hue, pour la mettre en mouvement :

«Crédié, attendez un peu, dit un autre: il faut quelqu'un pour la guider.»

Tout le monde trouva l'idée bonne. «Mais comment faire ? dit le Maire.»

«Pardieu, c'est bien facile, dit le garde champêtre, voici comment il faut faire. En disant ainsi, il passe un bras et sa tête dans le trou, appuie la pierre de son côté de l'autre bras, et crie à ses camarades, tout ahuris d'une telle sagesse: «Hop, en bas !»

Ils ne se le firent pas dire deux fois: ils poussent la pierre qui part joyeusement en bas la colline. Vous pouvez vous imaginer quelle carmagnole se mit à danser mon garde ! Comment ses deux jambes allaient, jouant en l'air, de côté et d'autre. Enfin, cela allait comme le diable à la descente. Par malheur, la pierre vint raser un pommier sauvage, droit du côté où le conducteur avait la tête, te vous la rase tout bas, la tranche comme si c'était une citrouille, quoi !

Mon conseil et tous les autres de galoper après, en bas la colline, quand arrivés vers le pommier, l'un d'eux trouve cette tête. «Bon ! b... de fou, dit-il en riant, il «veut» être bien étonné, quand il sera en bas, d'avoir oublié sa tête.»

XXIV.

Les «Beniessons» de Vendlincourt.

C'était la fête de Vendlincourt, autrement dit les Beniessons». En ce temps-là, comme en tout autre, les uns avaient trop d'argent, d'autres juste à point, et d'autres encore n'avaient ni sou ni maille, pas plus dans la bourse que de laine au coude. C'est tout de même toujours un guignon pour ceux-ci, de voir les autres se donner du bon sang, sauter, danser, boire sec et raide, enfin à bouche que veux-tu, eux qui sont et restent toujours éreintés et haletants,

Ce feut lo câs, à temps à qué nôs remontans, d'în pouere diaile de potie de Bonfô, Djousi Câquelon. Siêtê devaint son heut, ei shiéraît, chenouffaît l'ôdeur de bian totché, des taîtres, des crâpés⁽⁹⁵⁾ èt de sais-ye enco tot quées latcherîes que lai bige⁽⁹⁴⁾ y'aippotchaît dà ci Voendlincot. Ei-l-aivaît bé s'en latchê les meinmyons, se tirîe lo moton, se graittaî lo sevré, ran ne yi vegniaît en paince.

Enfin, come einne pouere âme en poenne, ne yi tegnaint pu, ei se diêt dînche: «Ma foi, vâgue que vâgue, ei fât que y'allos voue de quoi ei vire poi là.» Ei vait donc bottaî son pu neu djipon, raifistole son coulet, raibaît son poi chu ses oeuyes, aimanne lo tchaircat⁽⁹⁵⁾ de sai cape chu l'araye, fore in bé neu motchou bordê de roudge en sai baigatte, èt s'en vait dînche fignolaint contre Voendlincot. Ei ne néglidgét de pâre que sai boche; main elle yi sannét d'aitaint moins utile qu'elle étaît piaitte come einne âle de vouldpêtre⁽⁹⁶⁾. Voili que feut bon.

Airrivê que note Câquelon feut ai ci Voendlincot, ei s'ébrue dains lo premie cabaret, se siet en einne des moiyoues piaices, prend in ton, in air de grôs qu'ât piein d'étyus, èt demainde qu'an yi servâche ai dénaî, in bé èt bon dénaî, vouè ran ne manquaît. Come, po in hanne de velaidge ei n'aivaît ni trop croueye mine, ni trop peut djèt, an y'aipotchont ço qu'ai y'aivaît de meut, tot-chés, taître, aindoye èt reuti, meinme djainqu'ai d'lai môtaîtche, qu'an aipeule à djo d'adjed'heu de lai moutarde, come po faire les écouenes és véyes dgens que n'étînt pe enco prou saivaints.

Mon brâve hanne ne s'en étaît djemaîs taint vu devaint lu, che bîn s'en baiyét-ei en conscience, come quéqu'un que tînt ai hanner de bîn faire sai bésaingne, lo meuté en aivaint, maîtchoueres baittaint, de bon aigrun⁽⁹⁷⁾, aivalaint côt chu côt tchavés èt botaye, sains ran mertchaindaî, come in hanne bîn édutyê dait faire. An voiyaît que çoli y'aibiéchaît, quoi !

Es se tirét dînche très bîn d'aiffaire djainque aiprét aivoy têt râfelê, ei-l-airrivét ai lai moutarde, qu'en hanne de bél-usaidge ei-l-aivaît résavrêe po lo dessert, aiyaint ôyi dire que les chires pregnînt, come çoli, einne certaine djâne crainme aiprét lo repét. Tiaind donc ei se sentét bîn lestê, bîn gairni en painse, note Djousi Câquelon prend lo potat de motaîche, lo vache chu son aisiete, èt s'en ébrue einne boenne tyiyerêe à guerguesson.

«Sacré tounnerre ! s'écrie mon Bonfô, ai moitie étôffé, tiaind ei poyét repare son shioueshye; mille diaîles !... Dainne ! crie-t-ei ai lai cabaretiere, en yi regouessaint les djânes mâles⁽⁹⁸⁾ pai lo bétye; ô Dé, vos sacrées mâles sont fieres: ç'ât tot de meinme se fotre d'în bon crétien que de yi baiyê de lai tâle breuyerie: ç'ât de lai pouejon⁽⁹⁹⁾, y vôs lo dis !»

Ce fut le cas, au temps auquel nous remontons, d'un pauvre diable de potier de Bonfol, Djousi Câquelon. Assis devant son huis, il sentait, reniflait l'odeur du blanc gâteau, des tartes, des «crâpés» et de je ne sais encore quelles lécherries que la bise lui apportait de ce Vendlincourt. Il avait beau s'en lécher les babouines, se tirer le menton, se gratter le front, rien ne lui venait en panse.

Enfin, comme une pauvre âme, en peine, n'y tenant plus, il se dit: «Mai foi, vogue la galère, il faut que j'aïlle voir de quoi il retourne par là.» Il va donc mettre sa veste la plus neuve, rafistole son col, rabat ses cheveux sur les yeux, ramène le gland de sa cape sur l'oreille, fourre un beau mouchoir neuf, bordé de rouge dans sa poche, et s'en va ainsi figolant contre Vendlincourt. Il ne négligea de prendre que sa bourse; mais elle lui semblait d'autant moins utile qu'elle était plate comme une aile de papillon. Voilà qui fut bon.

Arrivé que fut notre Câquelon à ce Vendlincourt, il s'élance dans le premier cabaret, s'assied à une des meilleures places, prend un ton, un air de gros qui est plein d'écus et demande qu'on lui serve à dîner, un beau et bon dîner, où rien ne manquait. Comme, pour un homme de village, il n'avait pas trop mauvaise mine, ni trop vilaine façon, on lui apporta tout ce qu'il y avait de mieux: gâteaux, tarte, saucisse et rôti, même jusqu'à de la moutarde, qu'on appelle au jour d'aujourd'hui de la «moutarde», comme pour faire les cornes aux vieilles gens qui n'étaient pas encore assez savants.

Mon brave homme ne s'en était jamais vu autant devant lui; aussi bien s'en donna-t-il en conscience, comme quelqu'un qui tient à honneur de bien faire sa besogne, le muscau en avant, mâchoires battant, de bon appétit, avalant coup sur coup demi-litres et bouteilles sans rien marchander, comme un homme bien éduqué doit faire. On voyait que ça lui allait, quoi!

Il se tira ainsi très bien d'affaire jusqu'à ce que, après avoir tout râflé, il arriva à la moutarde, qu'en homme de bel usage, il avait réservée pour le dessert, ayant entendu dire que les «chires» prenaient comme cela, une certaine crème jaune après le repas. Quand donc il se sentit bien lesté, bien garni en panse, notre Djousi Câquelon prend le pot de moutarde, le verse dans son assiette et s'en envoie une bonne cuillerée dans le gosier.

«Sacré tonnerre! s'écrie mon Bonfol, à moitié étouffé, quand il put reprendre son souffle, mille diables!... Madame, cria-t-il à la cabaretière, en lui vomissant des gaudes jaunes par le bec; ô pardieu, vos sacrées gaudes sont aigres; c'est tout de même se f... d'un bon chrétien que de lui donner de la pareille saleté, c'est du poison, je vous le dis!»

«D'lai breuerye, de lai pouejon ! yi répond lai fanne qu'é-taît veni tote roide de graingne. Tyu ât-ce que ce serait djemais aivisê qu'ei y'euche in gachetre⁽¹⁰⁰⁾, in aivouitre que feuche prou bête po s'en foraît einne tâle denêe⁽¹⁰¹⁾ pai lai mergolatte ! Vôs êtes enco bîn des vôtres, an lo voit bîn: vôs êtes de Bonfô.»

«De Bonfô ! s'écrie note hanne, roudge de colére aitaînt que de vîn, de Bonfô ! padé, les bonfôs vayant tochu prou les aînes de Voendlincot, se vôs velais lo saivoy, peute baidgelle que vôs êtes, lo saîtes-vos bîn !»

An comprend dje bîn que lai tchôse tirét in pô vite ai sai fîn. An yi demaîndont lo payement di dénê. Sains l'sou ai iai baigatte, lo pouere Câquelon, aiprét aivoy reci einne crâne dédjallêe, feut flanquê chu lai rue tot échombelê⁽¹⁰²⁾, tot meutri, aicompaignîe des noms de dyilou⁽¹⁰³⁾, de ch'morotse⁽¹⁰⁴⁾, etc.

Voili que feut bon; main tyu ét bu boirét; an n'ont pe toue de lo dire.

En effèt, l'annêe aiprét, note Djousi qu'aivaît pris goût és fêtes, se ce n'ât ai lai fîn, di moins à commencement, refot son camp ai Voendlincot, pêsse outre le premie cabaret, pai boenne sevegnaince, èt vait dains lo second, voû ei se fesét tot aiche bîn servy, sains totefois essayîe lai fameuse djâne crainme.

Tiaînd ei feut bîn repéchu, gonshye come in tapat⁽¹⁰⁵⁾, roid come einne gréye: «Bon, dit-ei en se tapaint chu lo centre, y'ais bîn dénê: mitenaint, se y'étôs bîn repéssê, y porôs m'en allaî !»

Nos voili aigebîn airrivês ai lai fîn de note «Lattre de Bonfô». Se permi cês que lai yérainc ei y'an ét que trovînt qu'elle ât trop cotche, èt qu'ei-l-en saitchînt dînche enco quéque boenne, eis n'aint qu'ai nôs les envîe, n'impotche en quée langue, po en faire einne trâgieme paichie. Quant ai cês que doterînt de lai véraicitê de nôs récits, eis n'aint qu'ai nôs envîe yôs noms; nôs se⁽¹⁰⁶⁾ velans empreussîe de lés inchecrire chu lai «Lattre de Bonfô».

Come tot écrit dait être signê, s'ai veut inchepiraî boenne confiaînce, nôs nôs⁽¹⁰⁷⁾ signant :

Aintouene BAROTCHET.

«De la saleté, du poison ! lui répond la femme qui était devenue toute raide de colère. Qui est-ce qui se serait jamais avisé qu'il y eût un tel goinfre qui fût assez bête pour se fourrer une pareille ration par le museau ! Vous êtes encore bien des vôtres, on le voit bien, vous êtes de Bonfol.»

«De Bonfol ! s'écrie notre homme, rouge de colère aussi bien que de vin; de Bonfol ! Pardieu, les Bonfol valent pourtant autant que les ânes de Vendlincourt, si vous voulez le savoir, vilaine blagueuse que vous êtes, le savez-vous bien !

On comprend déjà bien que la chose tira un peu vite à sa fin. On lui demanda le paiement du dîner. Sans le sou dans la poche, le pauvre Câquelon, après avoir reçu une crâne «déglée», fut flanqué sur la rue tout contusionné, tout meurtri, accompagné des noms de «foireux, pique-assiette...»

Voilà qui fut bon; mais qui a bu boira, on n'a pas tort de le dire.

En effet, l'année d'après, notre Djousi qui avait pris goût aux fêtes, si ce n'est à la fin, du moins au commencement, ref... son camp à Vendlincourt, passe outre le premier cabaret, par bonne souvenance, et va dans le second, où il se fit tout aussi bien servir, sans toutefois plus essayer la fameuse crème jaune.

Quand il fut bien repu, gonflé comme une clifoire, raide comme une quille: «Bon, dit-il en se tapant sur le ventre; j'ai bien dîné ; maintenant, si j'étais bien «rossé», je pourrais m'en aller !»

Nous voilà également arrivés à la fin de notre «Lettre de Bonfol». Si parmi ceux qui la liront il y en a qui trouvent qu'elle est trop courte, et qu'ils en sachent encore quelque bonne, ils n'ont qu'à nous les envoyer, n'importe en quelle langue, pour en faire une troisième partie. Quant à ceux qui douteraient de la véracité de nos récits, ils n'ont qu'à nous envoyer leurs noms: nous voulons nous empresser de les inscrire sur la «Lettre de Bonfol».

Comme tout écrit doit être signé, s'il veut inspirer bonne confiance, nous nous signons:

Antoine BAROTCHET.

Notes linguistiques et autres

Au titre, note 1. *Barotchet*, *Baireutchet*, *Baroitchet*, habitant de la Baroche. Pseudonyme d'Antoine Biétrix.

Note 2. Ce mot, comme beaucoup d'autres, dans notre patois, provient de l'allemand: gelbe Rübe.

Note 3. L'ambour, ou plutôt *ambourg* est synonyme de conseiller municipal. Il est encore employé parfois dans nos villages. Le patois est *amboué*, *aimboué*.

Note 4. Ancienne expression très courante en Ajoie: elle désigne l'ensemble des citoyens constituant l'assemblée communale. A Ocourt et dans le Clos-du-Doubs, ce mot désigne le pâturage communal.

Note 5. *Boidge*, *boidjun*, mélange d'avoine, d'orge, de vesce, de pois, etc.

Note 6. Gendarme de l'époque. (Note d'A. Biétrix). C'est évidemment la traduction patoise du mot archer. On dit plutôt *aichenie* ou mieux *airtchie*.

Note 7. Petits sifflets en terre cuite (Note d'A. Biétrix). Ces sifflets, un tout petit cylindre conique percé d'un trou, avec une ouverture en dessus, se plaçaient en guise de queue aux petits chevaux en pâtisserie vendus à la foire de Porrentruy ou aux «bénies-sons», fêtes de nos villages. — Pour se moquer des pères de famille qui viennent d'avoir une fille au lieu du garçon qu'ils attendaient, on dit encore en guise de plaisanterie: «Tu as oublié de la faire passer à Bonfol!!» Facétie de gros sel comme on les affectionne en Ajoie...

Note 8. *Carrosse* ou *carreusse* est toujours du genre féminin en patois.

Note 9. *Réfouessie*, nippé, attifé, vêtu.

Note 10. *Djipon*, habit de travail, sorte de jupon très court, tombant des reins jusqu'à mi-cuisse.

Note 11. *Trâsse*, gros coutil, étoffe grossière, de chanvre et de coton dont on faisait des draps de lit, des pantalons, etc.

Note 12. *Queue*. Ici, Biétrix commet une erreur, car le mot patois correspondant est *quoue*.

Note 13. Il s'agit du *Rinçoir*, à l'entrée de la ville de Porrentruy. En patois, se dit: *Lo Réchavou*, lieu où les lessiveuses rincent le linge, après l'avoir frotté avec du savon, afin de faire disparaître celui-ci.

Note 14. *Forétrie* (en Ajoie), *fouérèdjie* (à la Montagne), forestier.

Note 15. Biétrix écrit *Bierne* pour *Berne*. C'est une expression qui n'est plus employée.

Note 16. *Demâtan*, *mâtan*, mauvais temps, temps calamiteux, tonnerre. La chanson des «Petignats» contient ce refrain que tout le monde connaît:

«*Que le mâtan tuait les Pe... Pe... Pe...*»

Note 17. *Vandelaie*, de l'allemand *wandeln*, aller se promener, en patois, *vendelaie* : déménager.

Note 18. *Vannait*, du verbe *vanner*, soit séparer la balle du bon grain, expression tirée de l'agriculture.

Note 19. Le mot (*s'était*) manque dans Biétrix.

Note 20. Grand vase en terre qui ne se fait guère qu'à Bonfol. Il remplaçait jadis la seille à eau de nos paysans. (Note d'A. Biétrix). Actuellement, ce mot est inconnu à Bonfol.

Selon M. Surdez, ce serait une déformation faite par notre auteur : *contche*, sf. diminutif, *contchatte*, sf. vase en terre, auge, mangeoire (crèche).

Note 21. Encore un mot dérivé de l'allemand : *schmecken*, avoir au goût; ici, faire plaisir.

Note 22. Petit-lait que l'on obtient en faisant du beurre. Il n'est pas difficile d'imaginer que cette boisson est plutôt fade, acide; d'habitude, les paysans l'emploient à la nourriture des gorets ! On voit quel cadeau le conseil faisait au bailli !

Note 23. «Te veulent vous laper», forme usitée assez souvent dans notre patois. On la trouve parfois en français: ainsi, La Fontaine, dans la fable *Le renard et le bouc*, a écrit: «et vous lui fait un beau sermon...»

Note 24. *Tchéfâ*, échafaud, gerbier (au-dessus de l'aire de la grange).

Note 25. *Craimpets*, vendeur ambulant de poterie, de fruits, de légumes, de mercerie, etc. Dans notre pays, ce mot désigne les «forains», marchands qui fréquentent les foires.

Note 26. «Dieu ait son âme», phrase encore très employée en pays catholique, en parlant d'un défunt auquel on souhaite le bonheur dans l'Au Delà.

Note 27. *Nouche*, noix, dans la Baroche, le noyer, *nouchie*. En Basse-Ajoie, on dit *nuche* et *nuchie*. *Etchâlon*, brou de noix, en certains lieux, ce mot désigne la noix elle-même (J. S.).

Note 28. Il semble que les mots «coquant les *biossons*» aient été imaginés par Biétrix pour les besoins de son vers. Du reste, il

doit y avoir une faute: N'est-ce pas «*croquant*» qu'il faudrait ? *Biassons*, poires sauvages dont on se régalaît autrefois, alors que l'on ne connaissait pas encore toutes les variétés de fruits que l'on cultive de nos jours.

Note 29. *T'chaiffäi*, manger goulûment la meilleure partie d'un fruit, avec force claquement des mâchoires...

Note 30. *Gräle lai mais*, grêle, laissez-moi, Exclamation, sorte de juron employé quand on est embarrassé.

Note 31. *Raimoiyie*, briller *raimoiyiainne*, *raimoiyaince*, lueur, reflet (de l'eau, du métal). A remarquer que Biéatrix ne s'est pas rappelé qu'en patois, *idée* est masculin. On dit couramment «T'ai ïn bon l'idée», tu as un bon idée!

Note 32. *Gaubes*. Autrefois, quantités de bois qui étaient distribuées aux bourgeois dans les communes. Par suite de l'endettement de celles-ci, les gaubes ont à peu près disparu.

Note 33. *Djaityat*, couvercle de lieux d'aisance.

Note 34. *Bouchon*, ancienne expression désignant un cabaret, une auberge ou un débit de vin.

Note 35. *Koniesse* ou *kmiesse*, (mot difficile à déchiffrer,) peut-être couenne, cartilage (ou *gremale*) probablement légumes.

Note 36. *Mâtchos*, *mâs-tchôx* ou *fies-tchox*, (choux aigres) choucroute.

Note 37. *Djeinyes*. Ce mot a probablement été inventé par le conteur, car on ne le connaît pas. Nous l'avons traduit par «plaisanteries».

Note 38. *ïn potchegniat*, diminutif assez curieux de *un peu* (ïn pô) assez souvent employé.

Note 39. *niotte*. Mot, probablement aussi fabriqué par Biéatrix, a été traduit par *trogne*, donnant approximativement le sens de la phrase.

Note 40. *bétyie*, bec; ici, nez. On dit plutôt *bac* en Ajoie.

Note 41. *mouetre*. Encore un mot dérivé de l'allemand. «Mutter».

Note 42. Dans le texte de Biéatrix, il y a *tegniaît* (tenait) deux fois dans la même phrase. Pour éviter cette répétition, nous avons remplacé le second par *demoraît*, resta.

Note 43. *Vabenoz*, nom d'une petite ferme du territoire de Courgenay, sur le versant nord du Lomont. Employé ici par moquerie.

Note 44. Ailleurs que dans la Baroche, on dit *bâchaî*. Se dit des porcs qui fouillent la terre du groin. Ce mot se retrouve encore dans la chanson des «Petignats»:

«*Vos pouessayaies les vaint bâchai*»

«*Vos sangliers vont les fouiller du groin*».

Note 45. *Péca* ou *Pécal*, vieux terme qui est employé souvent dans certains lieux-dits: autrefois, le Pécal était un pré destiné à être pâture.

Note 46. *trégie*, sourdre, pousser en parlant de l'herbe, part. passé du verbe *triedre*. Ici en parlant du loup, sortir brusquement.

Note 47. Nous avons souvent entendu raconter cette «fôle» dans notre enfance. Mais elle se terminait par des paroles beaucoup plus expressives mises dans la bouche du berger: «*Tchaintaiz, tchaintaiz, bôgres de fôs; lo loup ét pris vote varrèt. Saterai vos trues tiu vorét. Pô moi, y ne m'en mashye pu...*» «Chantez, chantez, b... de fous; le loup a pris votre verrat. S... vos truies qui voudra; pour moi, je ne m'en mêle plus !...»

Note 48. *Olle*. Ailleurs que dans la Baroche, on dit *ouéles*. Se dit pour les bords d'un gâteau (partie où il n'y a pas de crème).

Note 49. *voébe*, de l'allemand *Weibel*, huissier. Mot resté dans nos patois avec à peu près le même sens. C'était un fonctionnaire, sous le régime épiscopal, chargé de différentes tâches et commissions. C'est donc par erreur que Biéatrix écrit *voébe* ou *maître-bourgeois*. Dans bien des familles, en Ajoie, ce mot est resté comme surnom (sobriquet) aux familles dont les ancêtres ont rempli autrefois ces fonctions.

Note 50. *Diaile me souye !* exclamation familière dont il est difficile de donner le sens exact; nous l'avons traduit par cette autre: «le diable m'emporte!»

Note 51. Cette observation est juste: à l'époque où Biéatrix a écrit ces histoires, vers 1880, l'Alsace était, on ne l'oublie pas, rattachée à l'Empire allemand. Sous cette administration fort sévère, les routes étaient admirablement entretenues en Alsace et contrastaient avec les nôtres qui, le plus souvent, étaient dans un état déplorable. On a fait des progrès chez nous, depuis ce temps-là !...

Note 51bis. Dans le texte original, on lit: y *tiudais*. C'est probablement un lapsus, car on dit y *tyudos* (je croyais) en Ajoie.

Note 52. *Vandreckséles*, mot emprunté à l'allemand *Wander-gesell*, compagnon, rôdeur. Ici, vagabond, gueux.

Note 53. *tripets*, gens couverts de haillons, *délaimbrès*, pour délabrés, les vêtements en loques.

Note 54. *trintyatte*, boisson aigrette, vin d'épine vinette, piquette.

Note 55. *trotté les biassons èt les beutchîns*, boisson obtenue en pressant les poires (biassons) et les pommes sauvages (beutchîns).

Note 56. Ailleurs que dans la Baroche, on dit *siégeaint*, seyant.

Note 57. *lai diaidge*, le garde. Dans les petites localités, le garde champêtre remplit en même temps l'office d'huissier, d'appariteur.

Note 58. *tot quoi li* (sic). Encore un lapsus sans doute: Biéatrix a certainement voulu écrire: qui demeurerait tout près de là, soit en patois: *que demoraît tot près de li*. Ou bien l'auteur a-t-il voulu écrire: *tot poi li* (tout par là); ou encore: *tot droit li* (justement là)?

Note 59. Ce mot ne figure pas dans le dictionnaire et nous nous excusons d'employer un barbarisme... Mais il rend si bien l'idée exprimée par «étréyous» qui figure dans le patois !...

Note 60. Un nouveau lapsus de Biéatrix: *s'esquivét* pour s'esquiva.

Note 61. *taishiaî*, presser sur la poignée de la serrure (*taishiatte*). Les patoisans saisiront tout le pittoresque de cette expression: «Tu feras bien de «fermer» tes lèvres... de te taire.»

Note 62. Voici une erreur manifeste de Biéatrix: la fête de St-Fromont attire vraiment de grandes foules à Bonfol car, malgré ses sarcasmes habituels, ce saint est très populaire non seulement en Ajoie, mais encore dans la Vallée de Delémont et aux Franches-Montagnes. Or, cette solennité a lieu non pas un dimanche, mais le lendemain de l'Ascension, soit un vendredi.

Note 63. Est-ce un nouveau lapsus de Biéatrix? Il a écrit *ditot*. En Basse-Ajoie, on dit *atoé* (autour), alors que dans la Baroche, on doit dire *atot*...

Note 64. *yodgé*, bête, nigaud, niais.

Note 65. Cette histoire ne figure pas dans le répertoire habituel des «fôles» de Bonfol. Elle paraît avoir été inventée de toutes pièces par le narrateur ou c'est probablement une aventure arrivée à un de ses soldats alors qu'il était officier. Mais elle n'a pas le «sel» des autres histoires et l'on se demande si elle a bien sa place dans ce recueil...

Note 66. Jeu de mots au sujet de *ues* (œufs) et *Due* (Dieu). Dans la question du curé, on peut fort bien comprendre: «Combien y a-t-il d'œufs?» Et c'est pourquoi le garçon parle des œufs de la corbeille de sa mère...

Note 67. *Aivouitre* ou *aivouetre*, salaud, mal élevé, dégoûtant.

Note 68. A la place du mot *aiffaire*, qui est répété deux fois dans la même phrase, nous avons mis «*hichetoire*».

Note 69. Ailleurs que dans la Baroche, pour culbute, on dit *calbute*, *caboltiule* ou plus simplement *boltiule*.

Note 70. Il semble que l'exclamation: «Pan!» serait meilleure que le «Prends!» du texte original.

Note 71. Les observations d'A. Biétrix, fort justifiées il y a une quarantaine d'années, ne sont plus exactes aujourd'hui, heureusement. Dans les années 1880 à 1900 environ, l'alcoolisme faisait, en effet, des ravages effrayants, en Ajoie surtout. Ce fléau a presque totalement disparu dans notre pays depuis quelques décades, grâce aux mesures énergiques qui ont été prises contre les buveurs d'eau-de-vie. Il n'est pas question d'entrer dans de longues considérations à ce sujet, mais on constate avec satisfaction que les abus signalés par Biétrix ne sont plus qu'un mauvais souvenir. Dieu en soit loué !

Note 72. Phrase peu claire: on ne saisit pas très bien la pensée de l'auteur...

Note 73. Le nom patois de Lucelle est *Yeuslain*, ou plutôt *Yucelains*, qui dérive directement du vieux mot français de ce lieu lequel figure dans les anciens documents: *Lucellain*.

Note 74. *frise-vâlats* (frise-valets), personne trop zélée qui veut en faire plus que le «diable» n'en commande, qui, si on la laissait faire, friserait jusqu'aux domestiques...

Note 75. *chire*, mot très communément employé en Ajoie: il est synonyme de *riche*, *richard* et, dans le langage populaire, il désigne les gens bien posés à tous points de vue.

Mais le mot *chire* est encore employé dans une autre acception: il désigne le curé, et c'est dans ce sens qu'il est pris ici. Il se trouve parfois dans les anciens documents devant le nom des prêtres, mais le plus souvent il est écrit: *messire*.

Note 76. Coiffure de femme portée autrefois en Ajoie.

Note 77. A remarquer l'erreur commise par notre narrateur: Comme il a abandonné de bonne heure ses croyances religieuses, il est un peu brouillé avec la liturgie catholique. Il se souvient vaguement des prières récitées lors de la confession, mais il fait une confusion lorsqu'il met dans la bouche du charbonnier celles qu'il dénomme: l'*Agneau de Dieu*. Et comme, pour les besoins du récit, il lui faut de ces mots, il les fait entrer tant bien que mal dans l'histoire...

Note 78. Il semble qu'il manque ici le complément de manière *bien vite* que nous ajoutons au texte français.

Note 79. Même remarque qu'à la note 77.

Note 80. *conayes* ou *conoilles*, corneilles.

Note 81. *tchâ ch'lo pie*, expression familière qu'on peut traduire littéralement: *chaud sur le pied* et qui veut dire: immédiatement, sur-le-champ.

Note 82. *l'aidepie*, la pépie, maladie des poules... On voit le ridicule que Biétrix essaye de jeter sur les pèlerinages. C'était sa tête de Turc. Mais n'y avait-il pas dans cette manie un peu de sénilité?

Note 83. *Beuvegnaint ci vos*, ancienne forme de salutation patoise, signifie littéralement: «Bienvenus soyez-vous», ou «Soyez les bienvenus». *Ai Due sis vos*, s'emploie en prenant congé. «A Dieu soyez-vous».

Note 84. *Mâles* ou *pèpè*, bouillie le plus souvent faite de farine de maïs, mets fort commun autrefois en Ajoie.

Note 85. *Couennatte*, petite corne. *Couennatte de St Bernard*, arc-en-ciel. Cette expression a différentes formes. Ailleurs que dans la Baroche, on dit *Couennatte de St-Boynaid*: ce dernier mot signifierait, selon les uns, *Saint Benoit*, selon les autres *Saint Bernard*. Aux Franches-Montagnes, on dit *in airboi*.

Note 85bis. Ce passage est presque illisible dans le manuscrit et incompréhensible. Nous l'avons traduit du mieux que nous avons pu.

Note 86. Nous avons traduit par *un tas*, bien que le mot employé par Biétrix, puisse se rendre par un autre très trivial, tellement que notre plume, par respect pour les lecteurs des «Actes», se refuse à l'écrire...

Note 87. Aux personnes qui l'ignorent, il est bon de rappeler la coutume qui subsiste en Ajoie et dans le Jura Nord: celle de doner aux filleuls et filleules des pains longs, faits de fleur de farine, à Pâques et à Noël. A Pâques, comme on le sait, les parrains et les marraines ajoutent des œufs teints.

Note 88. Dans la même phrase, à quelques lignes d'intervalle, on trouve deux fois la même expression: «Voilà qui fut bon» que l'auteur affectionne beaucoup. Nous l'avons supprimée ici.

Note 89. *Naintyet* ou *ainnonçaint*, «innocent», naïf, simple d'esprit.

Note 90. *De câre en écaimboéye*, expression très caractéristique de notre patois, mais qui se rend difficilement en français: «ses jambes se rapprochaient et s'écartaient, se levaient et s'abaissaient alternativement...»

Note 91. Lire *beniessons*, mot désignant la fête du village, en Ajoie particulièrement. Ainsi, on a les «beniessons» à Villars-sur-

Fontenais le lundi de Pâques, à Cœuve, le premier dimanche de mai, puis se suivent, à intervalles plus ou moins réguliers, celles de Courtemaiche, de Aile, de Courgenay, de Cornol, de Miécourt, etc. La Haute-Ajoie ne connaît pas cette coutume et on n'y célèbre, de même que dans la Vallée de Delémont, que la Saint-Martin. Bien des personnes peu au courant de nos coutumes locales disent faussement *bénichon*, comme dans le canton de Fribourg, ce qui est faux.

Note 92. *etcheunis*, échinés, éreintés; *éshyas*, essoufflé, balotants, hoquetants.

Note 93. *crâpês*, crêpes. Pâtisserie qui se fait les jours de fête.

Note 94. Biétrix était un peu brouillé avec la météorologie, car le vent qui souffle de Vendlincourt vers Bonfol n'est pas la bise, mais le vent du Sud-Ouest.

Note 95. *Tchaircat*. En Basse-Ajoie, on dit *djercat*: grappe de fruit sur une branche, comme on en voit sur les cerisiers. Ici, on entend un bonnet (de nuit) à gland, comme on en portait autrefois.

Note 96. *Voulepé* ou *pavoilleux*, papillon.

Note 97. Encore un mot dont il est très difficile de rendre le sens exact. On dit: *einne bête de bon aigrun*, une bête (à cornes) qui est en bonne santé, de bonne race, qui s'engraisse facilement.

Note 98. *Mâles*, on a vu que ce mot désigne les *gaudes*. Mais ici, on comprend que le potier vomissait de la moutarde qui a à peu près la même couleur que le maïs.

Note 99. Le mot *pouejon* (poison) est féminin en patois.

Note 100. *Gâtchtre*, ou plutôt *gâtchétre*, goinfre.

Note 101. *Enne denê*, portion de fourrage que l'on donne au bétail. Au cas particulier, ce terme est bien vulgaire. En patois, le mot *denê*, verbe *denê*, donner a été supplanté par le vieux mot *beyie*. Dans nos villages, il n'y a pas un siècle, le guet-de-nuit, chantant les heures, disait:

«*Écoutês, qu'i vôs dirâs*

«*Lo très bonsoi vôs sèt denê...*»

Note 102. *échombelê*, maltraité, étourdi. A remarquer que l'on ne dit pas: *flanqué chu lai rue* (flanqué sur la rue), mais un vrai patoisant aurait choisi les expressions suivantes: *fottu en lai pouetche*, *tchaimpê chus lai vie*, mis sur le chemin, *fottu* ou *bot-tê emmé lai vie* (f... au milieu du chemin), etc.

Note 103. *dyilou*, expression ordurière, foireux.

Note 104. Mot provenant de l'allemand *Schmarotzer*, parasite, pique-assiette, fureteur, *în schmarotzou*, celui qui va fouiner partout, maraudeur.

Note 105. *tapa*, jouet d'enfant composé d'un tube au moyen duquel on lance des boulettes de papier; clifoire. Désigne aussi une personne grassouillette, grosse et ronde.

Note 106. Le patois dit : *Nos se velans*, littér. «Nous se voulons», non pas comme en français: «Nous nous voulons», ou plutôt: «Nous *voulons* nous...»

Note 107. Biétrix a pensé en français, en écrivant: «*Nos nos signant*». Logiquement, il aurait dû écrire comme quelques lignes plus haut: «*Nos se signant*...»

Gustave AMWEG.

Errata

Page 188, 14e ligne, après *biassons*, lire: note ⁽²⁰⁾, non ⁽³⁹⁾

Page 202, 3e ligne, lire *premie bouchon*, non *premier*.

Page 228, 1re ligne, lire: *taishiaie*, non *traishiaie*.

Page 258, 4e ligne, lire: après *crâpés*, note ⁽⁹³⁾, non ⁽⁹⁸⁵⁾.